

BL

TRADUCTIONLES COMMUNISTES DES BRIGADES INTERNATIONALES

de "Héraldo de Aragon" 13-9-49 (Journal franquiste)

Nex-York, 12. - Un journal de New-York publie une dépêche datée à Genève, dans laquelle on peut lire que "Espagne, Portugal et ses colonies ont été placées par Moscou sous la direction d'une organisation du Kominform", composée exclusivement par des communistes portugais, d'après les informations de réfugiés anticommunistes qui se trouvent en Suisse. La principale raison de cette mesure, ajoute le journal dans sa dépêche de Genève, est parait-il dictée par le Kremlin contre les communistes occidentaux, en général contre les survivants des brigades Internationales de la guerre d'Espagne qui, d'après Moscou, sont suspects d'être ceux qui tiennent les fils du communisme "nationaliste", qui suit actuellement le Marechal Tito".

- - - - -

YK/G/3

17 Octobre 1949

Camarade Etienne FAYON
HUMANITE

Mon Cher Etienne,

Je t'adresse, ci-incluse, la copie de deux
résolutions importantes qui ont été vues par Jacques
DUCLOS.

Bien fraternellement à toi,

André MARTY

1) Raph
2) et Gates

YM/G/3

17 Octobre 1949

A son Excellence
Monsieur l'Ambassadeur de la
République Populaire Hongroise

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de vous transmettre, ci-joint,
une résolution votée à l'occasion du procès Rajk par le
Bureau National de l'Association des Anciens Volontaires
Français en Espagne Républicaine.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir la
faire parvenir aux Anciens Volontaires Hongrois des Brigades
Internationales, dont les dirigeants sont :

Monsieur le général de division Ferenc Munnich ,

et

Monsieur le général de corps d'armée Mihaly Szalvay.

Je vous prie de croire, Monsieur l'Ambassadeur,
à l'assurance de ma haute considération.

André MARTY
Député de Paris

YM/G/3

17 Octobre 1949

Monsieur d'ASTIER DE LA VIGERIE
Directeur du journal "Libération"

Mon Cher Ami,

Je vous communique, ci-joint, la copie de
deux documents qui pourront vous intéresser.

Je vous prie de croire, Mon Cher Ami, à
l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

André MARTY
Député de Paris

17 Kagh
et el fals

Transmis par André MARTY

Surtitre

Après l'exécution du traître Rajk

Titre

LES ANCIENS VOLONTAIRES FRANÇAIS EN ESPAGNE REPUBLICAINE
RAPPELLENT LEUR LUTTE ACHARNÉE DANS LES BRIGADES INTERNATIONALES
CONTRE LES ESPIONS ET LES SABOTEURS

Un appel aux anciens volontaires Yougoslaves

Nos lecteurs trouveront ci-après une belle résolution des Anciens Volontaires Français en Espagne Républicaine adressée à leurs camarades, les anciens volontaires hongrois. Elle répond magnifiquement à ceux qui s'étonnaient d'avoir vu un Rajk démasqué comme espion en Espagne.

Il est clair que pour affaiblir la lutte du peuple espagnol et des combattants internationaux, toutes les polices du monde, y compris celle de Blum, ont envoyé des centaines de provocateurs dans les Brigades Internationales; il fallait que la foi de ces lutteurs soit à un niveau exceptionnel pour que les efforts conjugués des fascistes et des agents de Blum, de Chamberlain ou des trusts américains aient été mis en échec.

On notera que parmi les signataires ne figurent pas ceux qui sont officiers en activité de service, les règlements militaires leur interdisant de publier de tels documents.

.../...

YM/H/2

18 octobre 1969

Camarade Florimond BONTE
FRANCE - NOUVELLE

Mon cher Florimond,

Ci-joint la résolution dont je t'ai
parlé.

Fraternellement à toi.

AUER aux Hongrois (Raph)

André MARTY.

Rajk

YM/H/4

19 octobre 1949

Camrarde Etienne FAJON
 HUMANITE

Mon cher Etienne,

J'ai déjà été saisi ce matin de 5 protestations à l'occasion de la publication dans l'Humanité de la lettre des Volontaires Français aux Volontaires Hongrois.

Les camarades se sont plaints de coupures intempestives qui ont été faites et qui ne sont pas dues au hasard.

En effet, on a fait sauter le passage : "Vous avez eu raison de rappeler que la lutte la plus dure a été menée au sein des Brigades Internationales contre les désorganiseurs...". Passage le plus important sans lequel le reste n'a qu'une importance secondaire et qui se rattachait à la lutte en France.

D'autre part, on a écrit : "en juin 1939" au lieu de juin 1938.

Enfin, on s'est permis de modifier des signatures d'un document dûment élaboré, car après Marty était Vittori, Sagnier, Chaintron, Rouquès.

Il est regrettable que la rédaction de l'Humanité ait pris la documentation de l'U.F.I. ainsi falsifiée, au lieu de prendre le document que j'étais envoyé directement à l'Humanité. Si les camarades avaient un peu réfléchi, ils auraient compris qu'en juin 1939 on ne pouvait pas relever un homme de son poste en Espagne, puisque Franco était maître de l'Espagne eu ler avril 1939.

.../...

Cela dénote une légèreté inadmissible.

Je crois qu'il serait utile de publier la petite rectification suivante.

Bien fraternellement à toi.

André MARTY.

AM

YM/H/4

19 octobre 1949

Comarade Florimond BONTE
FRANCE - NOUVELLE.

Mon cher Florimond,

La bureaucratie de notre maison a retenu l'enveloppe que tu devais recevoir hier soir à 7 H. jusqu'à ce matin 11 H. 1/2. J'ai fait les observations nécessaires à l'intéressé.

J'appelle ton attention sur ce que le communiqué d'U.F.I., passé ce matin dans l'Humanité, a été falsifié. On s'est permis en particulier de changer l'ordre des noms, ce qui est un véritable scandale. On a également écrit : juin 1939 au lieu de juin 1938.

Je te pris de veiller à ce que dans "FRANCE NOUVELLE" il n'en soit pas de même.

Tu remarqueras que les noms se lisent sur la même ligne, c'est-à-dire : VITTORI, et BAGNIER, CHAINTRON et ROQUES, etc...

En m'excusant d'un retard qui ne m'incombe pas,
Fraternellement à toi.

André MARTY.

Tout le dossier concernant
la copie de la lettre aux Hongrois
qui avait été envoyée à l'U.F.I.
et qui a été coupée,

JACK pour classer U.F.I.

CHS-AMMO-279-1

premier exemplaire
s/en tête H. V. R.
Refait s/ en-tête
PC

Paris, le 19 octobre 1949

YM/H/S

Camarade COLOMBEL
U. F. I .

Cher Camarade,

Nous tenons à protester vigoureusement contre les falsifications apportées au document qui vous a été transmis par notre Amicale.

En premier lieu, tenant compte du peu de place dont vous disposez, il est clair qu'il eut été nécessaire de rétablir le passage :

"Vous avez eu raison de rappeler que la lutte la plus dure a été menée au sein des Brigades Internationales contre les désorganisateur, les saboteurs, les espions. Cela justifie la vigilance révolutionnaire du commissariat politique des Brigades Internationales contre lequel l'agent hitlérien Doriot mena, de 1936 à 1939, une si violente campagne.

En outre, vous vous êtes permis de corriger notre texte qui dit que Rajk "a été relevé de son poste en juin 1938", et non pas en juin 1939 comme vous nous le faites écrire.

Si vos rédacteurs réfléchissaient à leur travail, ils auraient bien compris que juin 1939 ne peut pas exister puisqu'à cette date l'Espagne était complètement aux mains de Franco et qu'il n'y avait plus de Brigades Internationales.

Vos rédacteurs pourront aller voir le film "LEVES AVANT LE JOUR", et ils verront que les hommes des Brigades Internationales sont sortis d'Espagne avec l'Armée de l'Ebre, le 8 février 1939.

.../...

CHS-AMU-279-2

Vous vous êtes permis d'une manière inadmissible de mettre les signatures à votre fantaisie et en changeant l'ordre. Il vous appartenait de maintenir cet ordre qui n'a pas été fait au hasard et qui était le suivant : Vittori et Sagnier, Chaintron et Rouquès, Fort et Galli. Tourné dont vous parlez a passé huit jours en Espagne et jamais dans les Brigades Internationales. Ceci vous l'ignoriez. Mais ce sont de drôles de procédés de tripotouiller des documents avec des habitudes de pions.

Nous vous prions de faire les observations nécessaires et publiques à ceux qui se sont permis de truquer le document et nous exigeons une rectification immédiate et télégraphique

Sans cela, nous le ferons nous-mêmes au nom du bureau national de l'Amicale des anciens d'Espagne.

Nous exigeons également que vous insériez également à la fin de la rectification :

"Le texte intégral de ce document très important paraîtra dans "France-Nouvelle" du 21 octobre 1949"

Avec nos sentiments fraternels.

André MARTY
Président de l'Association

Roger ANDRE

André BRETON

Roger CODOU

Adèle OSSART

Secrétaires de l'Amicale.

YM/H/4

19 octobre 1949

Camarade Florimond BONTE
FRANCE - NOUVELLE.

Mon cher Florimond,

La bureaucratie de notre maison a retenu l'enveloppe que tu devais recevoir hier soir à 7 H. jusqu'à ce matin 11 H. 1/2. J'ai fait les observations nécessaires à l'intéressé.

J'appelle ton attention sur ce que le communiqué d'U.F.I., passé ce matin dans l'Humanité, a été falsifié. On s'est permis en particulier de changer l'ordre des noms, ce qui est un véritable scandale. On a également écrit : juin 1939 au lieu de juin 1938.

Je te prie de veiller à ce que dans "FRANCE NOUVELLE" il n'en soit pas de même.

Tu remarqueras que les noms se lisent sur la même ligne, c'est-à-dire : VITTORI, et SAGNIER, CHAINTRON et ROUQUES, etc...

En m'excusant d'un retard qui ne m'incombe pas,
Fraternellement à toi.

André MARTY.

Rajk
AM/MAGNIER + O/ H'UMI/CE SOIR/LIBE /
COLOMBEL U.F.I.

2ème frappe : FRANCE NOUVELEE/ ADELA /
LYON (Adela)/ MAGNIEN pour
faire parvenir à l'Amicale
Yougoslave /POUR UNE PAIX DURABLE/

Rundo Oburo

YM/G/7

A
l'Association des Anciens Volontaires
Hongrois
des Brigades Internationales
en Espagne Républicaine

Les anciens volontaires français en Espagne
Républicaine approuvent sans réserve votre appréciation
sur l'affaire Rajk.

Vous avez eu raison de rappeler que la guerre anti-
fasciste juste menée si courageusement par le peuple
espagnol de 1936 à 1939 s'accompagna toujours d'une autre
lutte, aussi implacable, contre la Vème colonne.

Vous avez eu raison de rappeler que la lutte la
plus dure a été menée au sein des Brigades Internationales
contre les désorganisateur, les saboteurs, les espions.
Cela justifie la vigilance révolutionnaire du commissa-
riat politique des Brigades Internationales contre lequel
l'agent hitlérien Deriot mena, de 1936 à 1939, une si
violente campagne.

Il est bien vrai qu'en pleine bataille nous avions
dû désasquer les agents de la Gestapo et de l'OVRA, ceux
des Etats fascistes d'Europe Centrale, ceux des impéria-
listes anglais, français et américains qui tentaient de
diaboliser de l'intérieur les Brigades Internationales.

C'est ce que confirment les aveux de Rajk recon-
naissant qu'il a été relevé de son poste en juin 1938,
puis qu'il déserta la lutte; enfin, qu'il eut partie
liée avec des trotskystes yougoslaves comme Babler.

..//..

C'est pourquoi nous espérons que nos camarades volontaires internationaux yougoslaves se rappelleront l'oeuvre criminelle des espions et des désorganiseurs envoyés dans les Brigades Internationales par la réaction du monde entier et à la tête desquels étaient les trotskystes. Nous leur demandons de comprendre que chez eux aussi étaient de ces criminels, et qu'ils sont aujourd'hui dans la clique contre-révolutionnaire qui s'est séparée du pouvoir à Belgrade.

Nous souhaitons que les anciens volontaires yougoslaves des Brigades Internationales soient fidèles à nos sentiments internationalistes, scellés dans le sang versé en commun pour la même cause en Espagne et dans les heures noires de la clandestinité dans tous les pays d'Europe.

En particulier, aucun anti-fasciste honnête ne peut oublier qu'un seul Etat aida la juste cause de la République espagnole, celle il aida ensuite de manière décisive les peuples écrasés par le fascisme. Cet Etat, c'est l'Union Soviétique, l'Etat socialiste auquel va la gratitude de chaque ancien volontaire international en Espagne.

Nous espérons que nos camarades yougoslaves anciens volontaires des Brigades Internationales montreront par leurs actes qu'ils sont toujours avec la classe ouvrière du monde entier et particulièrement avec la grande Union Soviétique et qu'ils se dresseront contre la misérable clique de Tito au moment où elle est ouvertement leur pays et la coupe des impérialistes.

L'affaire Rajk doit les éclairer définitivement.

Le véritable internationalisme, c'est de lutter dans son propre pays contre les agents des impérialistes étrangers, comme vous le faites.

Recevez, Chers Camarades, l'expression de notre complète solidarité.

Paris, le 15 Octobre 1949

Le Bureau National de
l'Association des Anciens Volontaires Français
en Espagne Républicaine

André MARTY, Président de l'Association

Roger ANDRÉ

André BRETON

Roger COHEN

Adèle CHEANT

Secrétaires de l'Amicale

François VITTORI
Ancien commissaire de Division
Colonel F.F.I., Dirigeant de
l'Insurrection corse en 1943

Marcel BACHIER
Ancien Commandant de la
XIV^{ème} Brigade
(La Marseillaise)

Jean CHAIBROH
Ancien Commissaire de la
XV^{ème} Brigade
Commandant F.F.I.,
Dirigeant de l'Insurrection
de la Haute-Vienne en 1944
Sénateur

Docteur Pierre ROUMES
Ancien chef de service de Santé
des Brigades Internationales
Conseiller général de la Seine
Conseiller municipal de Paris

Gabriel FORT
Chef de bataillon
Aveugle de la guerre d'Espagne -

Honoré GALLI
Commissaire de Bataillon
Conseiller général de la Seine
Grand mutilé d'Espagne

Paul RICHARD
Ancien Commissaire du groupe
d'artillerie "Anna Paquer"

Fernand BELINO
Lieutenant
Ancien déporté politique
Conseiller général de la Seine

André FOURMÉ
Colonel F.F.I. Le Petit
Grand mutilé de guerre
Député des Pyrénées Orientales

André GAUTIER
Député de Seine-et-Marne

Yvonne ROBERT,
Service de Santé

Juste HÉRAS et Roger NICHANT

Henriette APPELÉ
Veuve d'un combattant d'Espagne

vers l'exécution du traître Rajk

Les anciens volontaires français en Espagne républicaine rappellent leur lutte acharnée, dans les Brigades internationales contre les espions et les saboteurs

Un appel aux anciens volontaires yougoslaves

Nos lecteurs trouveront ci-après une belle résolution des Anciens Volontaires Français en Espagne républicaine, adressée à leurs camarades, les anciens volontaires hongrois. Elle répond magnifiquement à ceux qui s'étonnaient d'avoir vu un Rajk démasqué comme espion en Espagne.

Il est clair que pour affaiblir la lutte du peuple espagnol et des combattants internationaux, toutes les polices du monde, y compris celle de

Blum, ont envoyé des centaines de provocateurs dans les brigades internationales ; il fallait que la foi de ces lutteurs soit à un niveau exceptionnel pour que les efforts conjugués des fascistes et des agents de Blum, de Chamberlain ou des trusts américains aient été mis en échec.

On notera que parmi les signataires ne figurent pas ceux qui sont officiers en activité de service, les règlements militaires leur interdisant de publier de tels documents.

A l'Association des Anciens Volontaires Hongrois des Brigades Internationales en Espagne Républicaine

Les anciens volontaires français en Espagne républicaine approuvent sans réserve votre appréciation sur l'affaire Rajk.

Vous avez eu raison de rappeler que la guerre antifasciste juste menée si courageusement par le peuple espagnol de 1936 à 1939 s'accompagna toujours d'une autre lutte, aussi implacable, contre la V^e colonne.

Vous avez raison de rappeler que la lutte la plus dure a été menée au sein des Brigades Internationales contre les désorganisateur, les saboteurs, les espions. Cela justifie la vigilance révolutionnaire du commissariat politique des Brigades Internationales, contre lequel l'agent hitlérien Doriot mena, de 1936 à 1939, une si violente campagne.

Il est bien vrai qu'en pleine bataille nous avions dû démasquer les agents de la Gestapo et de l'O.V.R.A., ceux des Etats fascistes d'Europe centrale, ceux des impérialistes anglais, français et américains, qui tentaient de disloquer de l'intérieur les Brigades Internationales.

C'est ce que confirment les aveux de Rajk reconnaissant qu'il a été relevé de son poste en juin 1938, puis qu'il déserta la lutte ; enfin, qu'il eut partie liée avec des trotskystes yougoslaves comme Bebler.

C'est pourquoi nous espérons que nos camarades volontaires internationaux yougoslaves se rappelleront l'œuvre criminelle des espions et des désorganisateur envoyés dans les Brigades Internationales par la réaction du monde entier et à la tête desquels étaient les trotskystes. Nous leur demandons de comprendre que chez eux aussi étaient de ces criminels, et qu'ils sont aujourd'hui dans la clique contre-révolutionnaire qui s'est emparée du pouvoir à Belgrade.

Nous souhaitons que les anciens volontaires yougoslaves des Brigades Internationales soient fidèles à nos sentiments internationalistes, scellés dans le sang versé en commun pour la même cause en Espagne et dans les heures noires de la clandestinité dans tous les pays d'Europe.

En particulier, aucun antifasciste honnête ne peut oublier qu'un seul Etat aida la juste cause de la République espagnole, comme il aida ensuite de manière décisive les peuples écrasés par le fascisme. Cet Etat, c'est l'Union Soviétique, l'Etat socialiste auquel va la gratitude de chaque ancien volontaire international en Espagne.

Nous espérons que nos camarades yougoslaves anciens volontaires des Brigades Internationales montreront par leurs actes qu'ils sont toujours avec la classe ouvrière du monde entier et particulièrement avec la grande Union Soviétique, et qu'ils se dresseront contre la misérable clique de Tito au moment où elle met ouvertement leur pays sous la coupe des impérialistes.

L'affaire Rajk doit les éclairer définitivement.

Le véritable internationalisme, c'est de lutter dans son propre pays contre les agents des impérialistes étrangers, comme vous le faites.

Recevez, chers camarades, l'expression de notre complète solidarité.

Paris, le 15 octobre 1949.

LE BUREAU NATIONAL
DE L'ASSOCIATION DES ANCIENS VOLONTAIRES
FRANÇAIS EN ESPAGNE REPUBLICAINE

André MARTY, Président de l'Association.

Roger ANDRE, André BRETON, Roger CODOU, Adèle OSSART,
Secrétaires de l'Amicale.

François VITTORI,
Ancien commissaire de division,
Colonel F.F.I.,
Dirigeant de l'insurrection
corse en 1943.

Jean CHAINTRON,
Ancien commissaire
de la XV^e brigade,
Commandant F.F.I.,
Dirigeant de l'insurrection
de la Haute-Vienne en 1944,
Sénateur.

Gabriel FORT,
Chef de bataillon,
Aveugle de la guerre d'Espagne.

Paul RICHARD,
Ancien commissaire
du groupe d'artillerie
« Anna Pauker ».

André TOURNE,
Colonel F.F.I. Le Petit,
Grand mutilé de guerre,
Député des Pyrénées-Orientales.

Yvonne ROBERT,
Service de santé.

Docteur Pierre ROQUES,
Ancien chef du service de santé
des brigades internationales,
Conseiller général de la Seine,
Conseiller municipal de Paris.













Honoré GALLI,
Commissaire de bataillon,
Conseiller général de la Seine,
Grand mutilé d'Espagne.

Fernand BELINO,
Lieutenant,
Ancien déporté politique,
Conseiller général de la Seine,

André GAUTIER,
Député de Seine-et-Marne.

Juste HERAS. Roger MICHAUT.

Manolita APPERE,
Veuve d'un combattant d'Espagne.

 CONFITURES	0 kg. 250	44 28	52 50	+ 8 22
 CAFÉ	0 kg. 250	41 "	105 "	+ 64
 CHICORÉE	0 kg. 250	22 50	35 "	+ 12 50
 HUILE	0 kg. 250	30 "	72 50	+ 42 50
 FRUITS		754 "	1250 "	+ 496
 LEGUMES				
 CONDIMENT		40 "	77 50	+ 37 50
 ŒUFS	1 douzaine	300 "	222 "	- 78
 PÂTES	2 paquets	98 "	115 "	+ 17
 LAIT	3 lit. 1/2	98 "	129 50	+ 31 50
 BIÈRE	20 litres	400 "	480 "	+ 80
 VIN	2 litres	168 "	190 "	+ 22
		4951 78	5945 25	993 47

Trois mille huit cent six francs dix. C'est la paie hebdomadaire d'un ouvrier du jour, catégorie 1, dans les mines du Nord, allocations familiales comprises. Le tableau ci-dessus donne les quantités et les prix comparés pour 1948 et 1949 des denrées nécessaires à la nourriture d'une famille de quatre personnes, dont deux enfants.

Il faut à cette famille 993 fr. 47 de plus qu'en 1948.

Il manque à cet ouvrier 2.139 fr. 25 chaque semaine pour nourrir sa famille.

Et ne sont pas comptées toutes les dépenses diverses pour les vêtements, les chaussures, les transports, également indispensables.

Les travailleurs réduits à une telle misère se dressent contre les trusts et contre le gouvernement qui refusent d'améliorer leurs conditions d'existence. Ils s'unissent pour la lutte. Tous les Français honnêtes soutiennent leurs revendications. Ils ont raison. Ils triompheront.

en contrepartie la misère des masses.

Cependant le temps qui s'écoule en démarches, controverses, parloles, refus, vote à l'esbroufe et résolutions anticommunistes n'est pas perdu pour tout le monde. Il y a des grandes sociétés qui se réjouissent : l'écart entre les salaires et les prix qui subsiste et s'amplifie, cela signifie pour elles abondance de profits.

LES travailleurs ne peuvent attendre. Leur vie si mesurée, les privations où ils se trouvent réduits, la détresse des foyers ouvriers ont déterminé un mouvement d'union et d'action, qui a balayé Queuille et interdit Moch. D'expérience, les travailleurs savent qu'ils ne sauraient rien devoir à une quelconque bienveillance des représentants des trusts et des fauteurs de guerre au gouvernement. Ils savent aussi que ce n'est que par la lutte qu'ils obtiennent satisfaction et quel est l'enjeu de cette lutte : le droit de manger et la garantie de vivre ; c'est une lutte pour le pain et la paix.

Le président du Conseil national du patronat français, M. Georges Villiers, dans une récente déclaration à l'agence France-Presse, a nettement indiqué qu'il s'opposait à tout relèvement des salaires. Il demande des privilèges fiscaux nouveaux, la lutte contre les nationalisations et la sécurité sociale et l'augmentation de la productivité des entreprises, c'est-à-dire un accroissement de l'effort humain.

et
Le budget
tragique ; il est
oscillant entre
30 % du budge
AUX I

faut bien reconnaître non. A Paris, la qualité des manœuvres est moins de 14.000 fr. Juste indignation ! M. Queuille, qui est ti de M. Bastid, s'est sé à toute augmentation salaires.

Il est exact qu'un grand nombre de gagnent moins de 15 par mois, que cette ne suffit pas à faire une famille dans des tions normales et hurs. Pour une amélioration ces conditions d'existence les travailleurs ri l'unité d'action, soul à tous les échelons les entreprises, dans dérations, sur le planal.

L'accusation d'« pensée politique » au de cartel d'unité proposé par la C.G. hit comme une sorte nœuvre mal fondée pâtissent tous les chrétiens ou non, e naissent les mêmes tés et défendent les revendications.

D'ailleurs, le Cor tional de la C.F.T.C. dimanche dernier, s l'écho des revendical vrières et demande, la C.G.T., une au tion de 15 % des sa ne s'oppose pas au tes régionales des C.F.T.C. avec les

Assurer aux le bien-être

voilà le programme vernement d'union

Entré en 1905 à quinze ans dans le mouvement de la jeunesse socialiste, il participa durant et après la guerre aux luttes des travailleurs en Toscane. Au Congrès de Livourne il fut parmi les fondateurs du P.C.I. Il combattit avec ardeur contre les bandes fascistes. Il organisateur et animateur du Syndicat de 1^{re} catégorie, Licenciés des Chemins de Fer de l'État il continua la lutte à la tête de la Fédération de Livourne du Parti et de la locale organisation syndicale. Dénoncé et arrêté à plusieurs reprises, en 1927 il fut déféré devant le Tribunal Spécial fasciste. Terminé les trois ans de prisons, il reprit avec ardeur l'activité illégale communiste. En 1931 par ordre de la Direction du Parti, Barontini émigra en France, où il continua à travailler en direction de l'Italie. En 1933 il ~~part~~ alla travailler en URSS où il se distingua dans la production et dans le travail politique dans l'immigration italienne. À l'agression fasciste contre la République Espagnole, il fut parmi les premiers à apporter son précieux concours militaire et politique. Commissaire politique du bataillon Garibaldi; il en fut l'effectif animateur et organisateur. À Guadalajara, dans l'absence du commandant du bataillon, il assumé le commandement militaire des Garibaldiens, qu'il porta à une grande victoire, contre les fascistes ~~Vintouris~~. Il fut nommé commissaire de Brigade et puis de Division, il se distingua toujours par son courage, sa capacité, sa générosité et sa solidarité. De 1938 à 1940 le camarade Barontini donna encore

des preuves superbes de sa valeur et de sa dévotion a la cause de la Liberté et de l'Indépendance de tous les peuples. De 1940 a 1943 sous l'occupation Allemande le camarade Barontini fut l'initiateur et l'organisateur dans la France meridionale du mouvement de la Résistance et en particulier des groupes FTP. parmi les immigrés Italiens et étrangers. Les actions les plus audacieuses dans cette période contre l'occupant furent organisées, dirigées et beaucoup exécutées personnellement par le camarade Barontini. Rentré en Italie en 1943 le camarade Barontini organisa dans le Piémont, Lombardie, Emilie Ligurie, Venetie, Toscane les premières formations Gappistes (GAP) (Groupes d'Actions Patriotiques) et les lança dans les premières ^{retentissantes} attaques contre l'occupant Allemand. A partir de 1944 le camarade Barontini sous le nom de « Dario », fut le commandant pour toute l'Emilie des brigades d'assaut Garibaldi et fut chef. du Commandement régional Emilie - Romagne du Corps des Volontaires de la Liberté (C.V.L.) En cette qualité il participa directement a la ^{grande} bataille de Porta Lama a Bologne et a celle de Monte Formio a Modène. En Avril 1945 a la tête de ses hommes le camarades Barontini libéra Bologne et ayant liquidé toute résistance Allemande et fasciste la consigna aux troupes alliées qui arrivaient. Après la Libération This Barontini reprit son poste de dirigeant de la Fédération de Livourne et en fit une des organisations ^{des} les plus fortes et plus combattives de tout le Parti. Il fut Consultant, Député a la Constituante, Sénateur Au récent Congrès de la Fédération, par acclamation, il fut réélu secrétaire etc etc. Extrait du Communiqué de la Direction du P.C.I.

AM/

ME

Barontini

DCD

FM/G/A

22-I-51

23 janvier 1951

Camarade Eduardo D'ONOFRIO
MONTECITORIO
ROMA - ITALIA

Mon Cher Edo,

J'apprends à l'instant la mort terrible de
BARONTINI. (22-I-51)

J'envoie immédiatement un télégramme à Luigi,
dont ci-joint copie.

Tous les camarades ont appris avec émotion
la disparition si tragique de BARONTINI.

As-tu reçu ma lettre te parlant de notre film
que nous sommes prêts à vous donner à des prix accessibles?
Si oui, pourrais-tu m'envoyer une réponse?

Bien fraternellement à toi,

André MARTY

MONSIEUR LUIGI LONGO
MONTECITORIO - ROMA

VIVEMENT EMUS SALUONS MEMOIRE NOTRE CAMARADE BARONTINI
GRAND ANTIFASCISTE BRILLANT COMMISSAIRE DES GARIBALDIENS EN
ESPAGNE.

André MARTY

André MARTY, 44 rue Le Peletier PARIS IX°

2

André MARTY
44 rue Le Peletier
PARIS IX°

2

ROMA

YM/G/ 3ex-S
23/I/1951

*Amicale Italiana / Roma
+ dossier*

Pour "L'HUMANITE" du 24/I/1951

Communiqué par André MARTY

APRES LA MORT DU CAMARADE BARONTINI

Nous avons indiqué hier comment notre camarade
BARONTINI, membre du Comité Central du Parti Communiste
Italien, a été tué dans un accident d'automobile. (622-I)

Il a été le commissaire de la Brigade "Garibaldi"
formée d'anti-fascistes italiens, en Espagne républicaine.

Dès la nouvelle de sa mort tragique, les anciens
d'Espagne ont envoyé ^{à Paris} le télégramme que nous donnons ci-
après.

Italique

TELEGRAMME

Adresse : ZWIGZET DGBROWSZCZAKOW - Ul. Moko Towska 62
WARSZAWA - POLOGNE

Apprenons avec douleur et indignation assassinat général Walter ce
qui démontre que le fascisme abattu est toujours virulent. ~~oublierons~~
Oublierons jamais chef militaire valeureux.

BRETON OSSARD ROGER

Secretariat anciens volontaires français
Espagne republicaine

EX: A.V.E.R. 66 rue au T. Montmartre

5ex

CHS-AM 10-289-2

TELEGRAMME

29-III-47

Adresse : ZWIGZET DGBROWSZCZAKOW - Ul. Moko Towska 62
WARSZAWA - POLOGNE

Nous inclinons douloureusement devant général Walter tombé pour
la cause de la démocratie après avoir conduit à victoire en Espagne
volontaires français polonais et espagnols fraternellement unis.

André MARTY
Député de Paris

AM/ AV.E.R. (plus original)

WARSZAWA

Monsieur André MARTY
Parti Communiste
44, rue Peletier , 44
PARIS IX^e

Cher Camarade André MARTY,

Le deuxième congrès nationale des Anciens Volontaires Polonais d'Espagne réunis les 29-30 Novembre à Varsovie t'envoie un salut fraternel et chaleureux. Sous la direction sage et ferme, nous avons appris en Espagne comment résister à l'assaut des forces impérialistes qui veulent asservir les peuples indépendants et pacifiques en leur imposant les gouvernements fascistes et réactionnaires, les gouvernements de la trahison nationale et de la capitulation.

Cette expérience est particulièrement utile aujourd'hui, au moment où l'impérialisme américain, suivant les traces de l'impérialisme hitlérien, veut dominer le monde et imposer partout les gouvernements fascistes et réactionnaires, fidèles serviteurs de la haute finance américaine. Cette expérience est devenue celle des peuples du monde entier, qui se dressent actuellement contre l'offensive de l'impérialisme du dollar. Et comme jadis, pendant la guerre d'Espagne, de même aujourd'hui, tous les véritables patriotes et tous les peuples épris de liberté et d'indépendance serrent les rangs en défendant leurs patries, Le front de la liberté dans le monde est un et indivisible. C'est pourquoi nous, les volontaires polonais d'Espagne, nous suivons avec émotion la grande bataille de la classe ouvrière française qui, à la tête de toutes les forces vives de la Nation, barre la route au néo-fascisme et écarte de son chemin les traîtres et les capitulards, dignes héritiers de munichois.

~~Dignes héritiers~~

Le peuple polonais connaît le prix de la liberté et de l'indépendance. Bâtissant avec enthousiasme une Pologne démocratique et populaire, ~~il~~ il contribue à la victoire des forces progressives dans le monde entier. Il est conscient de l'immense contribution que le grand peuple français apporte aujourd'hui dans la lutte mondiale contre l'agression américaine et il ne saura lui ménager sa solidarité agissante.

Nous saluons en toi, cher Camarade André Marty, le guide aimé et éclairé du grand peuple français en plein combat pour la liberté, la notre et la votre.

Le président du congrès, colonel KSIEZARCZYK

Fabre - Pavel.
 A.M. Gallo - London
 Adela
 M. THOREZ

2 ex
 B.I

Paris, le 8 Juillet 1949

AMICALE DES ANCIENS VOLONTAIRES
 TCHECOSLOVAQUES EN ESPAGNE REPUBLICAINE

P R A G U E

Chers Camarades,

Notre Camarade André MARTY, à son retour de Prague nous a informé que lors de la petite fête que vous avez organisée, il a été décidé de convoquer à Prague, en Octobre prochain, un Congrès des Anciens Volontaires des Brigades Internationales pour former une Association Internationale.

Notre Bureau avait déjà eut à examiner cette question et il l'avait rejetée pour les raisons suivantes: Une telle Association Internationale ne pourrait avoir comme but que de resserrer les liens de solidarité internationale antifasciste des Anciens Volontaires en Espagne Republicaine. Or, ces liens existent, ils se sont manifesté pendant l'occupation nazie et pendant notre guerre nationale de libération de 1939 a 1945. En toute occasion les anciens volontaires des Brigades Internationales se regroupent fraternellement. Ce fut le cas à Paris, lors du Congrès des Partisans de la Paix où nous avons organisé une réception à tous les Anciens Volontaires qui y étaient délégués.

En revanche, la création de cette organisation, pourrait avoir de grands inconvénients. En effet, vous ne pouvez pas ignorer que les réactionnaires nous accusent d'organiser des Brigades Internationales, tantôt pour l'Espagne, tantôt pour la Grèce, tantôt pour la Chine, tantôt pour venir en aide aux mineurs. Or, nous nous sommes fixés un but essentiel: sauver les mutilés, blessés et malades qui vivent encore après les terribles années de l'occupation, et pour cela arracher au Gouvernement le titre d'ancien Combattant pour les anciens volontaires Français des Brigades Internationales afin d'obtenir des secours pour nos camarades. Si nous changeons le caractère de notre Association, nous ne pourrons plus obtenir ce que nous désirons.

C'est pourquoi nous avons déjà rejeté il y a deux ans le projet de former une association Internationale des Brigades Internationales; nous la rejetons encore maintenant.

Nous ne sommes donc pas d'accord pour l'organisation en ce moment d'une telle Association Internationale qui serait d'ailleurs purement formelle.

Nos amis italiens, par lettre de notre Camarade Luigi GALLO expriment exactement la même opinion.

Nos Camarades italiens ont réussi à faire voter un décret qui accorde la qualité d'Ancien Combattant aux volontaires de la Brigade Garibaldi, mais il leur reste à obtenir que ce décret soit mis en application...

Les durs moments que nous avons vécus ensemble au service du même idéal ont créé des liens fraternels auxquels nos volontaires restent profondément attachés; il reste bien entendu que notre point de vue n'exclut pas, bien au contraire, la possibilité de contacts étroits et constants entre tous les Anciens Combattants des Brigades Internationales.

Nous sommes persuadés que vous tiendrez compte de ces considérations et que vous voudrez bien vous rallier à notre point de vue.

Dans l'attente de vous lire, nous vous adressons, chers Camarades, nos plus fraternelles salutations.

Pour le Bureau de l'Amicale

Le Secrétaire

Roger CODOU

P.S. Ou en êtes vous de l'édition des diplômes de membre des Brigades Internationales?

CUS - AM-10 - 294-1

Le premier nombre qui figure dans les télégrammes après le nom du lieu d'origine est un numéro d'ordre, le second indique le nombre de mots taxés, les autres désignent la date et l'heure du départ.

Dans le service intérieur et dans les relations avec certains pays étrangers, l'heure de dépôt est indiquée au moyen des chiffres de 6 à 24.

Voir au dos la signification des principales indications qui peuvent éventuellement figurer en tête de l'adresse.

Indications de service

Timbre

à

date

C/R/M

L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 23 nov. 1850, art. 5.)

ORIGINE	NUMERO	NOMBRE DE MOTS	DATE	HEURE	MENTIONS DE SERVICE
48 FRANCIA ROMA	0234 80	23	1100		

DESIDEREREMMO AVERE VOSTRA CONFERMA PARTECIPAZIONE
D MENO MANIFESTAZIONE GARIBALDINI PARMA 29 OTTOBRE
NEROZZI ANPI.

NOTA : Pour tous renseignements concernant ce télégramme prière de s'adresser au bureau distributeur.

CHS - ANNO - 294 - 2

A DECHIRER

LE PORT EST GRATUIT dans l'agglomération du bureau d'arrivée.
Le facteur doit vérifier au réception si le poids est chargé de recevoir une taxe.

~~14~~

PARIS

ANDRE MARTI 44 RUE LEPETITIER

REPUBLIQUE FRANÇAISE TELEGRAMME POSTES-TELEGRAPHES-TELEPHONES



PAF

24 OCT 50

24 OCT 50

FFAL

AN = Remettre contre reçu.
D = Enghl.
FS = Faire savoir.
HFB = De remettre que le port.
RP = Remettre en mains propres.
NRT = Remettre contre la nuit.
(ou telégramme d'arrivée seulement)

Signification des principales indications qui peuvent éventuellement figurer en tête de l'adresse

OEVERT = Remettre averti.
PC = Accuse de réception.
RP = Remettre payée à francs.
TC = Télégramme collectant.
TILTEPHONE = A téléphoner à l'arrivée.
XPT = Expédié payé à francs.

Class

3) Ci-inclus, télégramme des Garibaldiens,

trouvé à mon arrivée au 44 ce matin

(était, non décacheté, au secrétariat
administratif)

Mercure

YM/G/ 3ex-G
9/X/1950

CHS - AM/10 - 296 - 1
B.I. / Archives A.M. +0/ Roger André (AVER)
- copie -

ASSOCIAZIONE NAZIONALE PARTIGIANI D'ITALIA
=====

Comitato Nazionale Esecutivo

Roma, 28 Settembre 1950

André MARTY
Comité Central du Parti
Communiste
Rue Le Peletier, 44
PARIS

Cher Camarade,

Le 22 Octobre aura lieu à Parme, organisé par l'A.N.P.I. (Association Nationale des Partisans d'Italie), la A.N.P.P.I.A. (Amicale des Anciens Prisonniers Politiques) et la Fratellanza Garibaldina (Amicale des Garibaldiens d'Espagne), une grande manifestation à l'honneur des anciens combattants des Brigades Internationales de la guerre d'Espagne.

A cette occasion, les 400 Italiens, survivants des formations de l'Armée Populaire, et les 300 membres appartenant aux familles des tombés en guerre, recevront une insigne comme témoignage de la gratitude de la démocratie italienne aux combattants de la première lutte armée contre le fascisme italien et allemand.

Nous te prions, cher Camarade, d'accepter notre invitation au nom aussi de l'A.N.P.P.I.A. et de l'Amicale des Garibaldiens d'Espagne, de participer à la manifestation.

Je serai obligé à toi voudras nous envoyer une confirmation écrite.

Salutations les plus fraternelles.

La Giunta Esecutiva
(Walter Nerozzi)

Signé : Walter Nerozzi

~~XXXXXX~~ B.I. 2/ARC. A.M. +0

YM/G/4

9 Octobre 1950

Camarade Luigi LONGO
Député
MONTECITORIO
Roma

ITALIE

Mon Cher Luigi,

J'ai bien reçu ta lettre, ainsi que l'invitation jointe de l'Association Nationale des Partisans d'Italie.

Tu trouveras, ci-joint, copie de la réponse que je leur adresse ce jour. C'est avec un immense plaisir que je me serais retrouvé parmi vous. Je suis navré du contre-temps. Je serais toujours heureux de recevoir de vos nouvelles, et encore plus d'aller vous voir en Italie.

Bien à toi,

André MARTY

YM/G/5

Paris, le 9 Octobre 1950

Monsieur Walter NEROZZI
Président de l' Association
Nationale des Partisans d'Italie
Via Savoia 13, Roma
ITALIE

Cher Camarade,

C'est avec plaisir que j'ai reçu votre invitation à me rendre le 22 Octobre à Parme, à la grande manifestation organisée en l'honneur des Anciens Combattants des Brigades Internationales de la Guerre d'Espagne.

Malheureusement, ce même jour a lieu la cérémonie annuelle d'hommage aux fusillés de Chateaubriant les 27 otages qui sont tombés en Octobre 1941. Je suis désigné depuis plus d'un mois pour y participer, et suis annoncé comme tel.

Votre invitation m'est parvenue trop tard pour que je puisse me faire remplacer et, à mon très vif regret, je ne pourrai être présent parmi vous.

Je le regrette d'autant plus profondément que, depuis cinq ans, je n'ai pu aller en Italie libérée du fascisme, et je vous prie de m'excuser auprès des camarades que j'aurais eu tant de plaisir à revoir.

Je saisis cette occasion pour assurer nos frères de lutte des Garibaldiens, ceux d'Espagne et ceux des Brigades de la Résistance, de notre étroite solidarité.

Les liens que nous avons scellés en Espagne dans la lutte commune contre le fascisme sont indissolubles.

Permettez-moi d'embrasser fraternellement tous les braves Garibaldiens, en votre personne.

Bien fraternellement,

Pour le Bureau de l'Amicale
Le Président :

André MARTY
Député de Paris

YM/G/4

9 Octobre 1950

Camarade Luigi LONGO
Député
MONTECITORIO
Roma

ITALIE

Mon Cher Luigi,

J'ai bien reçu ta lettre, ainsi que l'invitation jointe de l'Association Nationale des Partisans d'Italie.

temps. Tu trouveras, ci-joint, copie de la réponse que je leur adresse ce jour. C'est avec un immense plaisir que je me serais retrouvé parmi vous. Je suis navré du contraire. Je serais toujours heureux de recevoir de vos nouvelles, et encore plus heureux d'aller vous voir en Italie.

Bien à toi,

André MARTY

YM/G/ 3ex-C
9/X/1950

- copie -

CAMERA DEI DEPUTATI

Mon Cher André,

J'ai le plaisir de te remettre l'invitation
ci-jointe de l'A.N.P.I.

J'espère que tu accepteras de bon gré cette
invitation et que nous aurons le plaisir de t'avoir avec
nous à Parme.

Au revoir donc, mon Cher André.

Communique-nous au plus tôt ta décision.

Bien à toi,

Luigi Longo
(Gallo)

-O-O-O-O-

25-X-30

envoyé à 16^h10

Walter. **NEROZZI** - Via Savoia 13
- ROMA (Italia)

RETENU ASSISES PAIX - IMPOSSIBLE VENIR -
SALUT CONGRES - DE COEUR AVEC VOUS.

MARTY

André MARTY, 44 rue Le Peletier - PARIS IX^e

2

André MARTY, 44 rue
Le Peletier - PARIS IX^e

2

ROME

A. N. P. I.

ASSOCIAZIONE NAZIONALE PARTIGIANI D'ITALIA
COMITATO NAZIONALE
GIUNTA ESECUTIVA

Ufficio **Présidence**
Prot. n. **10521/99/p.**
Rif. foglio n.
Allegati

Oggetto: **Ressement des Anciens Garibaldiens**
d'Espagne

Roma, 16 Octobre 1950
Via Savola n. 13 - Telefono 865-545
c/c postale n. 1115965

REÇU le 20 OCT 1950
TRANSMIS le [Signature]

Mr. ANDRE' MARTY
Président de l'Amicale
des Anciens Volontaires
de l'Espagne Républicaine
45, Rue du Fauburg, Paris
FRANCE

Si prega trattare per ogni lettera un solo argomento e indicare nella risposta il numero di protocollo e l'ufficio a cui si risponde.

Cher Camarade,

Nous avons reçu votre lettre du 9 Octobre, avec la
quelle vous communiquez les raisons qui vous empêchent de vous
rendre, le 22 prochain, au ressement de vos amis, les anciens
Garibaldiens d'Espagne.

Puisque la date de la manifestation a due être ren-
voyée d'une semaine, c'est-à-dire au 29 Octobre, avec le même pr-
gramme, nous vous prions de nouveau de nous écrire en nous infor-
mant si vous pouvez accepter notre invitation pour ce jour.

Nous l'espérons: votre présence peut donner au ressem-
blement une grande signification politique, que vous comprendrez
mieux que nous.

Bien des Garibaldiens ont déjà appris de notre invi-
tation et ils espèrent de vous voir, de vous embrasser et de s'en-
treenir avec vous.

Nous voulons espérer encore que vos engagements ne
vous empêcheront d'être avec nous dans ce jour.

Agréez, cher Camarade, nos salutations les plus fra-
ternelles.



P. I. A GIUNTA ESECUTIVA
(Walter Nerozzi)
Nerozzi

AM/G

VER

YM/G/3

Paris, le 25 Octobre 1950

Comarade Walter NEROZZI
Association Nationale des Partisans
d'Italie
Via Savoia 13
ROMA

- ITALIA -

Chers Comarades Garibaldiens,

Dimanche 29 Octobre se tiennent à Paris les Assises de la Paix de la grande région parisienne. J'y suis délégué et étant en outre député de Paris, mon absence pourrait être mal interprétée.

C'est pour cela que je vous prie de m'excuser de n'avoir pu répondre à votre invitation.

Je ne puis que vous répéter ce que vous savez déjà :

Les liens que nous avons scellés en Espagne dans le sang versé en commun entre les Volontaires Italiens et Français, sous le drapeau de la République Espagnole, sont indestructibles

Vous savez combien nous vous admirions, vous, antifascistes italiens, car nous savions bien que celui d'entre vous qui était pris par l'ennemi était certain de la mort ou, pire que la mort, de partir dans les cachots de l'O.V.R.A. et de finir sous la torture.

Vous avez eu une grande gloire : le bataillon Garibaldi et le bataillon français de la XIIème Brigade ont supporté, côte à côte, pendant des heures, le choc essentiel à Guadalajara, en mars 1937, et ils ont fait ainsi la preuve que le fascisme n'était pas invincible.

Vous deviez le montrer encore mieux dans les jours terribles de la guerre en Italie et en France, contre les impérialistes hitlériens et leurs collaborateurs traîtres au grand peuple italien. Dans les conditions héroïques de la clandestinité, vous avez continué la noble tradition des Volontaires d'Espagne, comme nous l'avons fait en France.

Vous le savez, les meilleurs combattants français d'Espagne ne sont plus là.

Dumont et Rebière, le premier commandant et le premier commissaire du premier bataillon français, Carré et Champion, le premier commandant d'un groupe d'artillerie français et le premier commissaire, sont tombés les armes à la main dans la lutte terrible des Francs-Tireurs et Partisans, contre le fascisme allemand et ses valets français.

Dans nos pays respectifs, nous avons rempli notre devoir contre le fascisme, pour le rétablissement de l'Indépendance Nationale et de la Démocratie, et pour la solidarité de combat avec la grande Union Soviétique, pays du socialisme et champion de l'Indépendance de tous les peuples.

Malgré la distance, nous sommes de coeur avec vous et je me permets d'ajouter aux salutations fraternelles des camarades français les miennes particulièrement. Les grandes heures vécues en Espagne avec les Garibaldiens resteront à jamais un de mes plus beaux souvenirs.

Je suis certain que nos liens se resserreront encore à l'avenir.

Attendant avec impatience l'occasion d'aller dans la belle Italie, où j'ai vécu trois ans pendant l'autre guerre en des heures inoubliables,

je vous adresse à tous mes sentiments les plus fraternels, sans oublier mon compagnon de lutte durant tant d'années, le grand commissaire des Brigades Internationales, Luigi Longo, grand chef des Garibaldiens durant la Résistance en Italie .

Je vous embrasse tous fraternellement.

Le Président de
l'Amicale :

André MARTY
Député de Paris

G/Am

CHS-AM 10-304-1

YM/G/3

Paris, le 25 Octobre 1950

Camarade Walter NEROZZI
Association Nationale des Partisans
d'Italie
Via Savoia 13
ROMA

- ITALIA -

Chers Camarades Garibaldiens,

Dimanche 29 Octobre se tiennent à Paris les Assises de la Paix de la grande région parisienne. J'y suis délégué et étant en outre député de Paris, mon absence pourrait être mal interprétée.

C'est pour cela que je vous prie de m'excuser de n'avoir pu répondre à votre invitation.

Je ne puis que vous répéter ce que vous savez déjà :

Les liens que nous avons scellés en Espagne dans le sang versé en commun entre les Volontaires Italiens et Français, sous le drapeau de la République Espagnole, sont indestructibles

.../...

Vous savez combien nous vous admirions, vous, antifascistes italiens, car nous savions bien que celui d'entre vous qui était pris par l'ennemi était certain de la mort ou, pire que la mort, de partir dans les cachots de l'O.V.R.A. et de finir sous la torture.

Vous avez eu une grande gloire : le bataillon Garibaldi et le bataillon français de la XIIème Brigade ont supporté, côte à côte, pendant des heures, le choc essentiel à Guadalajara, en mars 1937, et ils ont fait ainsi la preuve que le fascisme n'était pas invincible.

Vous deviez le montrer encore mieux dans les jours terribles de la guerre en Italie et en France, contre les impérialistes hitlériens et leurs collaborateurs traîtres au grand peuple italien. Dans les conditions héroïques de la clandestinité, vous avez continué la noble tradition des Volontaires d'Espagne, comme nous l'avons fait en France.

Vous le savez, les meilleurs combattants français d'Espagne ne sont plus là.

Dumont et Rebière, le premier commandant et le premier commissaire du premier bataillon français, Carré et Champion, le premier commandant d'un groupe d'artillerie français et le premier commissaire, sont tombés les armes à la main dans la lutte terrible des Francs-Tireurs et Partisans, contre le fascisme allemand et ses valets français.

Dans nos pays respectifs, nous avons rempli notre devoir contre le fascisme, pour le rétablissement de l'Indépendance Nationale et de la Démocratie, et pour la solidarité de combat avec la grande Union Soviétique, pays du socialisme et champion de l'Indépendance de tous les peuples.

Malgré la distance, nous sommes de cœur avec vous et je me permets d'ajouter aux salutations fraternelles des camarades français les miennes particulièrement. Les grandes heures vécues en Espagne avec les Garibaldiens resteront à jamais un de mes plus beaux souvenirs.

Je suis certain que nos liens se resserreront encore à l'avenir.

Attendant avec impatience l'occasion d'aller dans la belle Italie, où j'ai vécu trois ans pendant l'autre guerre en des heures inoubliables,

je vous adresse à tous mes sentiments les plus fraternels, sans oublier mon compagnon de lutte durant tant d'années, le grand commissaire des Brigades Internationales, Luigi Longo, grand chef des Garibaldiens durant la Résistance en Italie .

Je vous embrasse tous fraternellement.

Le Président de
l'Amicale :

André MARTY
Député de Paris

YM/G/3

Paris, le 18 janvier 1949

Camarade Di Vittorio
Secrétaire de la C.G.T. Italienne
(Fédération Syndicale Mondiale)

Cher Camarade Di Vittorio,

La presse nous apprend ton arrivée à Paris pour assister aux travaux de la Fédération Syndicale Mondiale.

Les Anciens Volontaires Français en Espagne Républicaine t'envoient leur fraternelle amitié. Ils n'ont pas oublié Nicoletti, commissaire politique de la première Brigade Internationale, dans une période si difficile où il a fallu toute ta perspicacité politique et ton énergie, non seulement pour maintenir le moral dans la Brigade, mais pour briser les efforts de la 5ème colonne.

Les Anciens Volontaires Français sont heureux que les travailleurs italiens t'aient manifesté leur confiance en t'élisant à la tête de la C.G.T.

Ils désirent savoir jusqu'à quelle date tu restes à Paris.

../. ..

Si tu pouvais rester jusqu'après lundi prochain, 24, nous serions heureux d'organiser une petite réception en ton honneur; tu es, en effet, le premier volontaire italien des Brigades Internationales qui vient en France depuis la Libération.

Espérant avoir le plaisir de te voir, au nom du Bureau de l'Association, reçois nos fraternelles salutations.

Le Président :

André MARTY

Les Secrétaires :

André BRETON - Roger ANDRÉ

WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS
FÉDÉRATION SYNDICALE MONDIALE
FEDERACION SINDICAL MUNDIAL
ВСЕМИРНАЯ ФЕДЕРАЦИЯ
ПРОФЕССИОНАЛЬНЫХ СОЮЗОВ

Paris: le 31 janvier 1969

Address all correspondence to
Adresser la correspondance au
Toda comunicacion na de rer
dirigida a.

Адресовать
всю корреспонденцию:

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
1, Rue Vernet, 1 — PARIS (8^e)
Tél. : ÉLYsée 60-50.

Mon cher Marty

J'ai reçu l'invitation de
l'Amicale des anciens Volontaires
d'Espagne Républicaine pour
une réception en mon honneur.
Je te laisse seulement imaginer
combien je suis flatté par cette
invitation qui, au surplus, est
signée par toi, qui a été et
sera toujours le chef aimé des
combattants de la liberté de tous
les Pays. Je serais vraiment heureux
de me rencontrer, à l'occasion de
la dite réception, avec toi et
avec les camarades André Breton
et Roger Audré, ainsi qu'avec
d'autres camarades de notre lutte
héroïque d'Espagne.

Mais j'ai le regret de t'infor-
mer que je dois partir pour l'Ita-
lie mercredi, 2 février. Et je ne
crois pas que nous pourrions
organiser la réception. Je te

remercie beaucoup, mon cher André,
 et je te prie de bien vouloir en remercier
 auprès des camarades de l'Internationale.

Puisque j'ai l'occasion de venir sou-
 vent à Paris, pour le travail de la T. S. C. C.,
 on pourrait peut-être se voir à une pro-
 chain occasion.

Je te prie de bien vouloir tran-
 smettre mes remerciements et mes salu-
 tations fraternelles aux camarades de
 l'Internationale.

Bien fraternellement à toi, mon
 cher André. J'espère dans tous les cas,
 de te voir à mon prochain voyage
 à Paris. J'espère aussi, à la même oc-
 casion, de voir aussi Maurice et Jacques.

J. D. Vittoria

YM/G/2

19 Décembre 1950

Monsieur Ilio BARONTINI
Sénateur
ROMA

- ITALIA -

Mon Cher Camarade,

J'ai bien reçu la photographie de nos camarades Mehmet Shelm, Sandor, ainsi que de toi-même.

Si tu as l'occasion de les toucher, remercie-les chaleureusement de leur bon souvenir de ma part.

Bien fraternellement à toi et à tous les amis,

André MARTY
Député de Paris

*Repondu
de 3-II-51*

P.S.- Quand tu verras Edo, rappelle lui, je te prie, ma dernière lettre lui parlant de notre film qui vous aiderait beaucoup et que nous sommes prêts à vous envoyer pour un prix assez modique.

New-York, N. Y

Le 26 Octobre 1951

Les anciens combattants de la Brigade Lincoln annoncent aujourd'hui la formation d'un Comité pour défendre les volontaires de la Brigade Lincoln victimes de la loi Smith et d'autres mesures répressives.

En acceptant la présidence de ce comité, le docteur John L. Simon, qui fut officier médecin dans la Brigade Lincoln en Espagne, précisa : "John Gates et Bob Thompson, deux dirigeants éminents de la Brigade en Espagne, ont déjà été poursuivis sous la loi Smith, tandis que deux autres, Steve Nelson et Irving Weissman, sont mis en accusation le 5 Novembre à Pittsburgh. Steve Nelson risque une condamnation à 20 ans de prison en vertu de la loi périmée sur la sédition en Pensylvanie. Son jugement commencera le 5 décembre.

"Ce n'est pas un hasard, souligne le docteur Simon, si ces hommes ont été cités pour condamnation. Leur attitude contre le fascisme et pour la paix, leur combat pour la liberté démocratique et pour les droits du peuple nègre et /d'autres / ~~minorités~~ minorités opprimées, porte un coup dur à la course à la guerre du gouvernement. De plus, leur opposition tenace à Franco et à toute alliance avec son régime fasciste, les ont spécialement désignés pour des poursuites et des brimades ".

.../...

Dan Groden, secrétaire-trésorier du Comité, et ancien secrétaire de l'exécutif des anciens de la Brigade Lincoln, souligne : " J'ai connu personnellement Steve Nelson et Irving Weissman. Steve, qui s'éleva jusqu'au grade de lieutenant-colonel, mérita le respect, l'amour et l'admiration de tous ceux qui ont été sous ses ordres. En plus de son attitude très honorable en Espagne, Irving Weissman, ancien combattant de la deuxième guerre mondiale, participa aux batailles d'Anzio, Salerne, du Midi de la France et à la bataille des Ardennes; guerre au cours de laquelle il fut décoré 6 fois de l'étoile des combats.

"Tandis que Madrid, écrasé par Franco, est devenu une base pour les effrontés du Pentagone et les congressistes et sénateurs excitateurs à la guerre, souligne M. Groden, ces anciens combattants antifascistes sont menacés d'être baillonnés derrière les barreaux des prisons. "

En appelant à les soutenir les centaines de milliers d'Américains qui étaient à côté du peuple espagnol dans sa guerre contre Franco, Hitler et Mussolini, M. Dan Groden avertit que : "Tant que ne seront pas arrêtées les attaques contre la Constitution et la Déclaration des Droits, dont la loi Smith est un exemple, nous dénoncerons le danger de vivre sous un régime qui nous amène à un Etat fasciste qui prend modèle sur l'Etat fasciste de Franco. "

Le siège du Comité est : 23 West 26 th Street, et le téléphone est : Murray Hill 3-5057

AI Rou

FÉDÉRATION NATIONALE
DES
TRAVAILLEURS DES P.T.T.

PARIS. LE 19 Décembre 1951.

213, rue Lafayette PARIS (10^e Arr^e)



SECTION NATIONALE
DES AGENTS

M. André MARTY
Groupe Communiste,
Assemblée Nationale

PARIS.

TÉLÉPH : NORD 65-68

REFÉRENCE A RAPPELER N° I.533 RD/RC.

Cher Camarade,

Rentrant de BUCAREST où vient de se tenir une Conférence des Syndicats des P.T.T. et Radio (département professionnel de la F.S.M.), je suis chargé de te transmettre le fraternel souvenir du camarade roumain Valter ROMAN, ancien combattant des brigades internationales en Espagne.

Ce camarade est aujourd'hui ministre des P.T.T. de la République Populaire Roumaine.

M'étant acquitté de l'agréable mission dont j'étais chargé, je me permets de t'adresser également mes plus cordiales salutations syndicalistes, et mes meilleurs vœux de liberté et de paix pour l'année nouvelle.



R. DUHAMEL

Vice-Président de l'Union
Internationale des P.T.T.
et Radio

YM/G/2

22 Décembre 1951

Roumain

Camarade R. DUHAMEL
Vice-Président de l'Union
Internationale des P.T.T.
et Radio
213, rue Lafayette

Cher Camarade,

J'ai bien reçu ta lettre du
19 décembre.

Je te remercie chaleureusement des
salutations du camarade Walter ROMAN,
actuellement ministre des P.T.T. de la
République Populaire Roumaine, et suis
très heureux d'avoir reçu de ses
nouvelles.

Avec mes meilleures salutations
et mes remerciements,

André MARTY

CHS - AM10 - 313 - 1

COMMITTEE TO DEFEND LINCOLN VETERANS

Organized to aid victims of the Smith Act and other political persecution

23 WEST 26 STREET . NEW YORK 10, N. Y. . MURRAY HILL 3-5057

ME

JOHN L. SIMON, M. D.
Chairman

DAN GRODEN
Secretary-Treasurer

January 22, 1952
R 29 E

Dear Comrades:

We have just received your name as a representative of the International Brigade in your country.

As you can see from the enclosed material, we are engaged in a difficult struggle against the political persecution of our comrades. Anything that you can do to bring this matter to the attention of your countrymen will be of great help to us here.

We are enclosing the original announcement of the formation of our committee, a report of a delegation of Veterans of the Abraham Lincoln Brigade, and two very informative articles from the papers here.

You will be interested to know that our comrade Andre Marty has expressed the deepest concern about the persecution of the American Veterans, and that l'Humanite has given the story extensive coverage.

Won't you please write and tell us that you have received this material.

Salud y Victoria,
John L. Simon
John L. Simon, M. D.
Chairman

YM/G/2

21 Décembre 1951

André MARTY

au

Camarade MOREAU

HUMANITE

ci-joint la lettre et les coupures
de journaux que je reçois du Comité
pour la défense des Vétérans de la
Bridage Lincoln en Espagne Républicain
de

Je te demande ~~de~~ faire des extraits
de ces articles pour "L'Humanité".

Tu voudras bien me renvoyer la lettre,
, les coupures de journaux, ainsi
~~qu'un double des extraits que tu auras~~
~~envoyés à "L'Humanité"~~

Je désire les avoir pour demain jeudi
27 décembre à 14 heures.

Rendus

*bon sera de
21.XII.51*

27-XII-51

BI

EHS-AM-10-312-2

L'HUMANITE

VENTIER

Avant que ne commence son procès
devant le tribunal de **PITTSBURGH**

Steve NELSON

HEROS AMERICAIN DE LA GUERRE D'ESPAGNE

est l'objet d'une agression sur son lit d'hôpital

On s'attend de jour en jour à ce que commence, à Pittsburgh (Etats-Unis) le procès de Steve Nelson, dirigeant du Parti Communiste Américain de l'Etat de Pennsylvanie, ancien lieutenant-colonel de la brigade Lincoln, qui combattit en Espagne dans la guerre antifasciste contre Franco. Nelson a été arrêté et va être jugé en vertu d'une loi (périmée) sur la « sédition » en Pennsylvanie. Le président du tribunal devant lequel il va comparaître a décidé que le procès allait débiter im-

mediatement. Cette décision a été prise en dépit du fait que Nelson n'est pas assisté d'un avocat (beaucoup d'avocats hésitent à plaider devant le tribunal corrompu de Pittsburgh), et qu'un médecin assermenté a jugé que le dirigeant antifasciste n'était pas en mesure d'assister à de longues séances de tribunal.

En effet, Nelson, qui a été très gravement blessé dans un accident d'automobile, se trouve actuellement à l'hôpital. Mais le président du tribunal n'a cure de cette circonstance. Au contraire. Car il est lui-même vice-président d'une association féroce-ment réactionnaire, appelée « Les Américains en lutte contre le communisme ». Les méthodes de cette « lutte » sont caractérisées par le fait suivant : il y a quelques jours, Nelson a été attaqué sur son lit d'hôpital par un individu qui brandissait un revolver et menaçait Nelson de « lui faire sauter la cervelle ».

L'agresseur, qui avait réussi à s'introduire dans l'hôpital, put être désarmé. On sut qu'il appartenait à l'association des « Américains en lutte contre le communisme ». Nelson a déclaré, à la suite de cette agression, qu'elle « montrait de quel côté étaient ceux qui usent de force et de violence » (on sait que l'accusation de « violence » est mensongèrement utilisée aux Etats-Unis pour traîner les partisans de la paix devant les tribunaux et dans les prisons).

Le procès contre Nelson soulèvera en France l'indignation de tous les combattants de la paix.

Un « Comité pour défendre les volontaires de la brigade Lincoln », comité qui s'occupe donc aussi de Nelson, est formé à New-York, 23 West 26 th. Street New-York, 10.

MAJORITE "européenne" de Lisbonne

socialistes au R.P.F., a refusé de le suivre. Finalement, par 401 voix contre 101 (communistes et progressistes), l'ordre du jour dont nous parlons d'autre part a été voté.

En séance de nuit, l'Assemblée a commencé l'examen des crédits affectés aux dépenses d'équipement.

Ces crédits s'élèvent à 170 milliards. Le 6 novembre dernier, René Mayer avait indiqué qu'ils seraient de 200 milliards. Mais depuis cette date, a dit Courant, ministre du budget, le gouvernement a été obligé de faire des « économies ». Et sur quels chapitres a-t-on fait ces « économies » ? Lucien Lambert a montré, par exemple, qu'aucun crédit nouveau n'était prévu au titre des travaux de défense contre les eaux.

De son côté, Auguste Tournaud a protesté contre l'insuffisance des crédits prévus pour les travaux d'adduction d'eau, d'électrification, etc.. En ce qui concerne l'Education nationale, Madeleine Marzin a démontré que les crédits destinés aux constructions scolaires étaient dérisoires.

Madeleine Marzin intervient de nouveau pour montrer combien insuffisants sont les crédits prévus pour l'équipement de l'enseignement secondaire et Giovanni et Gabriel Paul sur les chapitres de l'enseignement supérieur et technique.

financiers

dant une période de quatre mois. Seule la loi-cadre sur la S.N.C.F. a été examinée jusqu'ici : sur la proposition de nos camarades Gosnat et Midol, et de notre ami Pierre Meunier, la loi-cadre a été repoussée par 23 voix (communistes, socialistes, sauf Pineau, et R.P.F.) contre 19 (M.R.P. et R.G.R.) et 3 abstentions (2 « ind. » et Pineau, socialiste).

Une fois ce vote acquis Pineau est revenu à la charge : il

15 janvier :

Une enquête de J

II. - La majorat appliquée aux « écon est i

S'il en est qui seront durement ce seront bien les « économiquement

Avec leurs 77 francs par jour la deuxième augmentation de 20 leur loyer ?

En effet la loi du 1er septembre 1948, dans son article 40, exonérait de toute augmentation de loyer les « économiquement faibles », tant qu'une indemnité compensatrice ne leur serait pas attribuée. Mais depuis, l'article 74 de la loi de Finances du 27 mai 1951 a abrogé cette décision.

Et le 15 juillet dernier ils se sont vu présenter une quittance majorée de 20 % sur la base du

YM/G/2

19 Novembre 1951

: Camarade Marcel CODETROY

Mon Cher Camarade,

J'ai envoyé aujourd'hui, à "L'Humanité", le résumé d'une lettre reçue de nos camarades américains de la Brigade Lincoln. Cette lettre est arrivée à l'adresse de l'Amicale, et le camarade Roger ANDRE me l'a fait parvenir sous prétexte qu'elle était écrite en anglais.

Ne crois-tu pas qu'il serait utile de demander à Roger ANDRE si je suis son domestique, ou s'il est toujours secrétaire administratif de l'Amicale ? Ne pouvait-il pas trouver quelqu'un à l'A.R.A.C. pour traduire de l'anglais en français ?

Fraternellement à toi,

André MARTY

P.S.- Ci-joint un exemplaire de la traduction de cette lettre.

AM/GODEFROY

YM/G/3

21 Novembre 1951

Camarade MENETRIER
Secours Populaire

Mon Cher Camarade,

Je t'envoie, ci-joint,
traduction de la lettre qui a été
adressée à l'Amicale des Anciens
Volontaires Français en Espagne
Républicaine.

Un article à ce sujet est
déjà paru dans "L'Humanité" de ce
jour.

A toutes fins utiles,

Bien fraternellement,

André MARTY

New York, N. Y.
October 26, 1951

FOR IMMEDIATE RELEASE

The Veterans of the Lincoln Brigade today announced the formation of a "Committee To Defend Lincoln Veterans" - victims of the Smith Act and other repressive measures.

In accepting the chairman ship of this committee, Dr. John L. Simon, who served as a medical officer with the Lincoln Brigade in Spain, stated: "John Gates and Bob Thompson, two outstanding leaders of the Brigade in Spain, have already been convicted under the Smith Act, while two others, Steve Nelson and Irving Weissman, are to appear for arraignment on November 5 in Pittsburgh. Steve Nelson is also facing a 20 year sentence under an obsolete Pennsylvania sedition law. His trial begins on December 5."

"It is no accident," Dr. Simon emphasized, "that these men have been singled out for persecution. Their strong stand against fascism and for peace, their fight for civil liberties and for the rights of the Negro people and other oppressed minorities, is a stumbling block to the administration's drive to war. Moreover, their consistent opposition to Franco and any alliances with his fascist regime have especially marked them for persecution and harassment."

Dan Groden, Secretary-Treasurer of the Committee, and former executive secretary of the Veterans of the Lincoln Brigade, stated: "I have personally known Steve Nelson and Irv Weissman. Steve, who rose to the rank of Lieutenant Colonel, earned the respect, love and admiration of all the men who served under him. In addition to serving honorably in Spain, Irv Weissman, a veteran of World War II, participated in the battles of Anzio, Salerno, Southern France and the Battle of the Bulge, in the course of which he earned six battle-stars."

"While Madrid, under Franco, has become the mecca for Pentagon brass and war-inciting Congressmen and Senators," Mr. Groden charged, "these veteran anti-fascist fighters are gagged into silence behind prison bars."

In appealing for the support of the hundreds of thousands of Americans who were on the side of the Spanish People in their war against Franco, Hitler and Mussolini, Dan Groden warned that: "Unless the attacks against the Constitution and the Bill of Rights as exemplified by the Smith Act are halted, we face the danger of living under a regime patterned along Franco's Fascist state."

The Committee is located at 23 West 26th Street, and its telephone number is MUrray Hill 3-5057.

#

Reçu de
Roger André
le 14/XI/1951



Amicale des Anciens Volontaires
En Espagne Republicaine
45 Rue Du Faubourg
Montmartre, Paris 9, France

YM/G/3

Paris, le 21 Novembre 1951

Monsieur John L. Simon
Président du Comité pour défendre les
Volontaires de la Brigade Lincoln
23 West 26 Th. Street
NEW-YORK 10, N.Y

- ETATS - UNIS -

Cher Monsieur et Ami,

Nous avons bien reçu votre lettre du 26 Octobre, de New-York, nous annonçant la formation de votre Comité prenant la défense de nos chers camarades John Gates, Bob Thompson, Steve Nelson et Irving Weissman, et nous vous remercions beaucoup de nous en avoir avisés.

Je vous envoie, ci-joint, une coupure du journal "L'Humanité" en date du 21 Novembre, qui a déjà publié un premier article.

Je demande à notre Association des Anciens d'Espagne - très peu nombreuse car la grande majorité de nos camarades sont tombés dans la lutte contre le fascisme - de faire connaître partout la menace qui pèse sur nos chers camarades.

Tenez-nous au courant de tout ce que vous faites et de leur situation. Cela nous intéresse beaucoup.

Je vous prie de croire, Cher Monsieur et Ami, à l'assurance de mes sentiments les plus cordiaux.

André MARTY
Président de l'Amicale

AM/ ADELIN/ MAGNIEN/ HUMA/ CE SOIR/ LIBE3/12/1949
ADDELIN

Gates

YA/0/7

Ar
 Camarade John GATES - Daily Worker
 35 East-12^e Street
 NEW-YORK

Les anciens volontaires français des Brigades Internationales en Espagne Républicaine protestent contre le verdict scandaleux prononcé contre John GATES, ancien commissaire politique de la Brigade Lincoln (XV^{ème} Brigade Internationale), ancien combattant de l'armée américaine en France, et contre ses camarades du Parti Communiste américain.

Ils renforceront la campagne en sa faveur; ils assurent les volontaires américains de la Brigade Lincoln de leur solidarité dans l'action pour l'acquiescement de John GATES et de ses camarades.

Paris, le 15 Octobre 1949

Pour le Bureau National
 de l'Association des Anciens Volontaires Français
 en Espagne Républicaine :

André MARTY
 Député de Paris

Marcel SAGNIER
 Ancien commandant de la
 XIV^{ème} Brigade

André BRISTON
 Secrétaire de l'Association



DAILY WORKER
1/17/52

A Better World

by Elizabeth Gurley Flynn

A Letter from Pittsburgh

Dear Elizabeth:

Your column on Steve Nelson's wonderful courtroom fight against the Steel Trust frame-up was inspiring. Copies of that issue of the Daily Worker are precious here. They are being passed from hand to hand by your friends in the coal mines and in the big J. & L. steel mills on Pittsburgh's South Side, and in the Westinghouse Electric plant.

Your column came just in time. Judge Montgomery is rushing this case. He may end the trial in several days. And the judge is already talking in court of the time when Steve's case goes "on appeal." The judge said in the presence of the jury that he wanted to be sure that Steve's case would not have to be "tried again."

Steve naturally asked for a mistrial on account of those prejudicial remarks. But you can see how the fascist have rigged the Pennsylvania courts. If Steve is convicted by this jury on account of the judge's prejudiced rulings he will have to appeal from one leader of the Americans Battling Communism to another. That is he will have to appeal from Montgomery, who is a member and former vice chairman of this A. B. C. group, to a higher judge, who used to be chairman of the fascist outfit. The higher judge is Judge Blair F. Gunther, who sits on the State Superior Court, which would pass on Steve's appeal.

Both these judges took part in the plot against Steve from the beginning. Judge Gunther presided at the original press conference when the labor spy, Matt Cvetic was introduced to the public. And Gunther and Montgomery then sanctioned the payment of \$200 in A. B. C. funds to Cvetic, when the stoolie first testified against Steve before the House Un-American Committee. Cvetic was a witness at this trial before the judge who OK'd the \$200 payment.

Steve's appeal would next go to the State Supreme Court, where Judge Michael A. Musmanno, Mussolini's fan, is sitting.

THE FASCISTS didn't reckon on one big thing, however, Elizabeth. They didn't reckon on the change that has taken place in the minds of the peo-

ple of Pittsburgh since the frame-up began in 1950. The red baiters were carrying things before them in those days. The fascist hoodlums were riding high. They used to curse Nelson to his face in the trial a year ago. They would curse Nelson and Andy Onda in the presence of court officials. But not a single hoodlum has dared to do that in the present trial.

The crowd that fills the courtroom every day has too much respect for the brave fighter on trial. And no one murmurs any applause any more when Judge Musmanno mentions the Korean war, which Steve opposes.

Even the prosecutor admits the Korean war is unpopular in Pittsburgh today. When you get the transcript of the trial you will notice the reasons that Assistant District Attorney William Cercone gave to objecting to the questions on the Korean war that Nelson was asking prospective jurors. Many "non-Communists" also object to the war, Cercone admitted. And he added that "we all know what the people think about the war."

This was said at a "side bar" conference with the judge, out of hearing of prospective jurors.

STEVE TREATS the State's star witness, Judge Musmanno, as a "fascist." He calls him a fascist to his face again and again, and he brings out the evidence of Musmanno's fascist record.

Judge Montgomery tries to stop this: "I'm not going into the trial of Mussolini or Hitler," the judge says, as he seeks to halt Steve's exposes of Musmanno's fascist motives.

But Steve isn't easily stopped. "I am showing that this man picked up the fascist bug in Italy under Mussolini and that he is spreading it in the United States," he says.

Musmanno pleads for help again and again: "I ask the court for protection," he begs Montgomery, as Steve reads Musmanno's praises of Mussolini and the fascisti in court and tells of Musmanno's studies in a fascist Italian school in Rome.

The court scene gets hot sometimes. Musmanno protests that Steve didn't "treat me like a guest," when he barged into Steve's bedroom in Philadelphia without a warrant last summer,

with his broken leg in a steel cast at the time.

"I don't treat a fascist like a guest," Steve snaps back.

"You tried to hit me with a crutch," Musmanno complains, as he told why he beat a hasty retreat from Steve's room.

"It's a good thing you weren't close enough," replied Steve.

"When a rat invades my home I have a right to strike it. . . ."

And Steve adds:

"You're a fine example for a Supreme Court judge. You think you're Mussolini."

The crowd grins. And Musmanno shouts, "You fought in Spain." He doesn't mention that Steve was fighting against Mussolini's legions as well as Franco's Falangists.

The Pittsburgh papers are saying little about the trial now. Their boys are doing too badly in court. But the crowd that fills the courtroom is carrying the story of the fight around. And the Daily Worker and defense leaflets are helping Steve's battle.

It's a great battle, and I want to tell you again how much your column has helped in this fight.

ART SHIELDS.



Veterans of the Abraham Lincoln
Brigade
23 West 26th Street, New York, N.Y.

The Veterans of the Lincoln Brigade have announced the formation of a "Committee to Defend Lincoln Veterans" - victims of the Smith Act and other repressive measures.

In accepting the chairmanship of this committee, Dr. John L. Simon, who served as a medical officer with the Lincoln Brigade in Spain, stated: "John Gates and Bob Thompson, two outstanding leaders of the Brigade in Spain, have already been convicted under the Smith Act, while two others, Steve Nelson and Irving Weissman, are to appear for arraignment in Pittsburgh. Steve Nelson is also facing a 20-year sentence under an obsolete Pennsylvania sedition law.

"It is no accident," Dr. Simon emphasized, "that these men have been singled out for persecution. Their strong stand against fascism and for peace, their fight for civil liberties and for the rights of the Negro people and other oppressed minorities, is a stumbling block to the administration's drive to war. Moreover, their consistent opposition to Franco and any alliances with his fascist regime have especially marked them for persecution and harassment."

Dan Groden, Secretary-Treasurer of the Committee, and former executive secretary of the Veterans of the Lincoln Brigade states: "I have personally known Steve Nelson and Irv Weissman. Steve, who rose to the rank of Lieutenant Colonel, earned the respect, love and admiration of all the men who served under him. In addition to serving honorably in Spain, Irv Weissman, a veteran of World War II, participated in the battles of Anzio, Salerno, Southern France and the Battle of the Bulge, in the course of which he earned six battle-stars.

"While Madrid, under Franco, has become the mecca for Pentagon brass and war-inciting Congressmen and Senators," Mr. Groden charged, "these veteran anti-fascist fighters are gagged into silence behind prison bars."

In appealing for the support of the hundreds of thousands of Americans who were on the side of the Spanish People in their war against Franco, Hitler and Mussolini, Dan Groden warned that: "Unless the attacks against the Constitution and the Bill of Rights as exemplified by the Smith Act are halted, we face the danger of living under a regime patterned along Franco's Fascist state."

The committee is located at 23 West 26th Street, and its telephone number is MURRAY Hill 3-5057.

CHS-AMMO-317-1



AIR MAIL

amicale des Anciens Volontaires
en Espagne Republicaine
45 Rue du Faubourg
Montmartre, Paris 9, France

C115 - AM 10 - 317-2

VALB

• 23 West 26th Street •

New York 10, N. Y.

Special Bulletin:

COMMITTEE TO DEFEND LINCOLN VETERANS
23 W. 26TH ST. NEW YORK 10, N.Y. MU 3-5057

REPORT OF
DELEGATION TO PITTSBURGH
ON NELSON SEDITION TRIAL

"Books and ideas are on trial!" was the outrageous admission of Judge Harry M. Montgomery, of the Allegheny County Court, now sitting as trial judge in the state sedition case against Steve Nelson, our beloved fellow-Brigader.

It is still hard to believe.

You sit down in the Spectators' section. The jury files in. The Judge enters. The clerk pronounces the court in session, and a deep rumbling shakes the courtroom as a huge loading dolly is rolled to the prosecutor's table. On it is a mass of books, bound by wire and overflowing from cardboard cartons. A carton is placed on the table; it contains single copies of pamphlets, from which the prosecutor picks one and advances to elicit testimony from a professional stoolpigeon, the renegade Paul Crouch. He is sworn in, and the prosecutor goes to work.

Q - "What is the name of this pamphlet?"

A - "Problems of Leninism by Stalin."

Q - "Did the defendant and yourself have any connection with this pamphlet?"

A - "Yes, we issued instructions for the pamphlet to be read when we were on the district committee of the Communist Party for California, Nevada and Hawaii."

Thus the stoolpigeon's relationship to the case is "established", over the strenuous objections by Steve Nelson. Next comes a series of questions which show that the same books and pamphlets now being shown in court were used in the curriculum of labor schools in California up to 1941. The prosecutor and the witness then build this into a fantastic plot about the use of secret couriers to deliver the curricula to the schools.

Q - "What does bourgeois mean? In your own words."

A - "Bourgeois comes from the French and according to the Communists it means the American system of free enterprise and belief in religion, and the Communists teach that this must be overthrown by force and violence so everyone becomes slaves and works for the Communists."

At almost every question, Steve is on his feet objecting to this nonsense which has nothing to do with the charge of "sedition". But monotonously the Judge drones out "Objection overruled, exception noted."

The witness is then turned over for cross-examination. Where

ordinarily a lawyer would have adequate research helpers to take notes, look up records, prepare proper questions - Steve and his wife Margaret, writing laboriously by hand to take down pertinent testimony, then have to scan their notes and Steve starts to cross-examine. Over the heated objections of the prosecutor, Steve brings out the long, vile record of this professional informer. His strike-breaking record is spread before the jury. His fingering of Harry Bridges. Steve brings out the fact that this stoolpigeon testimony being given now had been turned over to the F.B.I. over ten years ago - and of course there is no answer to the question of why this so-called evidence is being dusted off and presented at this trial.

A pertinent question relating to the unreliability of the witness is met by objections by the prosecutor, and usually sustained by the Judge. When Steve objects, the Judge informs him that he will have a chance to prove his side of the story in his defense. Meanwhile the lies and distortions are part of the record. At one point, Steve has the witness floundering and the prosecutor and Judge come to his aid; while a consultation is going on before the bench - the witness winks broadly at a juror, who smiles back.

With the cross-examination concluded, court is recessed until one in the afternoon. We go up to the defense table, and that well-known grin breaks out on Steve's face. But we can't help but notice how drawn and thin he looks. Heck, we remember Steve as a robust 190-pounder, and here he is down to about 140 lbs., and still limping from the after-effects of his accident last spring.

"How come you have no lawyers, Steve?"

"Well, fellas, I'll tell you. You know my wife, Margaret? We sent out over 700 letters to lawyers all over the state. Not a one would take our case."

"Couldn't you get one from out of the state?"

"Yes, but when they came into court and asked the Judge for thirty days, or even less, to permit a lawyer to familiarize himself with a new case, we were turned down. This happened to Horace Meldahl of West Virginia, Louis Fleischer of New York, and even to one of the Pittsburgh lawyers whom Judge Montgomery had proposed as possible counsel for me. So I had to undertake my own defense, since no alternative was possible."

"What effect is this trial having on you, Steve?"

"Well, you know, fellas, I'm not going to take this fight lying down. You tell all the guys I really appreciate all they are doing. Tell them every little bit helps - and the fight we are putting up in this courtroom is a part of the same pattern of our fight against Franco fascism."

The three of us then asked for an appointment with Judge Harry M. Montgomery, trial judge in the "sedition" case against Steve. We were ushered into his chambers and, after introducing ourselves, told the Judge that Steve was loved and respected all over the world as a fearless fighter against fascism. We informed him of the many letters of inquiry we had received, asking how it was possible for Steve Nelson to be tried for "sedition", since it was a well-known fact that Steve had fought with the International Brigades against the force and violence of the fascists seeking to overthrow the legally elected government of Spain.

The Judge went into an involved explanation that the "sedition" act did not punish men for having books, but for "using the books for allegedly seditious purposes." That brought up the question of ideas. We asked the Judge if books and ideas were not actually on trial in the Pittsburgh case. And Judge Montgomery agreed that "books" and "ideas" are on trial in his court. He readily admitted that the same books could be found in public libraries - were being studied in the Pittsburgh colleges - but when asked whether prosecution was being contemplated or could be carried on against those reading and teaching from these same books, the Judge said it was a question of the intent behind the teaching which was seditious. Thought control, so characteristic of a police state, is taken as the normal course of events by this judge in the sovereign state of Pennsylvania.

We expressed our strong objections to the denial of the right to counsel in this case, and the indignation of world public opinion over the inhuman physical treatment accorded Steve.

Our visit reinforced our belief that common judicial and human standards have been thrown overboard by the courts. For Judge Harry M. Montgomery has openly admitted that he is serving as an officer of a professional anti-Communist organization, called "Americans Battling Communism". But he has blandly asserted that this does not affect his judicial bias. Under any normal court procedure this is grounds for disqualification on his part.

People all over the world are saying that this trial should not be taking place at all. For his heroic life-time fight against fascism, Steve Nelson should be honored, not persecuted by the State of Pennsylvania. We urge that protests be sent to Governor John S. Fine, Harrisburg, Pennsylvania, against this legal lynching.

We must remember also that this sedition act, thirty years old, was unearthed because of the war hysteria in the country. The next step against Steve is a federal trial. He has been indicted under the Smith Act, along with our fellow-Vet Irv Weissman and four others.

It is clear to the delegation that a deal has been worked out between the federal and state officials. The Department of Justice is not averse to having the Smith Act trial open with three of the six defendants - Steve, Andy Onda and Jim Dolsen - already found guilty under the Pennsylvania sedition act.

We must be alert to this, and respond without waiting for this new trial to get under way. Address your demands to President Truman that he direct his Attorney General to quash the Smith Act indictment against Steve and his co-defendants in the Pittsburgh case. Let us do all in our power to see that this second frame-up does not even get started.

Moe Fishman
Executive Secretary
Veterans of the Lincoln Brigade

John L. Simon, M. D.
Chairman
Committee to Defend Lincoln Vets

Dave Nieder
veteran of the Lincoln Brigade

CHRONOLOGY

- March 1951 - STATE SEDITION TRIAL STARTS AGAINST NELSON, ONDA AND DOLSEN
- May 1951 - NELSON SERIOUSLY INJURED IN AUTO ACCIDENT AND SEVERED FROM TRIAL
- August 17, 1951 - ON EVE OF JURY DECISION IN SEDITION TRIAL ONDA AND DOLSEN ARRESTED ON SMITH ACT CHARGE...STEVE ARRESTED WHILE STILL CRIPPLED FROM ACCIDENT, FORCED TO GO TO JAIL ON CRUTCHES...IRV WEISSMAN, BILL ALBERTSON, BEN CARREATHERS ALSO ARRESTED.
- August 23, 1951 - FEDERAL GRAND JURY SUMMONED...ONDA AND DOLSEN FOUND GUILTY IN SEDITION TRIAL
- August 25, 1951 - FEDERAL GRAND JURY RETURNS INDICTMENT OF SIX UNDER SMITH ACT
- December 8, 1951 - STEVE NELSON ATTACKED BY GUNMAN WHILE LYING SICK IN PITTSBURGH HOSPITAL
- December 17, 1951 - STEVE FORCED TO GO ON TRIAL ON SEDITION CHARGE DESPITE WEAK PHYSICAL CONDITION...DENIED RIGHT TO COUNSEL, DEFENDS HIMSELF

(We, as a result of our visit to Pittsburgh, have sent the following letter to President Truman. We urge all Vets to send similar letters, to get your organizations to take up this question - to get the issue popularized in your trade union papers.)

President Harry S. Truman, The White House, Washington, D. C.

Dear Sir:

We demand that you direct your Attorney General quash the Smith Act indictments against Abraham Lincoln Brigade Veterans Steve Nelson and Irving Weissman and their co-defendants. The atmosphere of hysteria spread by the application of this thought control measure sees its logical culmination in the state "sedition" trial now unfolding in a Pittsburgh courtroom. "Books and ideas are on trial in this case" is the candid admission of Judge Harry M. Montgomery, who then proceeds to violate the Bill of Rights by depriving the defendant of the right to counsel.

We saw fascism first hand and fought against it in Spain. We have seen the same kind of fascist steps being brought into an American courtroom. Justice of the Supreme Court Douglas saw fit to warn of the extreme danger now unfolding to our democratic way of life as a result of the hysteria now enveloping our country. We heartily concur in these sentiments and can report from our experiences in Pittsburgh that time is running out.

Immediate action to quash the Smith Act indictment against the Pittsburgh Six will go a long way toward restoring our democratic way of life.

(Signed) Moe Fishman, Dave Nieder, John L. Simon, M.D.

(The following telegram was sent by the delegation upon its arrival back in New York. All Vets are urged to do likewise immediately.)

Governor John S. Fine, State Capitol, Harrisburg, Pa.

WE PROTEST THE FRAME-UP "SEDITION" TRIAL NOW TAKING PLACE IN PITTSBURGH COURTROOM AGAINST STEVE NELSON. BOOKS AND IDEAS ARE ON TRIAL IN VIOLATION OF THE CONSTITUTIONAL RIGHTS OF THE AMERICAN PEOPLE. RIGHT TO COUNSEL HAS BEEN DENIED THIS DEFENDANT. URGE THAT YOU INTERVENE TO STOP THIS SHAMEFUL ATTACK ON CIVIL LIBERTIES.

Moe Fishman, Dave Nieder, John L. Simon, M.D.

Nelson to Jury: Frameup Can't Halt Fight for Peace, Socialism

By ART SHIELDS

PITTSBURGH, Jan. 17.—Steve was full of confidence in the future of his party—the Communist Party—as he finished his opening statement to the jury.

(Nelson's first witness was Dr. Herbert Aptheker, Marxist scholar and historian. He began testifying after Nelson concluded his opening statement.)

"The corporations think they can halt the movement for peace and Socialism by salting Steve Nelson and other Communists away for many years," Nelson declared.

"They should remember that Mussolini tried that too. So did Hitler and Tojo. Chiang Kai-shek did, too, with the help of billions of dollars from American taxpayers. And the Chinese people threw him out."

The Pittsburgh corporations will not be able to stop the tide of history, added Nelson. Nearly half the human race is taking the path of peace and Socialism already.

WITCHHUNTER OBJECTS

The prosecutor, William Cercone, kept objecting to Steve's picture of what Socialism would mean to Pittsburgh. Cercone wanted Steve only to deal with the bogymen definitions of Socialism utter-

ed by his uncle the witchhunting Judge Michael A. Musmanno.

Nelson denounced the prosecutor's lies that Socialism would take away the little fellow's home and car and personal possessions.

On the contrary, the worker would get a much better home, shorter hours, long vacations with pay and other social gains. But the steel mills and the utilities and the other big plants would become the property of the people.

"The steel companies fear this," said Nelson, "That's why they have placed these Marxist books (pointing to the pile of prosecution exhibits on the counsel table) on trial."

PROUD OF WAR RECORD

Nelson struck back hard at Cercone as a supporter of Gen. Franco the Spanish dictator, at another point in his talk.

"I am accused of fighting in Spain," he exclaimed. "Yes, I fought in Spain. And I'm proud that I did so. I went to Spain with more than 3,000 other American volunteers to defend democracy against fascism. I felt that Hitler and Mussolini would make war on America if they succeeded in overthrowing democracy in Spain.

"And that's what happened. They did go to war against America after they conquered the people in Spain. And they went to war with the help of bases which Franco, whom Mr. Cercone supports, gave to Hitler."

Nelson also smashed the prosecutor's slanders that Communists were not patriots like himself.

"The prosecutor knows," replied Nelson, "that Henry Forbes, the chairman of the Communist Party in Pittsburgh, gave his life for the U. S. at the Anzio beachhead. The prosecutor also knows that 15,000 American Communists fought for America in the same war against fascism."

Nelson referred to his own record as an unemployed workers' leader in the anthracite region in the depression period, when he talked of the Communist Party's work for the day to day needs of the American people.

"I led many delegations of unemployed to Harrisburg and elsewhere when we were fighting for emergency relief and unem-

(Continued on Page 6)

DAILY WORKER - 1/19/52

CHS - AM 10 - 319 - 1

... years imprisonment under the thought-control Smith Act because of the "crime" of writing an article celebrating the 70th birthday of William Z. Foster.

That, at any rate, is the formal charge against Lannon, national maritime coordinator of the Com-



AL LANNON

unist Party. His real crime, however, rests on the fact that he champions a world peace, which is a menace to the highest profits in the history of man, and that he has been instrumental in taking millions of dollars from ship owners in the form of increased wages for seamen.

When Lannon first went to sea, shipping out of Philadelphia on the S.S. Freida of the Union Sulphur Line in 1925, wages were sometimes as low as \$25 a month and workaways, it was common for men to receive as pay only their food and passage.

Hiring in 1925 was done by shipping crimps, brokers representing the operators who sold jobs to seamen and then fleeced them of every penny upon their return from a trip. The International Seamens Union on the east coast was run by a corrupt bureaucracy that spent all of its time protecting the owners.

The National Maritime Union and the rotary hiring in the union hall are monuments to men like Lannon. Long before Joe Curran had ever thought of a union, Lannon was active in the Sailors Union of the Pacific, taking part in job actions as early as 1927, and in 1930 he became a charter member of the Marine Workers Industrial Union, more responsible than any other agency in developments that resulted in the formation of the NMU.

PAUL ROBESON, speaking before last week's fine-spirited and well-attended "We Charge Genocide" rally in New York, sponsored by Ben Gold and other union leaders, said the masses of Negro people are becoming so aroused these days that they are "driving their leaders to greater action." Noting the appeal of the NAACP board to the labor movement for a protest stoppage in commemoration of Mr. and Mrs. Harry T. Moore who were murdered in Florida, Robeson added:

"Some of these leaders speak as they never spoke before."

But we can't as yet say the same for the great majority of the white trade union leaders. Few of them, as yet, give much heed to the sentiments and pressure of the minority of Negro members in the unions. The bulk of the white workers have not yet moved in earnest on the issue of civil rights. That is the primary problem. For that reason it was heartening to witness the overflow "We Charge Genocide" rally with its 90 percent attendance by whites, mostly unionists. Ben Gold and the others are doing an historic thing by the initiative they have taken, now being followed by unions in other parts of the country.

IT IS TO BE HOPED that



CHS AM 10 - 319-2

Daily Worker

President — Joseph Dermer; Sec

VISHINSKY'S RE

AS USUAL, THE WAS
dering badly, pooh-poohing
the Soviet Union agreed to
ington insisted on in the A-

For months, the Wash
has been pounding the desk
spection and A-bomb abolit
been that the world needs
weapons first then inspection
is kept. What will there be
not outlawed first, Vishinsky

BUT NOW THE SOV
atomic murder, has agreed
urges simultaneous inspectio

It goes further to meet
it urges "continuous inspecti
its own, to prevent the mak
is a major move to break the

This concession opens th
of humanity from the drea
thrown our great statesmen

In Paris, U.S. delegate
this. Then, when he noticed
a profound impression even
to Washington by the "i

Nelson

(Continued From Page 3)

ployment insurance," he said. And many victories were won in this fight.

Nelson also dealt with his visit to the Soviet Union some 20 years ago which the prosecutor cites as evidence of "sedition."

"The prosecutor knows that I made no secret of my visit. I delivered at least 50 lectures about my visit to the Soviet Union in Pennsylvania when I came back. I told miners of the modern mining villages that I saw. These modern villages had replaced the little company towns with their little shacks that the miners had in the days of the czar."

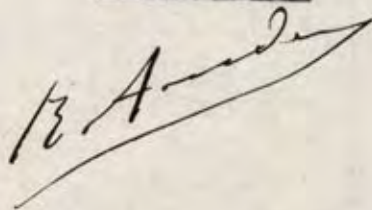
And Nelson reminded the jury: "I'm not alone on trial. Democracy is on trial here. If you can't choose what you want to read you will also be denied the right to choose whom you can vote for. And if America lets the 60 ruling families censor our books and our ideas then America will have become a land of Yes Men without any freedom."

Cher Camarade Marty,

A la suite de notre conversation de ce jour concernant les volontaires Américains, je me suis aperçu que tu m'avais transmis la traduction de la lettre à Aragon, signée par un certain Irving Fajans. Mais, la lecture de deux autres lettres contenues dans le dossier fait apparaître clairement que cet individu n'exprime nullement l'opinion des Vétérans de l'Abraham Lincoln, mais sa position personnelle. Il indique d'ailleurs qu'il est en contradiction avec l'organisation. Dans ces conditions il n'est pas possible de rédiger la lettre que nous avions prévue et je pense qu'il est bien d'attendre une réponse officielle des Camarades Anciens Volontaires Américains.

Par contre je t'adresse un projet lettre à Gates, car je pense qu'il est nécessaire d'avoir une réponse officielle des Camarades.

Roger ANDRE



John GATES - "Daily Worker" 50 east, 13 street -
NEW YORK CITY - "U.S.A.

passé 15-X-48

Association Anciens Volontaires Français en Espagne
Républicaine salue vaillant commissaire brigade "LINCOLN"
et solidarise avec travailleurs américains contre
poursuites injustes.

André MARTY, député

Léon Manvais, 44 rue le Peletier PARIS IX°
P.C.F.

Léon MA'VAIS
44, rue le Peletier PARIS IX°
P.C.F.
New York

AM/ADELA

YM/G/3

A son Excellence
Monsieur l'Ambassadeur
des Etats-Unis d'Amérique
PARIS

Les anciens volontaires français des Brigades Internationales en Espagne Républicaine protestent contre le verdict scandaleux prononcé contre John GATES, ancien commissaire politique de la Brigade Lincoln (XVème Brigade Internationale), ancien combattant de l'armée américaine en France, et contre ses camarades du Parti Communiste américain.

Ils décident de porter à la connaissance du peuple français le verdict injuste prononcé contre John GATES et ses camarades, et ne cesseront leur campagne qu'avec la libération de John GATES.

Paris, le 15 Octobre 1949

Pour le Bureau National
de l'Association des Anciens Volontaires Français
en Espagne Républicaine

André MARTY
Député de Paris

Marcel SAGNIER
Ancien Commandant de la
XIVème Brigade

André BRETON
Secrétaire de l'Amicale

Paris, le 9 Février 1950

Vétérans de la Brigade "Abraham Lincoln"
23 West 23th Street
NEW-YORK 10

U.S.A.

Chers Camarades,

Nous venons d'être avisés que vous envisagez la publication d'un livre sur l'Espagne, intitulé "The Heart of Spain".

Nous ne pourrions qu'applaudir de tout coeur à cette heureuse initiative si nous n'apprenions, avec une très désagréable surprise que, parmi les collaborateurs de cette anthologie, figure Ernest HEMINGWAY.

Nos camarades imaginent difficilement que l'auteur de "Pour qui sonne le glas" puisse encore trouver quelque crédit parmi les anciens combattants des Brigades Internationales. Ils admettent moins encore que certains de ceux-ci fassent appel à la collaboration d'un homme qui a abusé de la généreuse hospitalité du peuple espagnol pour bafouer sa lutte héroïque, pour insulter basement deux des plus belles figures de la guerre d'Espagne, particulièrement chères aux anciens des Brigades Internationales: nos camarades Dolores IBARRURI et André MARTY.

Nous sommes persuadés que, seul, un manque d'information a pu dicter un tel choix de votre part.

Nous ne vous cachons pas que cette nouvelle a suscité une profonde émotion parmi tous nos camarades et qu'ils sont impatients de recevoir vos explications, à ce sujet.

Nous vous serions obligés de bien vouloir, par la même occasion, nous communiquer la liste des autres collaborateurs de votre ouvrage.

Nous nous excusons d'exprimer notre senti-

ment sans détour; mais, entre camarades ayajt lutté et souffert ensemble pour la même cause, la franchise est de rigueur.

Dans l'attente de vous lire, nous vous adressons, chers Camarades, nos très fraternelles salutations.

Pour le Bureau de l'Amicale :

Roger ANDRE

YM/G/2

*M'accord
avec vous*

2 février 1950

André MARTY
à la
Camarade ATELA

Ecrire aux camarades de la Brigade
Lincoln en disant que nous apprenons
qu'ils ont fait un livre intitulé
"The Heart of Spain"

Dans les collaborateurs de l'antholo-
gie, il y a Ernest Hemingway, cam-
arade de l'Espagne républicaine,
de Dolorès, d'André MARTY.

Leur demander des explications, et
la copie des collaborateurs de leur
livre.

Ce soir

PARIS, LE 31 Janvier 1950

DIRECTION

Cher camarade André Marty,

Veillez trouver ci-joint copie de la lettre que j'ai adressée aujourd'hui même aux Vétérans de la Brigade Abraham Lincoln à New-York qui m'avaient demandé l'autorisation d'inclure un poème de moi dans une anthologie consacrée à la guerre d'Espagne et faite à leur profit.

Très fidèlement et respectueusement
à vous,

Aragon

ARAGON

*La copie de la lettre en question
est envoyée à Adèle*

120 Ocean Parkway
Brooklyn, New York

February 20, 1950

Dear Louis Aragon:

I am writing you in response to the note you sent along with the permission form for "Santa Espina". I think I should make it clear that I am writing you as an individual and not as executive secretary of the Veterans of the Abraham Lincoln Brigade, as I resigned from that position a few days ago.

I have no way of knowing how carefully considered the note you sent was--whether it was the expression of your personal desire not to be in a book with Hemingway, or if it reflected your opinion that Hemingway and certain others should not be, could not be in a book about Spain.

In any case, your note stirred up a row, and many inferences were drawn from it which were not necessarily there. As a result, the book itself, which can be an important weapon in the struggle for a free Spain, is in danger of not coming out at all, or in my opinion, in a form which seriously weakens its effectiveness in developing the United Front around Spain.

This present book is the second in a projected series of five which we hope will present a fully rounded picture of all the aspects of the Spanish War. The first book published last March was a facsimile reproduction of the "Volunteer for Liberty", paper of the XVth Brigade during the war years, and was sold out in six weeks.

This book, THE HEART OF SPAIN, was conceived as a United Front book. The rule of thumb which we used in compiling it, was to exclude the red baiters, and the literary lice--the Malrauxs, the Koestlers, the Dos Passos. We did not exclude those who have withdrawn from progressive activity, or who have remained silent, or who have made it plain that they are not communists but have not red baited.

Every author who granted permission to be included had to consider, and did consider, the following facts. The book was being published by our organization, which is listed by the Attorney General as "subversive". It was being edited by a man who is one of the "Hollywood Ten" and who has been convicted of contempt of Congress of the United States. They would appear in a book with more than twenty avowed Communist writers. Their own material and the purpose of the book would be directly in conflict with the official position of the American Government in regard to Franco.

I know that the authors considered this seriously, as some refused permission, and others had all kinds of misgivings before consenting to appear in it. I think the list of authors and the table of contents as it existed on the day we got your letter (I am enclosing a copy) is a fine example of a United Front project.

I think I have given you enough background to now be able to plunge into the heart of the matter. When I received your note, I was somewhat taken aback as I had sent you the forms for permission almost as an afterthought. I had been in touch with your publisher here, Duell, Sloane and Pierce, and they had said OK and I had almost sent the book to press. The book has been in preparation for almost a year, and we have had at least twenty discussions on it. I had also consulted with other people outside our executive board whose opinion and judgement I respected and had in some cases incorporated their suggestions and in other cases rejected them.

As I say, your note disturbed me, so I got in touch with Johnny Gates. His opinion was that your note raised certain serious problems, and we called an executive board meeting to discuss them.

You, Louis Aragon, were present at the meeting by virtue of the respect we have for you as a writer and a man, but all you had to speak for you was your note which was either a political storm signal, a reflection of a personal desire, or anything else in between which could be used to bolster the arguments of the various points of view.

Since the core of the discussion was around Hemingway and his book "For Whom the Bell Tolls", I will use that as my point of departure. Everybody was in agreement that it was a horrible book, and I think I should point out that we attacked the book when it was published. Many reviews were published. We organized symposiums, etc. Later, when the motion picture came out, we renewed our criticisms.

Yet I am sure that it is safe to say that in America, Hemingway is identified in the minds of most people as a partisan of the Republic. And I do not think we should push aside such contributions as he did make as a writer and speaker during the war. Since the Spanish War and since his book he has associated himself with some (not many) progressive causes. As a matter of fact we used him at a dinner a few years ago.

If the position had been taken at the meeting and by other progressive organizations that we should consign Hemingway to hell along with the Malrauxs and Koestlers, I might not agree with this position, but I could go along with it. But the position was taken that it would be perfectly all right to use Hemingway at a dinner, a meeting, on a petition, on an appeal letter, but not in this book. That fine a distinction I cannot understand and cannot go along with.

Another position (a bit of a compromise) was that we use the Hemingway material but print a critique of his book. This too, I cannot understand. How can you invite a man to speak at dinner and then have the chairman of the dinner attack him for something he said ten years ago?

To develop this further, if the line is drawn at Hemingway, it must also logically be drawn at a good number of other writers we include. Writers who do not go along with us on other questions but

who will come along on the question of Spain. The question which should have been answered at the meeting (and in my opinion, was not) is where to draw the line. I have indicated previously the yardstick which was used by Mr. Bessie and myself.

The motion which was adopted is in my opinion a weak and inconclusive one. It is--

That we use a critique of FOR WHOM THE BELL TOLLS. That this critique be sent to you explaining that we would like to use Hemingway and the critique. If you refuse, we will drop Hemingway and use the critique. If you agree, we will write Hemingway, telling him what we are doing, and ask him if he still wants to be in the anthology.

I am sure the weaknesses of this decision are apparent to you. They reflect a desire to use Hemingway, but ask you to make the decision. Part of the reason for this motion was that the opinion was expressed that if we used Hemingway and dropped you (by your request) it would create an international scandal and that you might blast the book and in that way destroy its usefulness.

For myself, I do not see how you or any other anti-fascist could possibly attack this book, and I believe that this argument was used to stifle discussion.

It is possible that my understanding of the United Front and its application to day-to-day work is faulty, but I cannot refrain from quoting Dimitrov, who said that we must take the petty bourgeoisie as they are and not as we would like them to be. There is no question in my mind but that following out the motion that was passed would alienate other writers in the book.

In my opinion the confusion of the thinking around this point is best expressed by the various other motions which were made. While it is true they were defeated, I think they express less an approach to the problem of the book in terms of America today, and rather more a desire to find a "modus vivendi" with you.

The other motions were:

1. To print a critique of "For Whom the Bell Tolls", and drop Hemingway himself.
2. To print Hemingway and the other writers to whom you might find objection and print a critique of each of them.
3. No critiques, no Hemingway.
4. To write a preface to the book which would criticize a number of writers in the book on their position or lack of position today.

My own motion, which was defeated, was:

That I write you explaining what kind of book it was and what we hoped to do with it, and ask you to reconsider your decision in the light of this letter. If you did not, to drop your poem.

I am certain by this time that you have realized that I was in a minority. My personal decision, of no great importance to anyone but myself, was not to lend my name to the book if it was published in the manner described above, as I feel that doing it that way, if nothing else, commits a serious sectarian error.

Be that as it may, I think you owe the vets an elaboration of the position you took in your note. And if I may suggest it, you should write them quickly, so that they can proceed on the book. The address is:

Veterans of the Abraham Lincoln Brigade
23 West 26th Street
New York 10, N. Y.

If you care to do so, I would appreciate hearing from you personally. In that case, my address is at the head of this letter.

Salud,

Irving Fajans

P.S. I am sending a copy of this letter to the Veterans organization, to Johnny Gates, and to Alvah Bessie.

uopwa#16

Paulo A. M. M.

120, Ocean Parkway
Brooklyn, New-York

20 Février 1950

Cher Louis Aragon,

Je vous écris en réponse au mot que vous avez joint à la formule d'autorisation pour "Santa Espina". Je pense que je dois bien préciser que je vous écris à titre personnel et non comme Secrétaire général des Vétérans de la Brigade Abraham Lincoln, fonction que j'ai résignée il y a quelques jours.

Je ne suis pas en mesure de savoir avec quel soin le mot que vous avez envoyé a été pesé, s'il exprime votre désir personnel de ne pas figurer dans un livre avec Hemingway, ou s'il traduit votre opinion qu'Hemingway et un certain nombre d'autres ne doivent pas, ne peuvent pas figurer dans un livre sur l'Espagne.

En tous cas, votre mot a fait du bruit, et on en a tiré beaucoup de conclusions qui ne s'imposaient pas. Résultat, le livre lui-même, qui peut être une arme importante dans le combat pour une Espagne libre, court le danger de ne pas paraître du tout, ou selon moi, de paraître sous une forme qui le rendra sérieusement moins propre à développer le Front Uni autour de l'Espagne.

Le présent livre est le second d'une série devant en comprendre cinq qui, nous l'espérons, dresseront un tableau absolument complet de la guerre d'Espagne sous tous ses aspects. Le premier livre publié en Mars dernier était une reproduction en fac-similé du "Volontaire pour la Liberté", journal de la XVème Brigade pendant les années de guerre. Il fut épuisé en six semaines.

Ce livre-ci, Le Coeur de l'Espagne, a été conçu comme un livre du Front Uni. La règle absolue que nous avons ~~suivie en le composant~~, ce fut de rejeter les mangeurs de Rouges et les poux de la littérature, les Mañaux, les Koestler, les Dos Passos. Nous n'avons pas rejeté ceux qui se sont tenus à l'écart de l'action progressiste, ceux qui ont gardé le silence, ou ceux qui ont dit clairement qu'ils n'étaient pas communistes, mais n'ont pas mangé du Rouge.

...../
.....

Tous les auteurs qui ont accordé leur autorisation d'être insérés avaient à considérer, et ont effectivement considéré les faits suivants. Le livre se trouvait publié par notre organisation, qui est classée par le Procureur général comme "subversive". Il se trouvait édité par un homme qui compte parmi les "Dix d'Hollywood" et qui a été convaincu d'offense au Congrès des Etats-Unis. Ils figureraient dans un livre avec plus de vingt écrivains Communistes avoués. Ils se mettaient, par leur propre contribution et par l'objet du livre, en opposition directe avec la position officielle du gouvernement américain à l'égard de Franco.

Je sais que les auteurs ont considéré sérieusement la chose, certains ayant refusé l'autorisation, et d'autres ayant montré toutes sortes de réticences avant de consentir à figurer dans le livre. Je pense que la liste des auteurs et la table des matières, telle qu'elle était constituée le jour où nous avons reçus votre lettre (je joins une copie de cette table) est un bel exemple du Front Uni que nous projetons.

Je pense que je vous ai suffisamment retracé les préliminaires pour pouvoir maintenant en venir au coeur de l'affaire. Quand j'ai reçu votre mot, je fus un peu abasourdi, car je vous avais envoyé les formules d'autorisation pour la forme, en quelque sorte. J'avais pris contact avec vos éditeurs d'ici, Duell, Sloane et Pierce, ils s'étaient dits d'accord et j'avais presque envoyé le livre à la presse. Le livre avait été en préparation pendant près d'un an, et nous avons eu au moins vingt discussions à son sujet. Je m'en étais également entretenu avec des gens n'appartenant pas à notre bureau exécutif, dont je respectais l'opinion et le jugement, et j'avais dans certains cas tenu compte de leur suggestions et, dans d'autres, les avais rejetées.

Comme je vous l'indique, votre mot m'avait troublé, et aussi me mis-je en rapport avec Johnny Gates. Il exprima l'opinion que votre mot soulevait certains problèmes sérieux et nous convoquâmes une réunion du bureau exécutif pour les discuter.

Vous, Louis Aragon, étiez présent à la réunion, en vertu du respect que nous avons pour vous en tant qu'écrivain et en tant qu'homme, mais tout ce que vous aviez pour parler ~~en~~ en votre nom, c'était votre mot qui pouvait être signal d'une tempête politique, la manifestation d'un désir personnel, ou quelque chose d'intermédiaire qui pouvait être employé à concilier les arguments des différents points de vue.

Puisque la discussion a tourné principalement autour d'Hemingway et de son livre "Pour qui sonne le glas", je prendrai ce sujet pour point de départ. Tout le monde convint que c'était un livre odieux et j'estime devoir souligner que nous avons attaqué le livre lorsqu'il a passé. Beaucoup de comptes rendus furent publiés. Nous organisâmes des meetings, etc... Par la suite, quand sortit la version

cinématographique, nous renouvelâmes nos critiques.

Cependant je tiens qu'on peut affirmer qu'en Amérique, Hemingway est considéré dans l'esprit de bien des gens, comme un partisan de la République. Et je ne pense pas qu'on doive rejeter des contributions comme celles qu'il apporta pendant la guerre comme écrivain et orateur. Depuis la guerre d'Espagne et depuis son livre, il s'est associé à quelques causes progressistes (pas nombreuses). Nous l'avons du reste fait venir à un dîner il y a quelques années.

Si la position avait été prise, au cours de la réunion et par d'autres organisations progressistes, d'envoyer Hemingway au diable avec les Malraux et Koestler, j'aurais pu ne pas approuver cette position, mais je pouvais m'y ranger. Mais on a considéré qu'il était parfaitement juste de faire figurer Hemingway à un dîner, un meeting, sur une liste de pétition, sur une lettre d'appel, mais pas dans ce livre. Cette distinction subtile, je ne peux la comprendre et ne peux l'accepter.

Une autre position (s'efforçant à un compromis) était que nous utilisions l'envoi d'Hemingway, mais que nous publions une critique de son livre. Cela non plus, je ne peux le comprendre. Comment peut-on demander à quelqu'un de prendre la parole à un dîner et puis admettre que le président du dîner l'attaque, pour quelque chose qu'il a dit dix ans plus tôt ?

Pour préciser ma pensée, si la ligne de démarcation rejette Hemingway, elle doit aussi logiquement rejeter bon nombre des autres écrivains que nous publions. Des écrivains qui ne nous suivent pas sur d'autres questions mais qui nous suivront sur la question de l'Espagne. La question à laquelle on aurait dû répondre au cours de la réunion (et, à mon avis, on n'en a rien fait), c'est de savoir par où faire passer la ligne de démarcation. J'ai indiqué préalablement quel critère nous avons pris, M. Bessie et moi.

La résolution qui fut adoptée est à mon sens faible et ne conclut rien. Elle demande :

Que nous publions une critique de
"Pour qui sonne le glas".

Que cette critique vous soit envoyée en vous expliquant que nous désirerions publier Hemingway et la critique.

Si vous refusez, nous renoncerons à Hemingway et nous publierons la critique. Si vous êtes d'accord, nous écrirons à Hemingway, en l'informant de ce que nous faisons, et lui demanderons s'il désire toujours figurer dans l'anthologie.

Je suis sûr que la faiblesse de cette décision vous apparaît. On exprime le désir de publier Hemingway, mais on vous demande de faire la décision. On a justifié en partie cette résolution en déclarant que si nous utilisions Heming-

way et renoncions à vous (sur votre demande), il en résulterait un scandale international et vous pourriez stigmatiser le livre et par là lui enlever toute utilité.

Pour moi, je ne vois pas comment vous ou tout autre antifasciste pourrait valablement attaquer ce livre, et je crois que cet argument fut utilisé pour clore la discussion.

Il se peut que ma conception du Front Uni et de son application dans la pratique quotidienne soit erronée, mais je ne peux m'empêcher de citer Dimitrov, qui disait que nous devons prendre les petits-bourgeois comme ils sont et non comme nous voudrions qu'ils fussent. Il ne fait pas de doute dans mon esprit qu'en appliquant la résolution adoptée, nous nous priverons d'autres écrivains parmi ceux qui sont prévus dans le livre.

À mon sens, la confusion de pensée qui s'est établie sur ce point ressort parfaitement de différentes autres notions qui ont été présentées. Étant donné qu'elles ont été repoussées, je pense qu'elles envisagent moins la question posée par le livre dans les perspectives actuelles de l'Amérique, et traduisent bien plutôt le désir de trouver un "modus vivendi" avec vous.

Voici ces autres notions :

1°) Publier une critique de "Pour qui sonne le glas" et renoncer à Hemingway.

2°) Publier Hemingway et les autres écrivains contre qui vous pourriez présenter des objections et publier une critique sur chacun d'eux.

3°) Pas de critiques, pas d'Hemingway.

4°) Écrire une préface du livre qui critiquerait un certain nombre d'écrivains publiés dans le livre à propos de leur position ou de leur absence de position actuelle.

Ma propre motion, qui fut repoussée, était :

Que je vous écrive pour vous expliquer de quelle sorte de livre il s'agissait et ce que nous en attendions, et pour vous demander de reconsidérer votre décision à la lumière de cette lettre. Si vous refusiez, nous renoncerions à votre poème.

Je suis sûr qu'en ce moment vous avez compris que j'étais en minorité. Ma décision personnelle, sans grande importance pour tout autre que moi, fut de ne pas prêter mon nom au livre s'il était publié sous la forme indiquée ci-dessus, car je sens que ~~son~~ le faire de cette manière constitue pour le moins une sérieuse faute de sectarisme.

En tout état de cause, je pense que vous devez aux vétérans d'expliquer plus largement la position que vous avez

.../
...



VETERANS OF THE ABRAHAM LINCOLN BRIGADE

23 WEST 26th STREET • NEW YORK 10, N. Y. • MUrray Hill 3-5057

February 23, 1950

Dear Comrade Andre:

Even though I am writing on the official stationary of the organization, I wish to make it clear that I am answering your note as an individual, and not as Executive Secretary, as I resigned from this position last week.

I am sure the organization will answer your letter officially. The position I take on the inclusion of Hemingway and other writers in the book is perhaps best explained by the letter which I sent to Louis Aragon, and which I now enclose.

The Executive Board of our organization of course takes another position, and I am sure they are competent to express it to you.

With my best fraternal greetings,

Salud,

Irving Fajans

uopwa#16



VETERANS OF THE ABRAHAM LINCOLN BRIGADE

23 WEST 26th STREET • NEW YORK 10, N. Y. • MURRAY HILL 3-5057

February 24, 1950

Dear Comrade Aragon:

Your letter in response to our request for permission to include your work in our projected anthology on Spain caused a very serious discussion at several meetings of the executive board of our organization.

Up to this point we have not arrived at any decision as to what our policy shall be in regard to Ernest Hemingway and other authors in the same general category whom we had contemplated using.

We wish to thank you for bringing to our attention the incorrectness of our position in regard to Hemingway. As you can understand, the letter written to you by Irving Fajans is not the position of the executive board of the Veterans of the Abraham Lincoln Brigade. It is his personal position, and from it you can see the questions that have entered into our discussion.

We feel that within the next fortnight we shall be able to arrive at a final decision as to what our course will be on HEART OF SPAIN. We will write you again and let you know.

Comradely yours,

Jack Shafran
for the Executive Board

P. S. A copy of this letter is being sent to the Amicale des Anciens Volontaires de l'Espagne Republicaine.

uopwa#16

Paris, le 6 mars 1950

Distribution :

5 ex

Original : Gates

Copies : AM-Amicale-

-pour les camarades Anglais
(à faire parvenir)

-pour les camarades tchèques
(par A.M.)

Au
Camarade John GATES
"Daily Worker"
35 East - 12^o Street
NEW-YORK
(U.S.A.)

Concernant :

VETERANS OF THE ABRAHAM LINCOLN BRIGADE
23- West 26 th Street - New-York 10, N.Y
Murray Hill 3-5057

Cher Camarade,

Dans une lettre datée du 9 Février, nous avons exprimé aux Vétérans de la Brigade Abraham Lincoln, notre stupéfaction indignée de voir que dans la liste des collaborateurs pour la réalisation du livre "The Heart of Spain", figurait Ernest Hemingway, ainsi d'ailleurs que de toute une série d'individus traitres à la cause du peuple espagnol.

Nous avons reçu une lettre datée du 23 Février, signée d'Irving Fajans, accompagnée d'une copie d'une lettre qu'il a adressée à notre ami Aragon. Dans ses deux textes Irving Fajans indique clairement qu'il n'exprime que son opinion personnelle, nous estimons quand à nous qu'il est heureux que sa position soit différente de celle des autres Camarades. Nous serions en effet, pétrifiés si nos Camarades anciens volontaires américains se laissaient entraîner à réaliser une telle oeuvre avec de tels collaborateurs. Cela, en effet, signifierait qu'ils prennent une position en contradiction avec la lutte que nous avons menée en commun en Espagne contre le fascisme, et cela nous amènerait à cesser avec eux toute relation fraternelle.

Nous voudrions donc savoir une réponse officielle de l'organisation des Vétérans de l'Abraham Lincoln et nous espérons qu'ils ne se laisseront pas entraîner dans cette voie.

CHS-AMMO - 329 - 1

Nous ne pouvons croire que ce soit l'opinion des Vétérans de la Brigade Abraham Lincoln. Nous pensons plutôt que c'est celle de quelques individus traîtres à la lutte anti-fasciste et passés au service des trusts, ~~et~~ nous sommes décidés, pour conserver aux Brigades Internationales tout leur prestige si mérité, de dénoncer publiquement ceux qui veulent faire de la publicité au dénommé Hémingway et à ses pareils.

C'est pourquoi nous vous prions de nous dire le plus vite possible ce qui se passe *et votre opinion,*

Avec notre fraternel salut anti-fasciste.

Pour les Anciens Combattants Français
en Espagne Républicaine

Le Secrétaire de l'Association :

Roger ANDRÉ

Handwritten: J. P. ...
Hemingway est venu en Espagne. Le peuple espagnol l'a très bien reçu. Il se présentait alors comme un journaliste progressiste à l'Etat-Major de la 45ème Division au front, chez le colonel HANS, commandant de la division.

Il a rencontré André MARTY, délégué spécial du ministre de la Défense pour les Brigades Internationales. Il a causé une heure avec André MARTY, a proclamé son amour du peuple espagnol et son éloge des Brigades Internationales.

Dès son retour en Amérique, il a écrit un livre infâme : "Pour qui sonne le glas"

Il a fait mettre en film ce livre falsifiant toutes les luttes des Espagnols pour la liberté, en les présentant sous un aspect ~~sex~~ pornographique qui n'existe pas en Espagne.

Mais il fait plus : il traîne dans la boue la grande figure qui représente l'Espagne martyrisée, Dolorès IBARRURI. Il traîne dans la boue les hommes des Brigades Internationales en les présentant comme des bandits, et en particulier notre camarade André MARTY.

Que des hommes qui ont été en Espagne veulent faire de la publicité à cet individu, cela indique qu'ils n'ont plus rien de commun avec la lutte anti-fasciste.

Le nommé Irving Fajans écrit qu'il s'agit d'un livre de front unique. Il ne s'agit pas d'un livre de front unique, il s'agit d'un livre qui a pour but d'exalter la littérature des valets des trusts qui n'a eu d'insultes que pour les héros qui luttèrent pour défendre leur pays contre le fascisme.

Nous ne pouvons croire que ce soit l'opinion des Vétérans de la Brigade Abraham Lincoln. Nous pensons plutôt que c'est celle de quelques individus traîtres à la lutte anti-fasciste et passés au service des trusts et nous sommes décidés, pour conserver aux Brigades Internationales tout leur prestige si mérité, de dénoncer publiquement ceux qui veulent faire de la publicité au dénommé Hémingway et à ses pareils.

C'est pourquoi nous vous prions de nous dire le plus vite possible ce qui se passe .

Avec notre fraternel salut anti-fasciste.

Pour les Anciens Combattants Français
en Espagne Républicaine

Le Secrétaire de l'Association :

Roger ANDRÉ

CUS. AMMO-330-1

Paris, 9 Mars 1950

Concernant :

VETERANS OF THE ABRAHAM
LINCOLN
23 West 26 street - New-York 10

Au
Camarade John GATES
"Daily Worker"
35 East - 12^e Street
NEW-YORK
(U.S.A.)

Cher Camarade,

Dans une lettre datée du 9 Février, nous avons exprimé aux Vétérans de la Brigade Abraham Lincoln, notre stupefaction indignée de voir que dans la liste des collaborateurs pour la réalisation du livre "The Heart of Spain", figurait Ernest HEMINGWAY, ainsi d'ailleurs que de toute une série d'individus traîtres à la cause du peuple espagnol.

Nous avons reçu une lettre datée du 23 Février, signée d'Irving Fajans, accompagnée de la copie d'une lettre qu'il a adressée à notre ami Aragon. Dans les deux textes d'Irving Fajans, il indique clairement qu'il n'exprime que son opinion personnelle, nous estimons quand à nous qu'il est heureux que sa position soit différente de celle des autres camarades. Nous serions, en effet, pétrifiés si nos camarades anciens volontaires américains se laissaient entraîner à réaliser une telle œuvre avec de tels collaborateurs. Cela, en effet, signifierait qu'ils prennent une position en contradiction avec la lutte que nous avons menée en commun en Espagne contre le fascisme, et cela nous amènerait à cesser avec eux toute relation fraternelle.

Nous voudrions donc savoir une réponse officielle de l'organisation des Veterans de l'Abraham Lincoln, et nous espérons qu'ils ne se laisseront pas entraîner dans cette voie.

Hemingway est venu en Espagne. Le peuple espagnol l'a très bien reçu. Il se présentait alors comme journaliste progressiste, ami de l'Espagne. En Mai 1938 à l'état Major de la 45ème Division Internationale au front, chez le Colonel HANS, commandant de la Division, il a rencontré André MARTY, délégué spécial du Ministre de la Défense pour les Brigades Internationales. Il a causé une heure avec André MARTY, a proclamé son amour du peuple espagnol et a fait l'éloge des Brigades Internationales.

Dès son retour en Amérique, il a écrit un livre infâme: "Pour qui sonne le glas".

Il a fait mettre en film ce livre falsifiant la grande lutte du peuple espagnol pour la liberté, en présentant le peuple sous un aspect pornographique qui n'existe pas en Espagne.

Mais il a fait plus : dans son livre il traîne dans la boue la grande figure qui représente l'Espagne martyrisée, Dolores IBARRURI. Il traîne dans la boue les hommes des Brigades Internationales en les présentant comme des bandits, et en particulier notre Camarade André MARTY.

Que des hommes qui ont été en Espagne veulent faire de la publicité à cet individu, cela indique qu'ils n'ont plus rien de commun avec la lutte antifasciste, ni avec les volontaires internationaux.

Un Irving Fajans écrit qu'il s'agit d'un livre de front unique. Il ne s'agit pas d'un livre de front unique, il s'agit d'un livre qui a pour but d'exalter la littérature des valets des truqs qui n'a eu d'insultes que pour les héros qui luttaient pour défendre leur pays contre le fascisme.

Nous ne pouvons croire que ce soit l'opinion des Vétérans de la Brigade Abraham Lincoln. Nous pensons plutôt que c'est celle de quelques individus traitres à la lutte antifasciste et passés au service des truqs; nous sommes décidés, pour conserver aux Brigades Internationales tout leur prestige si mérité, de dénoncer publiquement ceux qui veulent faire de la publicité au dénommé Hémingway et à ses pareils.

C'est pourquoi, nous vous prions de nous dire le plus vite possible ce qui se passe et votre opinion.

Avec notre fraternel salut anti-fasciste;

Pour les Anciens Combattants Français
en Espagne Républicaine

Le Secrétaire de l'Association :

Roger ANDRE

*pour les camarades
Tchéquais, qui doit faire
parvenir*

V-183

Paris, 9 Mars 1950

Concernant :

VETERANS OF THE ABRAHAM
LINCOLN
23 West 26 street - New-York 10

Au
Camarade John GATES
"Daily Worker"
35 East - 12^o Street
NEW-YORK
(U.S.A.)

CHS-AMAO

Cher Camarade,

Dans une lettre datée du 9 Février, nous avons exprimé aux Vétérans de la Brigade Abraham Lincoln, notre stupefaction indignée de voir que dans la liste des collaborateurs pour la réalisation du livre "The Heart of Spain", figurait Ernest HEMINGWAY, ainsi d'ailleurs que de toute une série d'individus traîtres à la cause du peuple espagnol.

Nous avons reçu une lettre datée du 23 Février, signée d'Irving Fajans, accompagnée de la copie d'une lettre qu'il a adressée à notre ami Aragon. Dans les deux textes d'Irving Fajans, il indique clairement qu'il n'exprime que son opinion personnelle, nous estimons quand à nous qu'il est heureux que sa position soit différente de celle des autres camarades. Nous serions, en effet, pétrifiés si nos camarades anciens volontaires américains se laissaient entraîner à réaliser une telle œuvre avec de tels collaborateurs. Cela, en effet, signifierait qu'ils prennent une position en contradiction avec la lutte que nous avons menée en commun en Espagne contre le fascisme, et cela nous amènerait à cesser avec eux toute relation fraternelle.

Nous voudrions donc savoir une réponse officielle de l'organisation des Veterans de l'Abraham Lincoln, et nous espérons qu'ils ne se laisseront pas entraîner dans cette voie.

Hemingway est venu en Espagne. Le peuple espagnol l'a très bien reçu. Il se présentait alors comme journaliste progressiste, ami de l'Espagne. En Mai 1938 à l'état Major de la 45ème Division Internationale au front, chez le Colonel HANS, commandant de la Division, il a rencontré André MARTY, délégué spécial du Ministre de la Défense pour les Brigades Internationales. Il a causé une heure avec André MARTY, a proclamé son amour du peuple espagnol et a fait l'éloge des Brigades Internationales.

....

Dès son retour en Amérique, il a écrit un livre infâme: "Pour qui sonne le glas".

Il a fait mettre en film ce livre falsifiant la grande lutte du peuple espagnol pour la liberté, en présentant le peuple sous un aspect pornographique qui n'existe pas en Espagne.

Mais il a fait plus : dans son livre il traîne dans la boue la grande figure qui représente l'Espagne martyrisée, Dolores IBARRURI. Il traîne dans la boue les hommes des Brigades Internationales en les présentant comme des bandits, et en particulier notre Camarade André MARTY.

Que des hommes qui ont été en Espagne veulent faire de la publicité à cet individu, cela indique qu'ils n'ont plus rien de commun avec la lutte antifasciste, ni avec les volontaires internationaux.

Un Irving Fajans écrit qu'il s'agit d'un livre de front unique. Il ne s'agit pas d'un livre de front unique, il s'agit d'un livre qui a pour but d'exalter la littérature des valets des truts qui n'a eu d'insultes que pour les héros qui luttaient pour défendre leur pays contre le fascisme.

Nous ne pouvons croire que ce soit l'opinion des Vétérans de la Brigade Abraham Lincoln. Nous pensons plutôt que c'est celle de quelques individus traitres à la lutte antifasciste et passés au service des truts; nous sommes décidés, pour conserver aux Brigades Internationales tout leur prestige si mérité, de dénoncer publiquement ceux qui veulent faire de la publicité au dénommé Hémingway et à ses pareils.

C'est pourquoi, nous vous prions de nous dire le plus vite possible ce qui se passe et votre opinion.

Avec notre fraternel salut anti-fasciste;

Pour les Anciens Combattants Français
en Espagne Républicaine

Le Secrétaire de l'Association :

Roger ANDRE

CHS - AMMO - 331 - 2

YM/G/3

Paris, le 18 Juillet 1951

Camarade John GATES - Editor
"Daily Worker"
35 East - 12^o Street
NEW - YORK

Cher Camarade John,

Au moment où la répression des instigateurs d'un nouveau conflit mondial s'abat sur toi, nous venons t'assurer, au nom des Anciens Volontaires Français en Espagne Républicaine, de notre fraternelle solidarité.

Nous sommes fiers de constater que le vaillant Commissaire de la XV^{ème} Brigade Internationale, la Brigade "Lincoln", est resté au premier rang dans le combat actuel de même nature que celui que nous menions ensemble voici 15 années sur les fronts de Madrid, contre le fascisme fauteur de guerre et ses complices de la non-intervention, pour la liberté et pour la paix du monde.

Les anciens maîtres de Franco, les fascistes hitlériens et mussoliniens, sont finalement tombés sous les coups des peuples grâce surtout à la grande Union Soviétique. Leurs sinistres projets d'asservissement des peuples ont été brisés.

../. .

Il en sera de même des mêmes projets de domination mondiale des nouveaux protecteurs de Franco, les fauteurs de guerre auteurs du Pacte Atlantique.

Toujours solidaires de ton action en faveur de la Paix, nous te serrons affectueusement les mains.

André MARTY
Député de Paris

François VITTORI
Ancien commissaire de
la ~~XIVème Brigade~~

45° Division

Marcel SAGNIER
Ancien commandant de la
XIVème Brigade

Jean CHAINTRON
Ancien commissaire-adjoint
de la XVème Brigade
"Lincoln"

Vol. of the L-Lin Book22 West 26th StreetNew York 10 NY

February 24, 1950

Let. NYfor the purchase of HemlockHeart of Spencehas done in disposal

(John Sade?)

THE HEART OF SPAIN

* *

Contents

Dorothy Parker
Alvah Bessie

Introduction
Editor's Preface

PRELUDE TO TREASON

Federico Garcia Lorca
Emilio Barrera)
Rafael Olazabal)
Antonio Goicoechea)
Louis MacNeice
Ruth Domino
J. Alvarez del Vayo

Ballad of the Spanish Civil Guard

Aide-Memoir

Remembering Spain
The Wonderful White Paper
One Small Detail

THE PEOPLE (1936)

Dolores Ibarruri
Sol Funaroff
Constancia de la Mora
Pablo Neruda
Father Juan Garcia Morales)
Father Leocadio Lobo)
Jose Bergamin)
Pius XI)
Herbert Read
Jay Allen
Emilio Prados
Michael Blankfort
Mamuel Altolaguirre
Dolores Ibarruri
Muriel Rukeyser
Anonymous
Pablo Neruda
Pablo de la Torriente-Brau
Rex Warner
Alfred Kantorowicz
Ben Maddow
Ruiz Vilaplana
Frederick I. Lord

Danger! To Arms!
The Bull in the Olive Field
The First Days
Spain Within my Heart

"The Voice of the People..."

Bombing Casualties
Blood Flows in Badajoz
The Arrival
Impasse
Madrid
Rather be Widows
Mediterranean
"I Could Never Get Angry..."
The International Brigade Arrives
Havana to Madrid
Arms in Spain
Fritz Giga
The Defenses
"Down With Intelligence!"
Soldier of Fortune

NON-INTERVENTION (1937)

Francisco Giner
Mike Quin
Nicolas Guillen
Irving Fajans
Pablo Neruda
Joe Gordon
Charles Donnelly
J. Bronowski
Steve Nelson
F. L. Lucas
Dorothy Parker
Rafael Alberti
Prudencio de Pereda
Gabriel Audisio
James Neugass
Harold Smith
Edwin Rolfe
David McKelvy White
Jack Lindsay
S. M.
Sylvia Townsend Warner
S. F.
Brian Howard
Lillian Hellman
Sophia Schleyen
John Cornford)
Margot Heinemann)

The World Will be Ours
Not Valid for Travel in Spain
Spain
Tourists to Lyons
Battle of the Jarama
Bringing in John Scott
Poem
Guadalajara
El Fantastico
Proud Motherhood
Soldiers of the Republic
Radio Seville
The Denunciation
The Good Fascist
Before Battle
Action at Brunete
City of Anguish
"I Hope it Doesn't Bore You..."
Looking at a Map of Spain
Doran at Belchite
Benicasim
Street-Fighting
For Those With Investments
"The Little War"
Plaza de Espana

Two Poems

DRESS REHEARSAL (1938)

Edgell Rickword	To the Wife
James Norman	Captain Barnardi's Cannons
C. Day Lewis	Bombers
Heywood Broun	How Do You Sleep, Franco?
Herbert L. Matthews	Breakthrough
Lawrence Fernsworth	It Is Not a Fact
Joseph North	Spanish Notebook
Vincent Sheean	Four Poems
The Spanish Government	The Thirteen Points
David Guest	By the Banks of the Ebro
Margot Heinemann	The New Offensive
Alvah Bessie	Hill 666
Ring Lardner, Jr.	Somebody Had to do Something
H. B. Mallalieu	Spain 1938
Juan Negrin Lopez	Spain Will Not Forget
Norman Rosten	Spanish Sequence
Dolores Ibarruri	Goodby, Brothers
Genevieve Taggard	Veterans of the Abraham Lincoln Brigade
<u>Dr. Edward K. Barsky</u>	The Road to Los Olmos
<u>Ernest Hemingway</u>	Teruel

THE CONSCIENCE OF THE WORLD (1939)

John Howard Lawson	Blockade
Miguel Hernandez	The Winds of the People
Norman Corwin	They Fly Through the Air
Howard Fast	Departure
Herbert L. Matthews	The Last Days
Rafael Alberti	You Have Not Fallen
Antonio Bahamonde	"The Ancient Christian Traditions"
Art Shields	The Fifth Column

"MADRID WILL BE THE TOMB OF FASCISM"
(1939-19..?)

Edna St. Vincent Millay	Say That we Saw Spain Die
Tom Ray	Liberté, Égalité, Fraternité
Archibald MacLeish	The Spanish Lie
Milton Wolff	Spanish Lesson
Edwin Rolfe	First Love
Milton Robertson	Ballad for Herman Bottcher
Louis Aragon	Santa Espina
Alvah Bessie	Joe Hecht
<u>T. H. Wintringham</u>	Monument
Martha Gellhorn	The Undefeated
Bernardo Clariana	Rendezvous with Spain
Ilya Ehrenburg	"I Have Been Kissed by the Snake"
Genevieve Taggard	Andalucia
Jose Gomez Galloso	"I Am Still Alive..."

MEMORIAL

<u>Ernest Hemingway</u>	On The American Dead in Spain Killed in Action
-------------------------	---

Notes

Bibliography

LE COEUR DE L'ESPAGNET A B L E

DOROTHY PARKER
ALVAH BESSIE

Introduction
Préface de l'édition

PRELUDE A LA TRAHISON

FEDERICO GARCIA LORCA
EMILIO BARRERA)
RAFAEL OLAZABAL (
ANTONIO GUICOECHEA)

Ballade du *garde* Civil Espagnol
Aide-mémoire

LOUIS MAC NEIGE
RUTH DOMINO
J. ALVAREZ DIL VAYO

Le merveilleux papier blanc
Un petit détail

LE PEUPLE (1936)

DOLORES IBARRURI
SOL FUNAROFF
CONSTANCIA DE LA MORA
PABLO NERUDA

Danger ! Aux armes !
Le taureau dans le champ d'olives
Les premiers jours
L'Espagne en mon coeur

PERE JUAN GARCIA MORALES)
PERE LEOCADIO LOBO (
JOSE BERGAMIN)
PIE XI (

"La voix du peuple..."
...

HERBERT READ
JAY ALLEN
EMILIO PRADOS
MICHAEL BLANKFORT
MANUEL ALTOLA GUIRRE
DOLORES IBARRURI.
MURIEL RUKEYSER
ANONYME

Pertes par bombardement
Le sang coule dans Babajoz
L'arrivée
Impasse
Madrid
Plutôt être veuves
Méditerranée
"Je ne pourrai jamais me mettre en
colère"

PABLO NERUDA
PABLO DE LA TORRIENTE-BRAU
REX WARNER
ALFRED KANTOROWICZ
BEN MADDOW
RUIZ VILAPLANA
FREDERICK I. LORD

La Brigade Internationale arrive
La Havane-Madrid
Combate en Espagne
Fritz Giga
Les défenses
"A mort l'intelligence!"
Soldat de fortune

-5-

prise dans votre lettre. Et si je peux vous la suggérer, vous devriez leur écrire rapidement de façon qu'ils puissent poursuivre la préparation du livre.

Voici leur adresse :

Les Vétérans de la Brigade ABRAHAM LINCOLN
23 West 26 th Street
NEW-YORK 10, NEW-YORK

Si vous voulez bien *vous ranger à cet avis*, je serais heureux de vous lire personnellement. Dans ce cas, mon adresse est en tête de cette lettre.

Salut.

Irving FAJANS.

P.S. : J'envoie une copie de cette lettre à l'organisateur des Vétérans, à Johnny GATES et à Alvah BESSIE.

NON-INTERVENTION (1937)

FRANCISCO GINER
MIKE QUIN

Le monde nous appartiendra
N'est pas valable pour les
voyages en Espagne

NICOLAS GUILLEN
IRVING FAJANS
PABLO NERUDA
JOE GORDON
CHARLES DONNELLY
J. BRONOWSKI
STEVE NELSON
F. J. LUCAS
DOROTHY PARKER
RAFAEL ALBERTI
PRUDENCIO DE PEREDA
GABRIEL AUDISIO
JAMES NEUGAS
HAROLD SMITH
EDWIN ROLFE
DAVID Mc KEIVY WHITE

Espagne
Touristes pour Lyon
La bataille du Jarama
Présentation de John Scott
Poème
Guadalajara
El Fantastico
Orgueilleuse maternité
Soldats de la République
Radio, Séville
La dénonciation
Le bon fasciste
Avant la bataille
Engagement à Brunette
Ville d'angoisse
"J'espère que cela ne vous
ennuie pas"

JACK LINDSAY
S.M.
SYLVIA TOWNSEND WARNER
S.F.
BRIAN HOWARD
LILLIAN HELLMAN
SOPHIA SCHLEYEN

En regardant une carte d'Espagne
Doran à Belchite
Benicasim
Combat de rue
Pour ceux qui ont des placements
"La petite guerre"
Plaza de Espana

JOAN CORNFORD)
MARGOT HEINEMANN (

Deux poèmes

REPETITION GENERALE (1938)

EDGELL RICKWORD
JAMES NORMAN
C. DAY LEWIS
HEY WOOD BROON
HERBERT L. PATTHEWS
LAWRENCE FERNSWORTH
JOSEPH NORTH
VINCENT SHEEAN
LE GOUVERNEMENT ESPAGNOL
DAVID GUEST
MARGOT HEINEMANN
ALVAH BESSIE
RING LARDNER Jr.
H.B. MALLALIEU
JUAN NEGRIN LOPEZ
NORMAN ROSTEN
DOLORES IBARRURI
GENEVIEVE TAGGARD

A l'épouse
Les canons du Capitaine
Bombardiers
Comment dors-tu, Franco ?
Briser l'étreinte
Ce n'est pas une vérité établie
Carnet espagnol
Quatre poèmes
les treize points
Sur les rives de l'Ebre
La nouvelle offensive
Côte 666
Quelqu'un devait faire quelque chose
Espagne 1938
L'Espagne n'oubliera pas
Suite Espagnole
Au revoir, frères
Les vétérans de la Brigade
Abraham Lincoln
La route de Los Olmos
Teruel

DI. EDWARD K. BARSKY
ERNEST HEMINGWAY

LA CONSCIENCE DU MONDE (1939)

JOHN HOWARD LAWSON	Blocus
MIGUEL HERNANDEZ	le souffle du peuple
NORMAN CORWIN	Ils volent dans l'air
HOWARD FAST	Départ
HERBERT L. MATTHENS	Les derniers jours
RAFAEL ALBERTI	Vous n'avez pas cédé.
ANTONIO BAHAMONDE	"Les vieilles traditions chrétiennes"
ART SHIELDS	La cinquième colonne

"MADRID SUR LE TOMBEAU DU FASCISTE"

(1939-19...?)

...

EDNA St-VINCENT MILLAY	Dites que nous avons vu mourir l'Espagne
TOM RAY	Liberté, Egalité, Fraternité
ARCHIBALD MAC LEISH	le mensonge espagnol
MILTON WOLFF	La leçon espagnole
EDWIN ROLFE	Premier amour
MILTON ROBERTSON	Ballade pour Herman Bottcher
LOUIS ARAGON	Santa Espina
ALVAH BESSIE	Joé Hecht
T.H. WINTRINGHAM	Monument
MARTHA GELLHORN	L'invaincu
BERNARDO CLARIANA	Rendez-vous avec l'Espagne
ILYA EHRENBURG	"J'ai été embrassé par le serpent"
GENEVIEVE TAGGARD	Andalucia
JOSE GOMEZ GALLOSO	"Je suis toujours vivant..."

...

MEMORIAL

<u>ERNEST HEMINGWAY</u>	Sur un Américain mort en Espagne Tué au Combat
-------------------------	---

NOTES

Bibliographie

recevoir de prêts. Je crois que c'est sur ce plan seulement que se place la modification de l'ordonnance d'octobre 1945 proposée à l'Assemblée.

Je n'aurais pas demandé la parole dans ce débat restreint si M. Durbet n'avait fait allusion à un texte. Je tiens à faire une rectification. Je lis à la page 39 de la publication qu'il a citée : « La mutualité ne crée pas systématiquement des œuvres sociales, mais au contraire recherche par priorité des accords avec les organismes professionnels de praticiens. Ce n'est qu'à défaut des ententes nécessaires qu'est préconisée la réalisation d'œuvres sociales. »

D'ailleurs, aucune des 51 pharmacies mutualistes, sur les 14.000 pharmacies existant en France, n'a été créée postérieurement à 1937. Je tenais à attirer sur ce point l'attention de l'Assemblée, afin que le problème ne soit pas déplacé.

Je le répète, il s'agit aujourd'hui simplement de réparer une anomalie dans notre législation. Pour cette raison et compte tenu du fait que neuf millions de Français, soit un sur cinq, sont mutualistes, le groupe socialiste unanime votera la proposition de loi.

M. le président. Personne ne demande plus la parole ?...

Je mets aux voix l'ensemble de la proposition de loi.

(L'ensemble de la proposition de loi, mis aux voix, est adopté.)

M. le président. L'Assemblée nationale prend acte qu'en application de l'article 20, alinéa 2, de la Constitution, le Conseil de la République dispose, pour son examen en première lecture, d'un délai maximum de deux mois à compter du dépôt du texte sur son bureau.

— 11 —

MODIFICATION DE L'ARTICLE 103 DU LIVRE IV DU CODE DU TRAVAIL

Adoption, en débat restreint, d'une proposition de loi.

M. le président. L'ordre du jour appelle la discussion, sous réserve qu'il y ait débat restreint, de la proposition de loi n° 1608 de M. Minjoz et plusieurs de ses collègues tendant à modifier la législation sur les conseils de prud'hommes et, en conséquence, à modifier les articles 2 et 103 du titre I^{er} du livre IV du code du travail (n° 3740-0091-10710).

En application du deuxième alinéa de l'article 38 *ter* du règlement, je vais appeler l'Assemblée à se prononcer pour ou contre le débat restreint.

Au préalable, je rappelle que seuls peuvent intervenir sur cette demande, pour une durée de cinq minutes chacun, deux opposants appartenant à des groupes différents, les rapporteurs et le Gouvernement.

La parole est à Mme Francine Lefebvre, rapporteur de la commission du travail et de la sécurité sociale.

Mme Francine Lefebvre, rapporteur. Mesdames, messieurs, votre commission a examiné à plusieurs reprises le texte qui est aujourd'hui soumis à vos suffrages.

Ce texte modifie la législation prud'homale sur deux points. Le premier a trait aux indemnités versées aux prud'hommes et le deuxième aux frais électoraux qui découlent des élections prud'homales.

Il est exact qu'aux termes de l'article 50 du livre IV du code du travail, les fonctions de prud'hommes sont entièrement gratuites vis-à-vis des parties. Ils ne peuvent réclamer aucun frais aux parties pour les formalités remplies par eux. Cependant, depuis la loi de 1907, les municipalités acceptent de verser des indemnités de vacation plus ou moins importantes, puisqu'elles vont de 50 francs à 500 francs. A Paris, cette indemnité est actuellement de 10.000 francs par mois. Cette situation n'avait pas échappé à la chancellerie puisqu'elle adressait, en août 1949, à tous les conseils de prud'hommes une circulaire demandant leur avis sur le mode d'indemnités à allouer aux conseillers prud'hommes.

J'en arrive maintenant au deuxième point, celui des frais électoraux.

Le même article 103 du livre IV du code du travail qui traite des dépenses obligatoires à la charge des municipalités traite des frais d'élection.

Ces frais ne comprennent pratiquement que ceux relatifs à la convocation des électeurs des différentes catégories professionnelles, l'affichage, la mise à la disposition de salles et de matériel nécessaires au scrutin. Les frais d'impression, professions de foi, bulletins de vote, frais postaux restent à la charge des différentes organisations professionnelles patronales et ouvrières.

Dans le but de permettre à tous les citoyens l'accès aux fonctions électives, qu'elles soient leurs possibilités financières, les lois de la République ont prévu le paiement des frais normaux des élections politiques et sociales. Il n'existe, à notre avis, aucune raison pour que les élections aux

conseils de prud'hommes fassent exception à cette règle démocratique.

Si vous le permettez, mes chers collègues, j'ajouterai quelques commentaires.

Ce texte a été déposé par M. Minjoz et, à l'origine, il proposait qu'une indemnité uniforme de mille francs soit versée aux conseillers prud'hommes. Nous nous sommes heurtés alors à l'opposition du ministère des finances.

M. le secrétaire d'Etat au budget, particulièrement compétent, non seulement en matière financière, mais en matière de collectivités locales, puisqu'il est maire d'une grande ville de France, avait eu l'amabilité de venir devant la commission du travail et de lui exposer les raisons de son opposition. Il avait fait valoir que cette dépense fixe qui serait imposée aux municipalités était une atteinte à leur autonomie et ses observations nous avaient paru pertinentes.

Je ne dirai pas que je regrette que ce ne soit pas lui qui soit aujourd'hui au banc du Gouvernement (*Sourires*), car j'espère de la part de son successeur autant de compréhension qu'en a manifestée son prédécesseur.

C'était en accord avec ce dernier que la commission du travail avait proposé une nouvelle rédaction qui laissait aux collectivités le droit de fixer elles-mêmes ce taux, le ministère de l'intérieur fixant simplement par décret un plancher, ce qui laisse toute latitude de verser une somme supérieure. Je fais confiance au ministre de l'intérieur qui consultera utilement M. le secrétaire d'Etat aux finances pour que ce plancher ne soit pas très élevé.

L'administration des finances m'a fait part, dans une note qui, je pense n'a rien de confidentiel puisque M. le secrétaire d'Etat au budget va nous faire connaître son opinion dans un instant, de ses observations sur l'article 2.

Il est dit dans cette note que « les membres des conseils de prud'hommes ont été volontairement candidats à ces fonctions électives et qu'ils les exercent dans l'intérêt de leur profession ou de l'ensemble de leurs collègues ou camarades ».

Mais, est-ce que, sur le plan parlementaire, sénateurs et députés n'ont pas eux aussi volontairement sollicité le mandat qui leur a été donné par les électeurs? Cela n'empêche pas que l'Etat prend à sa charge les frais d'élections. L'objection est donc sans valeur. Au contraire, si l'on veut permettre davantage de démocratie et un meilleur rendement dans les conseils de prud'hommes, nous devons accepter le texte proposé par la commission du travail.

D'ailleurs, est-ce qu'il n'existe pas des tribunaux de droit commun, avec lesquels de très nombreux Français n'auront jamais affaire? Tous les Français cependant participent aux frais qui découlent de l'institution et du fonctionnement de ces tribunaux, car ils sont tous contribuables et parce qu'il existe une solidarité entre tous les membres d'une nation.

Alors, je vous en supplie, monsieur le ministre, ne reprenez pas les arguments que vous m'avez opposés à l'avance dans la note dont j'ai parlé. Je reconnais que quelque chose joue en votre faveur, c'est que j'arrive à un mauvais moment. Depuis plusieurs heures vous avez été retourné sur le gril devant l'Assemblée, vous avez participé à des discussions passionnées et très dures, je le reconnais; je ne voudrais pas cependant en être la victime. (*Sourires*.)

J'estime que la thèse que je défends est juste et je souhaite de tout cœur que sa justesse vous ait convaincu et que vous donniez satisfaction à la commission.

M. le président. La parole est à M. Ribère, suppléant M. Wagner, rapporteur pour avis de la commission de l'intérieur.

M. Marcel Ribère. J'avoue que je suis très embarrassé pour intervenir dans ce débat. En effet, quelques instants avant qu'il ne commence, on est venu me prévenir que la commission de l'intérieur devait s'opposer au débat restreint parce qu'elle avait un amendement à présenter.

Cet amendement devait être présenté par son président, M. Wagner, qui est absent. C'est pourquoi, monsieur le président, je m'adresse à vous afin de savoir ce que je puis faire en l'état actuel des choses.

M. le président. Vous pouvez vous opposer au débat restreint, puisque vous parlez au nom de la commission de l'intérieur, et l'Assemblée décidera.

M. Marcel Ribère. La commission de l'intérieur avait l'intention de défendre un amendement pour s'opposer au caractère obligatoire que représente, pour les communes, la dépense prévue dans la proposition de loi.

C'est une question importante et j'aurais aimé que son président fût là pour pouvoir défendre lui-même cet amendement souhaité par l'ensemble de la commission de l'intérieur.

Je me sens donc très gêné, d'autant plus que je ne suis pas bien au courant de la question.

M. le président. Cet amendement, n'ayant pas été soumis à la commission du travail, n'est pas recevable dans la procédure du débat restreint.

M. Marius Durbet. Je vais abrégé.

Donc, M. le ministre de la santé publique dénonce les moyens qu'emploie la pharmacie mutualiste. Je me bornerai à préciser les deux moyens principaux dont elle use.

Les appâts dont elle use vis-à-vis de la clientèle consistent : premièrement, à prendre en charge le ticket modérateur ; deuxièmement, à se proposer en tiers payant.

Or, référez-vous à la presse mutualiste. Vous verrez les jugements qu'elle porte sur ces deux freins que le législateur a établis de façon à atténuer les dépenses au titre pharmaceutique des assurés sociaux !

L'accroissement des dépenses maladie de la sécurité sociale qui résulte d'un tel état de fait est abondamment signalé dans un rapport dont le ministre s'est inspiré pour adresser cette lettre à un de ses collègues.

Je me permets de citer simplement le fait que la caisse départementale de Maubeuge avec pharmacie mutualiste dépense 60 p. 100 de plus de frais pharmaceutiques que toutes les autres caisses de la région de Lille.

Il suffit, d'ailleurs, pour s'en convaincre, de lire un document que publie la mutualité de Fourmies où elle-même dit que, dans les lieux où sont implantées de telles officines, les dépenses sont accrues.

Je vais donc passer sur quelques points d'un exposé qui mériterait un large débat pour conclure que mon intention — et je pense l'avoir souligné avec assez de netteté — était de bien préciser que, sous couleur d'œuvres sociales, la mutualité s'engage parfois vers des activités qui ne devraient pas être son fait, que de telles créations sont contraires à l'intérêt public, si je m'en réfère au ministre de la santé publique et à la publication d'un document qu'a édité il y a deux ans le ministère du travail.

Qu'on ne dise pas qu'il n'y a aucun lien entre la proposition de loi en discussion et l'objet de mes craintes !

Si les facilités financières accordées ne doivent être utilisées que dans le cadre d'un programme défini par des textes précis, il est élatant que ces textes s'inspireront du programme social que se donne la mutualité.

Tout s'enchaîne étroitement, car des moyens financiers aux réalisations à caractère médical, la liaison s'établit sous le couvert du terme « œuvres sociales », et si l'on se réfère aux seuls textes connus ou à tel avis récent du conseil d'Etat sur les conditions de fonctionnement des établissements mutualistes au regard des assurés sociaux, il n'apparaît nulle part d'interdiction formelle à ce sujet.

En corollaire, se pose très nettement la question du maintien ou de la disparition du caractère libéral des professions médicales.

La mutualité s'affirme respectueuse des intérêts légitimes de ces professions et désireuse de parvenir à mener, en pleine entente avec le corps médical, son action protectrice. Qu'elle sache bien que c'est aussi le vœu que je forme.

Mais s'il m'a paru nécessaire d'amender le texte d'une loi dont elle attend des moyens d'expansion, c'est pour l'amener à revoir certaines de ces méthodes et à mieux affirmer dans les faits ce désir de collaboration.

M. le président. La parole est à M. le rapporteur suppléant.

M. le rapporteur suppléant. Comme M. Durbet lui-même l'a indiqué, la question qu'il a soulevée déborde très largement celle qui est soumise à l'Assemblée.

En effet, il m'a bien semblé comprendre que M. Durbet avait son intervention sur les rapports entre les pharmacies mutualistes et les autres. C'est un problème que nous connaissons bien, dont nous parlons depuis plusieurs années, et qui revient périodiquement. Si problème il y a, il regarde le ministère de tutelle, c'est-à-dire le ministère de la santé publique.

Aujourd'hui, il s'agit seulement de savoir si les caisses de sécurité sociale dont on nous dit qu'elles sont en déficit — cela aussi nous le savons et en avons souvent entendu parler — continueront à avoir le droit d'aider les œuvres qui exercent une action sanitaire et sociale.

Parmi les buts les plus nobles que s'est assignée la sécurité sociale, il faut citer l'action sanitaire et sociale qui permet d'apporter beaucoup de souplesse dans le fonctionnement des œuvres existant actuellement, d'en créer d'autres, de les adapter aux différentes situations qu'on peut rencontrer, de parer même quelquefois aux déficiences de notre législation, et il y en a.

Parmi les moyens utilisés pour exercer cette action sanitaire et sociale, la mutualité en est un, éminemment valable, qui a fait ses preuves depuis son existence. C'est pourquoi votre commission du travail, tout en donnant acte à M. Durbet des observations qu'il a présentées sur les difficultés qui se sont élevées entre le secteur mutualiste de la pharmacie et les autres, vous demande, à une très forte majorité, d'adopter le texte qui, pour la troisième fois, vous est soumis.

M. le président. La parole est à M. Durbet,

M. Marius Durbet. Monsieur le rapporteur, mutualiste moi-même, il n'entre pas dans mes intentions de faire le procès de la mutualité dans son ensemble.

Vous dites qu'il n'existe aucun lien entre les œuvres sociales réalisées par la mutualité et l'objet de ce débat. Il suffit à chacun de consulter les documents dont j'ai parlé, pour s'apercevoir que sous la rubrique « œuvres sociales » il entre dans les intentions de la mutualité de créer des établissements de soins, des cabinets médicaux et dentaires et des pharmacies mutualistes.

Force est bien de constater que, sollicitant des fonds et des facilités financières pour réaliser des œuvres sociales qui, pour l'essentiel, sont certes louables, elle n'entend pas pour autant supprimer certaines entreprises de caractère médical qu'elle colore du terme « œuvres sociales » et dont j'ai dévoilé le caractère nocif. Il serait bon d'en finir avec un état de fait qui, je me suis efforcé de le démontrer en me référant aux documents ministériels, n'est pas en harmonie absolue avec l'intérêt public.

M. le président. Maintenez-vous votre amendement, monsieur Durbet ?

M. Marius Durbet. Non, monsieur le président, je le retire.

M. le président. L'amendement est retiré.

Personne ne demande plus la parole ?...

Je mets aux voix l'article 1^{er}.

(L'article 1^{er}, mis aux voix, est adopté.)

[Articles 2 à 5.]

M. le président. « Art. 2. — L'article 20 de l'ordonnance n° 45-2456 du 19 octobre 1945 est complété par le dernier alinéa suivant :

« Les sociétés mutualistes peuvent, d'autre part, employer leurs fonds disponibles, jusqu'à concurrence de 50 p. 100 des sommes excédant celles devant être affectées à la réserve légale, en exécution des dispositions de l'article 22 ci-après, en prêts aux unions et fédérations, dans les conditions prévues par le dernier alinéa de l'article 63 de la présente ordonnance. »

Personne ne demande la parole ?...

Je mets aux voix l'article 2.

(L'article 2, mis aux voix, est adopté.)

« Art. 3. — Le premier alinéa de l'article 21 de l'ordonnance n° 45-2456 du 19 octobre 1945 est complété par la disposition suivante :

« La même procédure est suivie en ce qui concerne les décisions prises, dans les conditions prévues à l'article 15 de la présente ordonnance, en matière de participation financière des sociétés aux réalisations des unions et fédérations auxquelles elles sont affiliées. » — (Adopté.)

« Art. 4. — Le dernier alinéa de l'article 54 de l'ordonnance n° 45-2456 du 19 octobre 1945 est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes :

« Le décret prévu à l'article 53 détermine la proportion de l'actif qui peut être investi, d'une part, par les caisses autonomes en prêts visés aux paragraphes 5^o et 6^o du premier alinéa de l'article 20 ainsi qu'au paragraphe 2^o du deuxième alinéa du présent article et, d'autre part, en prêts, dont il fixe le taux minimum d'intérêt, aux unions et fédérations, dans les conditions prévues par le dernier alinéa de l'article 63. » — (Adopté.)

« Art. 5. — Paragraphe 1^{er}. — Le deuxième alinéa de l'article 63 de l'ordonnance n° 45-2456 du 19 octobre 1945 est abrogé et remplacé par la disposition suivante :

« Toutefois, les unions et fédérations peuvent contracter des emprunts dans les conditions prévues par l'article 15, auprès des sociétés et unions qui lui sont affiliées. »

« Paragraphe 2. — L'article 63 de l'ordonnance n° 45-2456 du 19 octobre 1945 est complété par le dernier alinéa suivant :

« Elles peuvent, en outre, par dérogation aux dispositions dudit article 15, contracter des emprunts auprès des autres sociétés et unions, en vue de la réalisation des œuvres ou services qu'elles sont autorisées à créer sous réserve d'une autorisation du ministre du travail et de la sécurité sociale. » — (Adopté.)

M. le président. Avant de mettre aux voix l'ensemble de la proposition de loi, je dois faire connaître à l'Assemblée que la commission propose d'en rédiger comme suit le titre : Proposition de loi étendant les possibilités d'emprunt des groupements mutualistes.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Le titre demeure ainsi rédigé.

La parole est à M. Boutbien, pour expliquer son vote sur l'ensemble de la proposition de loi.

M. Léon Boutbien. Mes chers collègues, le groupe socialiste votera la proposition de loi qui vous est soumise, car elle répare une anomalie essentielle dans la législation actuelle.

Si les sociétés mutualistes peuvent recevoir des subventions et des dons, elles ne peuvent pas, comme tant d'autres œuvres,

2-6-55

2) 1 Fin

(~~Paris~~ E)

~~1937~~
~~24/2/1937~~

Nomenclature
des Brochures et ouvrages sur la PE
ordonnés par campagne (A. Coust' y Doris)
des BE en 2/3

[Quota de 26 juillet 55]

A) Doms's (dedicac'o's sur la consuetudine)
v
Zivot za Sloboda!

- 1) KRV i Zivot za Slobodu
- 2) ZA MIRA SVOBODU
- 3) Lo que significa la guerra ~~travando la compaña~~
- 4) Le martyre des Ancens volontaires d'Espagne
- 5) Lesos arant e Sou (Reynaud e p.)

B) Reproducc'o's Photographs i revues anciens (Revue pour l'Espagne)

de NAS PRIOG NI (14 juillet 1939)

(Journal de volontaires yugoslaves en Camp de France) quers
14 juillet 1939

C) Pretes (A Retien au camarade Andre Mallat)

- 1) Un ois de las Brigadas Internacionales (Album grand format)
- 2) Tchoprouief Des Matouillon des 21 Nations
- 3) Gaubaldini in Espagna (1936-1937)
- 4) Le Lre de la 15^e Brigade International
- 5) Teruel (Decembre 1937)
- 6) la Battaglia dell' Ebro
- 7) Expression los judis luchadores de la Libertad
- 8) Nous luttan contre la mort
- 9) Espana o las Brigadas Internacionales
- 10) Hommage a las Brigadas Internacionales

- 11) Proclamation de la Vallée de la Liberté
- 12) Les Ours de guerre du gouvernement de la République
- 13) Vences pronto

Brochures
 Les Français d'aujourd'hui: Indivisible (de la Fédération) / avec le Parti communiste de la République / 28-11-55
 avec le Parti communiste de la République / pour une liberté (1936) (X)

- 14) André Marty / L'Égypte / pour une liberté (1936)
- 15) - II - / En Égypte on se fait le dala de l'Europe (1938)
- 16) - II - / L'Égypte Bataillon orange de la liberté (1938)
- 17) - II - / Égypte, son exemple (1938)
- 18) - II - / C'est un pays en Égypte (1939)
- 19) - II - / ~~André Marty~~
- 20) / Une Salutation Humaine (1939)
- 21) /
- 22) /
- 23) /
- 24) - II - / Revenir avec l'Égypte de Franco (1946)

(X) Cette brochure est à lire avec attention
 et à garder précieusement car elle est indélébile
 aujourd'hui

24 feuilles 1955

André Marty

MichautROLAND LE GOFF

En 1936 Roland Le Goff, camelot de son métier, parcourt de long en large la banlieue parisienne apparaissant dans les marchés, dans les fêtes foraines, vendant des lames de rasoir, des chaussettes ou encore le couteau à légumes dernier modèle.

Le Goff gagne sa vie modestement, mais le métier lui plaît. Toujours de bonne humeur, ne manquant pas de bagout il sait convaincre la managère que son produit lui est tout à coup indispensable.

Octobre 1936. Les affaires commencent à aller mieux. Avec le Front Populaire et le magnifique succès des grèves de Juin les ouvriers gagnent mieux leur vie. Ils peuvent acheter davantage et ce ne sont pas les petits commerçants qui s'en plaignent.

Pourtant Le Goff devient soucieux. L'Espagne. Il ne peut pas ne pas y penser à chaque minute. Il suit pas à pas l'avance des mercenaires de Franco. Dans son "Huma", le matin de bonne heure, puis dans "Ce Soir", puis, avant de se coucher à la radio.

Et cette maudite invention de Léon Blum, cette "non-intervention" qui prive le Gouvernement républicain Espagnol des moyens de se défendre contre l'agression des généraux traitres. Eux en reçoivent des armes. Le jour même de la rébellion des avions militaires italiens s'étaient posés par erreur au Maroc Français. Et Le Goff vient d'assister à cette réunion où Léon Blum répondait à un public houleux : "Apportez moi la preuve de l'intervention étrangère!".

Le Goff rage. V-t-on faire massacrer un peuple magnifique, les quêtes, les vêtements et les produits pharmaceutiques collectés, c'est bien, Mais cela ne suffit pas. Peut on laisser les espagnols croire que Léon Blum c'est la France et que nous les laissons seuls dans un combat qui est aussi le notre. Car Hitler n'a pas caché son intention

d'encercler la France avant de l'attaquer. On parle déjà d'une "Légion Condor" qui participerait à la marche sur Madrid.

La décision de Le Goff est prise. Il partira.

DANS LES BRIGADES INTERNATIONALES

Réussissant à tromper la vigilance de la police française des centaines de volontaires de toutes les nationalités franchissent la frontière espagnole.

Le Goff n'est pas prêt d'oublier les deux jours passés en Méditerranée sur un vieux cargo parti de Marseille en direction de Valence. Huit cent hommes chantant tous les ~~hymnes~~ hymnes révolutionnaires du monde. Chacun dans sa langue, l'alerte lorsque le bateau fut surveillé à basse altitude par un avion à crois gammée.

Puis l'arrivée à Valence. Les sirènes de tous les bateaux du port appelant les habitants à venir accueillir les volontaires. L'enthousiasme énorme. "NO PASARAN", scandé par des milliers de bouches infatigables.

Albacete. Le Goff, aperçoit André Marty qui met sur pied les Brigades Internationales. La Roda. L'incorporation dans la XI^e. Brigade -la première Brigadx Internationale- bataillon "Commune de Paris", dont le Commandant Jules Dumont deviendra l'un des premiers F.T.P. et mourra fusillé par les allemands.

Le temps passe. Franco est aux portes de Madrid. Et le 6 Novembre au petit jour des hommes étrangement habillés d'une sorte d'uniforme bleu foncé de collégiens défilent Calle Alcalá/en chantant la Marseillaise et Puerta del Sol. Ils se dirigent droit sur la Cité Universitaire qui va devenir l'enjeu de leurs combats et qui restera aux mains des Brigades Internationales et aux républicains espagnols.

Le Goff participe à toutes les actions du bataillon "Commune de

Paris". La Casa del Campo, Boadilla del Monte ou à un contre dix on ne se replit qu'au moment où l'on allait être encerclés. El Pardillo, le Jarama, lorsqu'en Février 1937 l'ennemi jette toutes ses forces pour couper Madrid par le sud les brigades internationales se battent des jours et des jours aux côtés des unités espagnoles. ~~Attaques et contre-attaques se succèdent, chaque jour les pertes sont extrêmement lourdes. Mais les troupes "nationalistes" (légions étrangères, marocains, allemands et italiens) ne passent pas.~~

Le Goff est toujours là quand après 23 jours d'épuisants combats quotidiens, le bataillon est relevé, se repose 24 heures et part pour Guadalajara où les italiens attaquent, prétendant cette fois encercler Madrid par le nord. Il participe aux combats qui mettront en déroute les troupes de Mussolini.

Pourtant ça ne va pas. Il a perdu au moins 10 kgs. depuis son arrivée en Espagne. Il tousse sans arrêt. Et quand il faut marcher, faire des kilomètres avec le froid et le "barda", Le Goff traîne la jambe essoufflé. Le coeur battant.

"Tu ne peux plus continuer comme ça", lui dit le médecin du bataillon qui a compris de quoi il s'agissait. "Tu ne peux pas te rendre utile dans l'état où tu es. On va t'envoyer te reposer".

A Valence, où Le Goff est hospitalisé, radiographie, auscultation et analyse des crachats lui apprennent que -comme il le craignait sans vouloir se l'avouer- il est atteint de tuberculose pulmonaire. C'est dur il aurait préféré une grande blessure en plein combat. Et la lutte aux côtés de ce magnifique peuple espagnol, il va falloir l'abandonner. Et les copains qui sont au front?

Tous les regrets n'y changent rien, Le Goff le comprend bien. Il lui faut d'abord se soigner. Guérir le plus vite possible. Et reprendre la

lutte. En Mai 1937 Le Goff est réformé définitivement. Il va rentrer en France ou on pourra mieux le soigner. Ici on manque de médicaments, le ravitaillement devient de plus en plus difficile. Et puis la tuberculose pulmonaire, ça ne se soigne pas en quelques semaines.

RETOUR EN FRANCE

Le premier contact de Le Goff avec la France; lorsqu'il rentre par train sanitaire, n'est pas très réconfortant. Police, interrogatoire, réflexions ironiques. Puis commence le calvaire habituel des tuberculeux. Hopital, sanatorium, piqûres, hopital encore.

Le Goff n'a pas droit aux assurances sociales, puisqu'il ne peut pas présenter de certificat de travail récent. Il serait dans un dénûment total si les organisations ouvrières ne lui venaient ~~xxx~~ en aide, ainsi qu'aux nombreux blessés et malades des Brigades Internationales.

Mais les organisations ouvrières sont pauvres. Leur solidarité apporte un ~~adoucissement~~ ^{adoucissement} au sort de Le Goff et de ses camarades, mais c'est tout.

Et puis quand arrive la guerre, la repression, la dissolution des organisations ouvrières, Le Goff se trouve subitement sans aide aucune. Lui qui devant Madrid s'était battu contre les allemands et les italiens poursuivant l'encerclement de la France, il doit se taire, ^{en} ~~sa~~ ^{sa} belle action comme s'il s'agissait d'une mauvaise action, le seul fait ^{de} ~~ou~~ ^{d'avoir} raison avant les autres peut maintenant le conduire en prison au moment où Daladier prétend faire la guerre à Hitler, mais ne la fait pas...

Et pendant des années -ça dure encore- Le Goff connaît cette vie qui a conduit certains à une sorte de déchéance morale. Mais pas lui. Des mois et des mois de sanatorium; puis quand on va mieux, la sortie. Mais il faut vivre, gagner son pain. Alors Le Goff repart sur les marchés, ou bricole dans une usine acceptant n'importe quel travail, même trop dur

pour lui. C'est l'inévitable rechute avec, chaque fois, une nouvelle aggravation de sa maladie.

Et maintenant en 1949, Le Goff est hospitalisé à Montbreau, ayant gardé malgré la maladie et la misère son sourire et son bon caractère.

Pourtant, dans le fond il a quelques moments d'amertume et qui ne le comprendrait? S'être battu contre ~~les hitlériens~~ l'hitlérisme, pour la France, avant les autres; être tombé gravement malade au service de son pays et n'avoir aucun des droits reconnus aux militaires blessés et malades au service de la France.

Et si ses droits ne sont pas reconnus, quelle perspective s'offre à lui? Celle de faire n'importe quel travail pour gagner sa vie lorsqu'il sera quelque peu "retapé" et de retomber quelques mois plus tard, pour la dernière fois peut être, car cette vie ne peut durer longtemps.

Voilà le sort réservé par le Gouvernement à ceux qui, sauvant l'honneur de la France, ont généreusement donné leur santé en défendant devant Madrid, la démocratie et la France.

NOMENCLATUREdes Brochures et Livres sur les B.I.adressées aux camarades YougoslavesAnciens Combattants des B.I. en Espagne

(Remises le 26 juillet 1955)

A°) Donnés (dédiacés sur la couverture).

- 1) KRV I ZIVOT ZA SLOBODU !
- 2) ZA MIRA SVOBODU
- 3) Lo que significa la guerra
- 4) Le Martyre des Anciens Volontaires d'Espagne
- 5) Levés Avant le Jour (Programme de film).

B°) Reproduire photographiquement et renvoyer aussitôt (promis pour septembre).

~~de~~ NAS PRILOG N I (Journal des Volontaires Yougoslaves-au Camp de Gurs - 14 juillet 1939).

C°) Prétés (A Restituer au camarade André MARTY)

- 1) Un año de las brigadas Internacionales (Album grand format)
- 2) TSCHAPAIEF : Das Bataillon der 21 Nationen
- 3) Garibaldi in Ispagna (1936 - 1937)
- 4) Le Livre de la 15^e Brigade Internationale
- 5) Teruel (Décembre 1937)
- 6) La Battaglia dell ' Ebro
- 7) Los judios luchardores de la Libertad
- 8) Nous luttons contre la mort
- 9) España à las Brigadas Internacionales
- 10) Homénage à las Brigadas Internacionales
- 11) ^{mesa} Promesa de los Voluntarios de la Libertad
- 12) Las fines de guerra del gobierno de la República
- 13) Venceré Pronto

.../...

U. R. S. S.

BULLETIN ÉDITÉ PAR LE BUREAU SOVIETIQUE D'INFORMATION

8, Rue de Prony. — PARIS (XVII^e)

REPRODUCTION AUTORISÉE

Téléphone : CAR. 98-18

Nouvelle Série n° 560

15 juillet 1955

LA CONFERENCE DE PRESSE DE LA DELEGATION GOUVERNEMENTALE SOVIETIQUE AU KREMLIN

Le 15 juillet, a eu lieu au Kremlin une conférence de presse de la délégation gouvernementale soviétique qui se rend à Genève pour la conférence des chefs de gouvernement des quatre puissances. De nombreux représentants de la presse soviétique et étrangère assistaient à la conférence de presse.

Le chef de la délégation soviétique, N. Boulganine, a présenté aux représentants de la presse la déclaration de la délégation gouvernementale avant son départ pour Genève.

Ont participé à la conférence de presse : N. Khrouchtchev, V. Molotov, G. Joukov, A. Gromyko.

Nous publions ci-dessous le texte de la déclaration de la délégation gouvernementale soviétique.

* * *

Déclaration de la délégation gouvernementale de l'Union Soviétique aux représentants de la presse avant son départ pour Genève

La délégation gouvernementale soviétique se rend à Genève pour discuter sincèrement avec les autres grandes puissances les questions internationales les plus importantes, trouver un langage commun et parvenir par des efforts communs à la détente internationale et au renforcement de la confiance dans les relations entre Etats.

L'aspiration à la paix est l'aspiration la plus ardente de tous les peuples. Et cela est compréhensible. La première et la seconde guerre mondiale ont apporté à l'humanité des victimes inouïables. Actuellement la politique de "guerre froide", les budgets de guerre démesurés et la course aux armements font peser sur les épaules des masses populaires des fardeaux énormes, engendrent l'inquiétude et la peur pour l'avenir. Les hommes ne pourront respirer à pleins poumons que lorsqu'ils seront assurés du lendemain et qu'ils sauront fermement que les atroces conséquences de la guerre ne menacent ni eux ni leurs enfants, qu'ils peuvent vivre et travailler tranquillement.

En Occident on parle souvent du danger provenant soi-disant de l'Union Soviétique. C'est sous ce prétexte que l'on constitue des blocs militaires, que l'on crée des bases militaires autour de notre pays. Nous ne nous sommes jamais préparés et nous ne nous préparerons jamais à attaquer qui que ce soit; ceci est contraire à nos principes, à notre politique pacifique immuable. Mais étant donné les préparatifs militaires des autres Etats, nous ne pouvons naturellement pas manquer de prendre des mesures pour garantir la sécurité de notre pays. Nous avons une

...

- 14) ANDRE MARTY Accuse les fascistes insulteurs des B.I. et de l'Espagne Républicaine (Discours avec une note explicative) -
(Cette brochure est à rendre aussitôt utilisée à André MARTY, car elle est introuvable aujourd'hui)
- 15) " Avec l'Espagne pour nos libertés (1936)
- 16) " En Espagne où se joue le destin de l'Europe (1937)
- 17) " L'Espagne Bastion avancé de la liberté (1937)
- 18) " Espagne, son exemple (1938)
- 19) " Ce qui s'est passé en Espagne (1939)
- 20) " Une solution Humaine (1939)
- 21) " Rupture avec l'Espagne de Franco (1946)

24 juillet 1955

André MARTY.

répondu le 28 juin 55

MAIRIE DU XIV^e ARRONDISSEMENT

CAISSE DES ECOLES

PARIS, le 21 JUIN 1955

M

La Caisse des Ecoles du 14^e Arrondissement installe, cette année, une colonie pour les enfants des écoles maternelles de notre arrondissement, distincte de la colonie pour les élèves des écoles primaires, à La Saussaye (Eure).

Le Conseil d'Administration serait heureux de vous voir présent à l'inauguration de cet établissement qui aura lieu le Dimanche 10 JUILLET 1955.

Afin de prévoir le transport des participants, je vous serais obligé de me faire savoir :

- 1°) si vous avez l'intention de vous joindre à nous et combien de personnes nous devons compter;
- 2°) si vous avez un moyen de transport personnel ou si nous devons le prévoir pour vous.

Esperant une prompte réponse, je vous prie d'agréer,
, l'assurance de mes sentiments distingués.

M

Le Maire du XIV^e Arrondissement
Président de la Caisse des Ecoles,

G. PERROY

CUS - AMO - 342 - 1

29 Septembre 1949

L' Association des Anciens Combattants
Yougoslaves de la Brigade Internationale
d'Espagne

M. Marcel CACHIN
Directeur de l' "Humanité"

Réunis à l'appel de nos camarades, anciens combattants volontaires de la Brigade Internationale d'Espagne, plus de 60 ouvriers des ateliers 6 et 18 de chez Renault protestent au nom de leurs camarades de travail contre les accusations mensongères de l' "Humanité" à l'égard de leurs anciens camarades de combat yougoslaves.

Regrettant que l' "Humanité" n'ait pas cru nécessaire, par souci de la vérité, de rectifier les affirmations calomnieuses de l'acte d'accusation contre BEBLER, MASLARITCH, MRAZOVITCH, grièvement blessés lorsqu'ils combattaient héroïquement dans le bataillon "Dombrowsky" et qui ne purent organiser un réseau d'espionnage capitaliste dans les camps de Saint-Cyprien, Gurs et Vernet, n'y ayant jamais mis les pieds.

Regrettant que l' "Humanité" ait également oublié systématiquement de proclamer que les accusations de Rajk contre VOUKMANOVITCH étaient fausses puisque ce dernier n'a jamais quitté la Yougoslavie avant 1943.

Déclarant que ce procès de Budapest est digne des procès de la Gestapo contre des révolutionnaires uniquement coupables de ne pas vouloir accepter aveuglément le révisionnisme du marxisme-léninisme ordonné par les dirigeants de l'U.R.S.S.

Affirment qu'ils demeurent fraternellement solidaires des combattants yougoslaves de la Brigade Internationale dont plusieurs centaines sont courageusement tombés sous les murs de Madrid et dans les Monts d'Aragon comme l'a affirmé encore le 27 avril 1946 André MARTY dans une lettre.

.../...

Proclament que les mensonges et injures actuellement déversés par la rédaction de l'"Humanité" contre les valeureux combattants yougoslaves de la Brigade internationale, portent préjudice au mouvement communiste international au seul profit de la réaction bourgeoise car la cause du peuple yougoslave est liée à celle du prolétariat mondial.

Décident d'adresser à Marcel CACHIN cette résolution et d'envoyer un message d'amitié révolutionnaire aux camarades yougoslaves avec lesquels nous unissent non seulement des liens de parenté par la culture et par l'histoire, mais aussi des liens d'une camaraderie de combat qui, mené 30 années durant, leur a fait donner le pouvoir par le peuple yougoslave.

S'engagent à défendre sans cesse la vérité parmi les 33.000 travailleurs de chez Renault ayant la certitude que la cause populaire ne peut être que celle de la vérité incompatible avec tout esclavage, aussi déguisé soit-il, qu'entraîne la domination étrangère.

Pour les auditeurs
Le bureau de la réunion :

M.FERUDU (?) TUAND (?)

MESNAZE (?) BENUT (?)

« Ce certificat permet au bénéficiaire d'exercer son recours contre le tireur. Ce délai peut être modifié par décret.

« Le bénéficiaire peut, par une mention inscrite sur le titre et signée, renoncer à l'établissement dudit certificat.

« IV. — Le bénéficiaire d'un chèque postal doit donner avis du défaut de paiement au tireur dans les quatre jours ouvrables qui suivent le jour où il a reçu notification du certificat de non-paiement, ou, s'il a renoncé audit certificat, le jour où il a eu connaissance du défaut de paiement.

« Le centre de chèques postaux prévient le tireur par lettre recommandée adressée dans les quarante-huit heures qui suivent l'établissement du certificat de non-paiement.

« Le centre de chèques postaux remet, contre récépissé, au greffier du tribunal de commerce ou du tribunal civil statuant commercialement, du domicile du débiteur, ou lui adresse, par lettre recommandée avec accusé de réception, deux copies exactes du certificat de non-paiement, dont l'une est destinée au parquet. Cette formalité doit être accomplie dans la quinzaine de l'établissement dudit certificat.

« V. — Le bénéficiaire peut réclamer à celui contre lequel il exerce son recours :

« 1° La somme impayée sur le montant du chèque postal ;

« 2° Les intérêts au taux légal à partir de la date de présentation du titre, telle qu'elle est indiquée par le certificat de non-paiement ;

« 3° Les frais d'inscription, au greffe du tribunal compétent, du certificat de non-paiement, ainsi que les frais afférents.

« Les dispositions pénales qui répriment les délits en matière de chèques bancaires sont de plein droit applicables au chèque postal. Par contre, ce dernier n'est pas soumis aux autres dispositions concernant le chèque bancaire. »

Personne ne demande la parole ?...

Je mets aux voix l'article 1^{er}.

(L'article 1^{er}, mis aux voix, est adopté.)

« Art. 2. — Le quatrième alinéa de l'article 173 du code des postes, télégraphes et téléphones est remplacé par les dispositions suivantes :

« Le chèque postal barré ne peut être payé qu'au banquier désigné par une chambre de compensation ou par virement à son compte courant postal, ou au bénéficiaire par virement à son compte courant postal. Le banquier désigné peut recourir à un autre banquier pour l'encaissement par une chambre de compensation. » — (Adopté.)

« Art. 3. — Les articles 2, 3, 4 et 5 de la loi n° 49-1093 du 2 août 1949 relative à la publicité des protêts sont modifiés ainsi qu'il suit :

« a) A l'article 2 modifiant l'article 57 du décret du 30 octobre 1935, unifiant le droit en matière de chèques, le membre de phrase : « ... une copie exacte des protêts ;... » est remplacé par les mots :

« ... deux copies exactes des protêts, dont l'une est destinée au parquet ; »...

« b) Il est ajouté au premier alinéa de l'article 3 les mots : « ... ainsi que des certificats de non-paiement des chèques postaux qui lui seront dénoncés par les centres de chèques postaux. »

« c) Il est ajouté au paragraphe 1^{er} de l'article 3 les mots : « ... ou du certificat de non-paiement du chèque postal. »

« d) Il est ajouté au paragraphe 6^o de l'article 3 les mots : « ... ou le motif de rejet du chèque postal figurant sur le certificat de non-paiement. »

« e) Il est inséré dans l'article 4, après les mots « à compter du jour de protêt » :

« ... ou de l'établissement du certificat de non-paiement du chèque postal. »

« f) Il est inséré dans le premier alinéa de l'article 5, après les mots « de l'effet et du protêt » :

« ... du chèque postal et du certificat de non-paiement. »

« g) Il est ajouté au premier alinéa de l'article 5 les mots : « ... ou du certificat de non-paiement. » — (Adopté.)

« Art. 4. — Les dispositions de l'article 6 et du quatrième alinéa de l'article 7 de la loi du 17 novembre 1941 modifiée par la loi du 18 août 1948 sont remplacées, respectivement, par les nouvelles dispositions de l'article 172 et du quatrième alinéa de l'article 173 du code des postes, télégraphes et téléphones, insérées aux articles 1^{er} et 2 qui précèdent et sont, ainsi que l'article 3 de la présente loi, applicable à l'Algérie. » — (Adopté.)

M. le président. Avant de mettre aux voix l'ensemble, je dois faire connaître à l'Assemblée que la commission propose de rédiger comme suit le titre du projet de loi :

« Projet de loi modifiant les articles 172 et 173 du code des postes, télégraphes et téléphones, et la loi n° 49-1093 du 2 août 1949 relative à la publicité des protêts. »

Il n'y a pas d'opposition ?...

Le titre demeure ainsi rédigé.

Personne ne demande la parole ?...

Je mets aux voix l'ensemble du projet de loi.

(L'ensemble du projet de loi, mis aux voix, est adopté.)

M. le président. L'Assemblée prend acte qu'en application de l'article 20, alinéa 2, de la Constitution, le Conseil de la République dispose, pour son examen en première lecture, d'un délai maximum de deux mois à compter du dépôt du texte sur son bureau.

— 10 —

EMPRUNTS DES GROUPEMENTS MUTUALISTES

Adoption, en débat restreint, d'une proposition de loi.

M. le président. L'ordre du jour appelle la discussion, sous réserve qu'il y ait débat restreint, de la proposition de loi n° 7470 de M. André Morice tendant à autoriser le Gouvernement à étendre les possibilités d'emprunt des groupements mutualistes (n° 9059-10135-10882).

En application du deuxième alinéa de l'article 38 *ter* du règlement, je vais appeler l'Assemblée à se prononcer pour ou contre le débat restreint.

Au préalable, je rappelle que seuls peuvent intervenir sur cette demande, pour une durée de cinq minutes chacun, deux opposants appartenant à des groupes différents, les rapporteurs et le Gouvernement.

La parole est à M. Viatte, suppléant de M. Degoutte, rapporteur de la commission du travail et de la sécurité sociale.

M. Charles Viatte, rapporteur suppléant. Mesdames, messieurs, le 4 août 1954, la commission du travail et de la sécurité sociale vous demandait d'approuver l'insertion, dans l'ordonnance du 19 octobre 1945, n° 45-2456, de dispositions nouvelles concernant la mutualité.

Des oppositions se manifestèrent et, dans un rapport supplémentaire déposé le 18 février 1955, la commission maintint ses conclusions et demanda de nouveau le vote sans débat.

Mais ce vote sans débat, inscrit à la séance du 17 mars dernier, a été retiré à la suite de l'opposition de cinquante de nos collègues.

Conformément au règlement, la commission du travail et de la sécurité sociale s'est réunie, a étudié les objections qui lui étaient présentées et, le 27 mai 1955, à la majorité de ses membres, a maintenu ses conclusions antérieures.

C'est pourquoi elle vous demande le vote avec débat restreint de la proposition de loi.

M. le président. Je consulte l'Assemblée sur la demande de débat restreint.

(L'Assemblée, consultée, se prononce pour le débat restreint.)

M. le président. En conséquence des troisième et quatrième alinéas de l'article 38 *ter* du règlement, la décision que vient de prendre l'Assemblée vaut passage à la discussion des articles.

[Article 1^{er}.]

M. le président. « Art. 1^{er}. — L'article 15 de l'ordonnance n° 45-2456 du 19 octobre 1945 portant statut de la mutualité est abrogé et remplacé par les dispositions suivantes :

« Art. 15. — Les sociétés mutualistes peuvent recevoir et employer les sommes provenant des cotisations des membres honoraires et participants, ainsi que toutes autres recettes régulières, prendre des immeubles à bail et généralement faire tous actes de simple administration. Elles peuvent vendre ou échanger les immeubles qu'elles sont autorisées à posséder, par application des dispositions de la présente ordonnance. Elles ne peuvent pas emprunter, sauf dans le cas prévu par le paragraphe 2^o du deuxième alinéa de l'article 54 ci-après, cette disposition ne faisant toutefois pas obstacle à ce qu'elles bénéficient des prêts ou avances que les caisses de sécurité sociale sont autorisées à consentir aux diverses catégories d'œuvres et institutions intéressant les assurés sociaux.

« Elles peuvent participer financièrement, soit sous la forme de subventions, soit sous la forme de prêts avec ou sans intérêts, aux réalisations des unions et fédérations auxquelles elles sont affiliées, et ce dans la limite des fonds disponibles. »

M. Durbet a déposé un amendement n° 1 tendant à supprimer, dans le premier alinéa du texte modificatif proposé pour l'article 15 de l'ordonnance n° 45-2456 du 19 octobre 1945, les mots :

« ... cette disposition ne faisant toutefois pas obstacle à ce qu'elles bénéficient des prêts ou avances que les caisses de sécurité sociale sont autorisées à consentir aux diverses catégories d'œuvres et institutions intéressant les assurés sociaux. »

La parole est à M. Durbet.

M. Marius Durbet. Mesdames, messieurs, mon amendement a pour objet la suppression, dans le premier alinéa du texte modificatif proposé, dans le rapport de M. Degoutte, pour l'ar-

tielle 15 de l'ordonnance n° 45-2456 du 19 octobre 1945, des mots : « ... cette disposition ne faisant toutefois pas obstacle à ce qu'elles bénéficient des prêts ou avances que les caisses de sécurité sociale sont autorisées à consentir aux diverses catégories d'œuvres et institutions intéressant les assurés sociaux. »

Une des raisons de mon initiative, la seule qui explique, je m'en doute, la double opposition au vote sans débat en première lecture formulée par M. le président du conseil et le groupe communiste, associés à moi-même en cette occasion, est l'état permanent d'impécuniosité où se trouve la sécurité sociale.

Nous concevons mal, en effet, qu'un organisme toujours en quête de fonds puisse se faire prêteur. Il frappe aux caisses d'allocation familiales, s'alimente des ressources du fonds des accidents du travail, use de tous expédients, même les moins acceptables, et l'Assemblée ne se prive pas d'en faire reproche au Gouvernement, quand elle ne va pas même jusqu'à les sanctionner d'un vote de défiance.

Concevez-vous alors, mesdames, messieurs, comme raisonnables les possibilités offertes par le texte aux groupements mutualistes de bénéficier du concours financier de la sécurité sociale ?

Oui, si la preuve devait être faite que la mutualité va, par son action sociale, contribuer à alléger la charge de l'institution nationale.

Il me sera facile de démontrer qu'il n'en est rien. J'irai même plus loin et vous fournirai les preuves que, dans le cadre des activités sociales de la mutualité, fort estimables pour l'ensemble, il est des entreprises nocives pour l'équilibre financier des caisses de sécurité sociale.

Quelles sont ces entreprises ?

Mon collègue à la commission du travail, M. Titeux, les a fort bien décelées, comme moi-même, sous un texte anodin, si j'en juge par l'invitation courtoisement provocante qu'il me fit d'étaler mes préoccupations professionnelles.

Mais qui mieux que la mutualité elle-même pourrait vous renseigner ? Consultez le journal *Le Mutualiste de la Seine* et l'opuscule qu'il édite. Vous y verrez, sous la rubrique « Œuvres sociales », que la mutualité se propose de créer des « établissements de prestations en nature — cabinets dentaires, cliniques chirurgicales, officines pharmaceutiques » et ce dans deux cas, dit-elle : « 1° lorsque l'entente est impossible avec les professionnels intéressés ; 2° pour créer ce qui n'existe pas dans le domaine privé ».

On voit, par cette déclaration, que la mutualité se propose bien de créer sous la rubrique « œuvres sociales », en usant des moyens financiers dont elle dispose en propre et devenus plus opulents grâce aux facilités que vous êtes appelés à lui consentir « des cliniques spécialisées, des cabinets dentaires, des pharmacies ».

Je parlerai surtout des œuvres pharmaceutiques car le professionnel que je suis a la faiblesse de penser qu'on ne parle bien que de ce que l'on connaît et que, pour bien connaître une profession, mieux vaut l'exercer.

Quant au dessein qu'on me prête de défendre des intérêts privés, je m'accorderai le droit de ne point en rougir, dès lors qu'il sera démontré que ces intérêts, loin d'être inconciliables avec l'intérêt public, s'y associent étroitement et le fortifient.

Lorsque j'affirme, en me référant à ses écrits, que la mutualité entend créer des pharmacies, le président de la mutualité dénie : « La mutualité, dit-il, n'a aucunement l'intention de créer des pharmacies mutualistes ».

Piùt à dieu qu'une telle assurance nous eût été donnée assez tôt ! Nous n'aurions pas le regret d'en dénombrer 51.

Repoussant toute idée de rétroactivité en la matière, nous pourrions prendre acte de la déclaration pour les affaires en cours et pour l'avenir.

Toutefois, pour ne pas être suspecté de restriction mentale, le président devrait nous dire si cette déclaration vise, au même titre, « les cabinets médicaux et cliniques mutualistes, ainsi que les cabinets dentaires. » Si je me réfère à l'opuscule dont je vous ai parlé tout à l'heure, la mutualité affirme qu'elle entend créer, le cas échéant, de nouveaux établissements de ce genre.

Ainsi donc, la mutualité définit parfaitement ses intentions de créer différents établissements médicaux ou para-médicaux.

Le président nous dit, par ailleurs, que si la mutualité le désire, elle ne le peut point.

Il convient ici de dissiper toute équivoque.

S'il s'agit de fonder, à partir du néant, au moins en ce qui concerne la pharmacie, nous admettons avec lui que, dans les zones couvertes par la loi sur la limitation, la chose est impossible.

Mais, dans quelque concentrations urbaines, rares d'ailleurs, où le *numerus clausus* n'est pas atteint, la mutualité entre librement en compétition avec l'initiative privée.

Ainsi, à Dijon, où un dossier est en cours d'instruction.

Ne croyez d'ailleurs pas que la loi de limitation soit un barrage infranchissable opposé aux entreprises mutualistes. Il

suffit à la mutualité d'acquérir une officine privée — grâce aux fonds qu'elle possède et qu'elle peut mobiliser à cette fin d'autant mieux qu'elle va se trouver plus à l'aise grâce à la proposition de M. Degoutte.

Voyez ce qui se passe à Toulouse avec l'affaire Dastan-Faget.

Examinons maintenant les règles et disciplines qu'elle feint de s'être imposées pour poursuivre ses créations. Elle précise : « Lorsque l'entente est impossible avec les professionnels... »

Sur ce dernier point, qu'on me permette de souligner que je ne conçois point d'autres accords que ceux établis avec l'organisme légal des assurances sociales, devenu « sécurité sociale », accords signés et respectés dès l'origine, sur la base de tarifs révisés trimestriellement, portant la signature de trois ministres qu'on ne va pas pourtant accuser de complaisance à notre égard.

La mutualité, donc, n'a aucun titre pour exiger une modification à ces tarifs et si elle arrache parfois quelques concessions aux pharmaciens, c'est par une pression abusive, ceux-ci devant choisir entre céder misérablement ou disparaître.

Il arrive qu'ils ne cèdent point. Généralement même, on ne les consulte pas : on fonde une officine !

Vous pourriez croire que cette fondation va améliorer l'équipement sanitaire du pays. « Dans les régions démunies », nous affirme la discipline mutualiste. Voyons les réalités.

Il existe, en France, 51 pharmacies mutualistes, toutes au cœur des grandes concentrations démographiques où déjà se trouvent massées les pharmacies privées.

J'attends que la mutualité me fasse connaître le petit canton isolé, le petit coin dénué d'officine où elle voudra bien exercer son action bienfaisante.

Pire encore : si dans tel quartier de Nice, par exemple, on ne trouve pas optimum l'emplacement commercial, on sollicite un transfert pour être au cœur de l'activité, avec comme objectif proche de drainer la moitié du chiffre d'affaires du département.

Me voici amené à dire que progressivement se détériore le dispositif d'équipement pharmaceutique, car, petit à petit, tout le monde y passe : le pharmacien de canton qui, dans sa médiocrité dorée, assurait le service public, lui comme les autres, y passera.

On pourrait penser que mes affirmations se teintent de passion, de même qu'on pourrait contester — et le président de la mutualité ne s'en prive pas — certains chiffres et documents empruntés à l'excellente étude qu'a faite sur ce sujet notre collègue, mon confrère et ami M. Frank Arnal.

Je vous invite à lire cette étude intitulée : « La pharmacie traditionnelle au secours de la sécurité sociale ».

Mais, lui aussi, comme professionnel, pourrait vous paraître suspect.

Je vais me référer à de hautes personnalités.

J'ai ici sous les yeux une lettre du ministre de la santé publique, M. Coste-Floret, à un de ses collègues, qui souligne certains inconvénients que comportent de telles entreprises. J'éprouve quelque plaisir à vous citer certaines des phrases que j'ai relevées dans cette longue lettre.

« Sur le plan fiscal, il appartiendrait, dit-il, au ministre des finances et des affaires économiques de faire le point. »

Je n'insisterai pas sur cet aspect du problème.

Mais il traite longuement des pharmaciens mutualistes. Voici ce qu'il dit — je cite :

« Je pourrais citer l'exemple d'une ville de province où la pharmacie mutualiste réalise, à elle seule, un chiffre d'affaires supérieur à celui de l'ensemble des neuf autres pharmacies ; et j'en connais qui, ailleurs, font la moitié, le tiers du volume total des affaires réalisées. »

Après avoir découvert le mécanisme de fonctionnement de ces officines, les privilèges de tous ordres — notamment fiscaux — à elles accordés, la lettre fait état des avantages consentis à la clientèle.

M. le ministre condamne ces pratiques, néfastes, dit-il, à la santé publique et aux finances de l'Etat, dangereuses par leurs répercussions sur le budget de la sécurité sociale.

Sur ce dernier point, M. le ministre affirme que l'activité pharmaceutique mutualiste engendre des demandes abusives et le gaspillage.

M. le président. Monsieur Durbet, je me permets de vous interrompre pour vous rappeler que nous sommes dans un débat restreint.

M. Marius Durbet. Je n'en ai plus que pour quelques minutes, monsieur le président.

Il y a, je sais, le règlement, qui m'incite à être bref, mais je me permets d'invoquer aussi les usages et la courtoisie bien connue des présidents de séance.

M. le président. Nous sommes d'accord, mais n'oubliez pas qu'il s'agit d'un débat restreint.

CHS - AM10 - 344 - 1



Monsieur le Député Marty André
Assemblée Nationale

Paris 7^e

I

Documentation of Les and Mary's 11th Fly

p. 12 11-12

IV

Les and Mary's 13th Fly

13-14

CUS-AM10-345-1

FÉDÉRATION NATIONALE DES COMBATTANTS PRISONNIERS DE GUERRE

ASSOCIATION des COMBATTANTS PRISONNIERS de GUERRE

de la SEINE

14, Place du Havre



PARTICIPE;
A LA
SEMAINE DE LA F



Monsieur MARTY
Député de la Seine
Assemblée Nationale
P A R I S

NOMENCLATUREdes Brochures et Livres sur les B.I.adressés aux camarades YougoâlavesAnciens Combattants des B.I. en Espagne

(Remises le 26 juillet 1955)

A°) Donnés (dédiacés sur la couverture).

- 1) KRV I ZIVOT ZA SLOBODU I
- 2) ZA MIRA SVOBODU
- 3) Lo que significa la guerra
- 4) Le Martyre des Anciens Volontaires d'Espagne
- 5) Levés Avant le Jour (Programme de film).

B°) Reproduire photographiquement et renvoyer aussitôt (promis pour septembre).

- ~~de~~ [✓] NAS PRILOG N I (Journal des Volontaires Yougoslaves au Camp de Gurs - 14 juillet 1939).

C°) Pretés (A Restituer au camarade André MARTY)

- 1) Un año de las brigadas Internacionales (Album grand format)
- 2) TSCHAPAIEF : Das Bataillon der 21 Nationen
- 3) Garibaldi in Ispagna (1936 - 1937)
- 4) Le Livre de la 15^e Brigade Internationale
- 5) Teruel (Décembre 1937)
- 6) La Battaglia dell ' Ebro
- 7) Los judios luchadores de la Libertad
- 8) Nous luttons contre la mort
- 9) España a las Brigadas Internacionales
- 10) Homénage à las Brigadas Internacionales
- 11) ¹⁹³⁹ Pronuncia de les Voluntarios de la Libertad
- 12) Las fines de guerra del gobierno de la República
- 13) Vencenã Pronto

.../...

- 14) ANDRE MARTY Accuse les fascistes insulteurs des B.I. et de l'Espagne Républicaine (Discours avec une note explicative) -
(Cette brochure est à rendre aussitôt utilisée à André MARTY, car elle est introuvable aujourd'hui)
- 15) " Avec l'Espagne pour nos libertés (1936)
- 16) " En Espagne où se joue le destin de l'Europe (1937)
- 17) " L'Espagne Bastion avancé de la liberté (1937)
- 18) " Espagne, son exemple (1938)
- 19) " Ce qui s'est passé en Espagne (1939)
- 20) " Une solution Humaine (1939)
- 21) " Rupture avec l'Espagne de Franco (1946)

24 juillet 1955

André MARTY.

206

CHS - AM10 347.1
2^e lettre

ASSEMBLÉE NATIONALE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

~~aux Membres du Parti
Communiste
et membres de la Confédération
des Amis des Combattants Yoyoflor
des Amis de l'Internationale
en France
membres de la Confédération
Yoyoflor~~

PARIS, LE 24 Juillet 1955

Jeune: 1 Letr de Brocher de Jean
n° 1/1868 1954

Cher camarade,
Comme Parti Communiste je t'en ai ajouté quelques éléments
sur nos positions politiques.
Elle est toujours révolutionnaire Proletarienne, et Internationale

J'vous joins 1 Letr de Brocher que j'vous donne.
Elles montrent nos positions politiques, d'autres si elles
elles ont été élaborées par moi seul comme tout le
certain malheureux de la direction du P.C.F.
rien fond par d'autres car tout ce qui porte mon
nom est systématiquement démenti par la revue de
gestion exactissime et de fidélité des P.C.F.
la recherche a surtout lieu par la revue indépendante
de la Revue, en particulier par les 3^e 5^e 10^e 15^e 20^e 25^e 30^e 35^e 40^e 45^e 50^e 55^e 60^e 65^e 70^e 75^e 80^e 85^e 90^e 95^e 100^e

mon position actuelle et expresse dans l'ouvrage
"l'offense Marx"; tout ont 1 an de retard par le
salutaire des organismes gouvernementaux et de la
direction du P.C.F. et dont la diffusion est
surtout de faire par la revue confédération.

L'été

de la broche. de la main au crayon

Aut. AV

- ① gorge Ormeaux (9 VII 49)
- ② St. Jean Nille (Cart. F. 2 (1948))
- ③ Arg. Plage (1951)
- ④ la 1^{re} plate de la 1^{re} N
(over 1 plate can be 1951)
- ⑤ Sor. d'Écluse
(at la 1^{re} plate de la 1^{re} N)

- 12 -

2
1/2 1/2 - 1/2

André Marty

26 juillet 1955

livre #
Nomenclature

CHS-AMMO - 347-6

1.5

des Brochures données aux Communistes Jogo-flor
ancien combattants du RT en Espagne.

Auteurs : André Marty

1

George Dimitroff

(Discours 5 juillet 1949)

2

Sur les Nouveaux Combattants Français (1945)

3

Auguste Blanqui (1951)

4

Les Heures glorieuses de Notre Dieu (1949)
(avec un phénix de cœur à l'École des Jeunes)

5

Souvenirs d'Intochure (Avec la lettre ouverte à
Henri Martin)

~~6) sur les associations françaises~~

I

1/1 Album Jogo

1.4

Mais les ^{libres} ~~particuliers~~ n'ont jamais été projetés dans ce (3)
pays et jamais ils n'ont été, même pour annoncer le
passerment.

2. Concernant le conflit ~~avec~~ ^{Grès} par le Kominform en 1944
A part les 2 lettres échangées et ce qui a été publié dans le
^{journal} "Pour une Paix Durable" je n'ai jamais connu
^{la fonction} du P.C. Yougoslave.

J'aurais je n'ai connu (jusqu'en 1954) l'existence de la
brochure "Ce que serait le procès Rajk" (6 hrs Yougoslave,
Paris 1949) ^{publiant} le communiqué du gouvernement de la RFP
de Yougoslavie, la déclaration du maréchal Tito sur le procès
de Budapest, l'article de Mosa Pijade, votre protestation et le
rapport du général. L' lieutenant Danilo Likić.

Malgré cela, jamais, dans aucun article, discours,
rapport, je n'ai vu la moindre condamnation contre
le gouvernement de la RFP de Yougoslavie, contre son
président, le maréchal Tito, contre le PC Yougoslave, puis la ligue
des Communistes Yougoslaves, et contre Van même (Pas plus
d'attaques que contre Rajk, etc)

Certes, il y a la déclaration des Bureaux Politiques et
des Comités Centraux du PCF avec parfois une signature
à côté de celle des autres (la plupart du temps je n'ai
connu ces déclarations qu'au moment de leur publication,
quoique dans certains cas PCF)

Si je n'ai rien vu ailleurs, c'est que, même sans
connaître le fond de l'affaire, l'attaque que vous m'avez
adressé à mon avis un lieu: elle visait, chez vous comme
ailleurs, ceux qui avaient lutté dans le pays et avaient acquis
un prestige qui pourrait gêner l'application d'une politique
imposée du dehors. Rien que ^{vos} ~~leur~~ position et votre ajout
n'ait pas été souligné lors de "l'affaire Marty" (1952-53)

